

Le Prix Courant

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL X

MONTRÉAL, VENDREDI, 8 AVRIL 1892

No 5

COGNAC SAUDAU & CO



Jouit d'une faveur toujours croissante

—DANS LES—

Deux - Mondes

Excellente toute marque par son arôme et son bouquet d'une finesse reconnue.

Parfumerie Houbigant
DE PARIS

Parfumeurs de Sa Majesté la Reine Victoria

Et de la Cour de Russie.

Poudres Houbigant, Peau d'Espagne, Violette Russe, Essence, Corydalis, Eau Lavande Ombree, Crème Dubesse, Savon San-Remo, Suc de Fraises, Brillantine et Vaseline Moskari.

En exigeant la "Parfumerie Houbigant," le public peut être sûr d'avoir un produit véritable et qualifié.

En vente dans toutes les pharmacies de première classe.

En gros chez : CHARBONNEAU & Cie.



GOLD-ALE

DE

DAMITIO FRÈRES

Pontarlier (France)

Fournisseurs des principaux Hôpitaux de France et du Tonquin.

Composée entièrement de Malt et Houblon de première qualité

BIÈRE DE LUXE

SANTA CLARA
CIGARE

Fait avec la Feuille Pure

—ET DE—

PREMIER CHOIX

—DE LA—

H A V A N E

AROME EXQUIS



SUCCESSALE CANADIENNE

87 et 89 St-François-Xavier

MONTREAL

CARBONNEAU & CO

SEULS AGENTS

De toutes ces GRANDES MARQUES

Pour le Canada et les Etats-Unis

SUCCESSALE DES ETATS-UNIS

DEARBORN ST., CHICAGO, Ill.

CABLE ADDRESS

CARBONNEAU,

Montréal ou Chicago.

J. CHAIGNEAU & CIE

BORDEAUX



Fournisseurs de S. M. le Roi de Suède et de Norvège

GRANDS CRUS

Chateau	-	-	-	Lafitte
Chateau	-	-	-	Margaux
Chateau	-	-	-	Leoville
Chateau	-	-	-	Batalley
Chateau	-	-	-	des Tilleuls
Chateau	-	-	-	Iquem

Universellement reconnus par leur supériorité.



LE RHUM-HURARD

Ce Rhum porte un nom connu non-seulement dans le commerce, mais aussi dans la politique. M. Hurard est un grand industriel de la Martinique et en même temps député de cette colonie et siège au Palais-Bourbon à Paris.

La supériorité incontestable de ce Rhum est attestée par les ventes considérables que fait la maison Hurard. Il est très apprécié en France et doit sa réputation aux soins apportés dans sa fabrication. Aucun produit de qualité inférieure n'est expédié par cette maison qui tient avant tout à conserver intact l'excellent renom dont elle jouit.

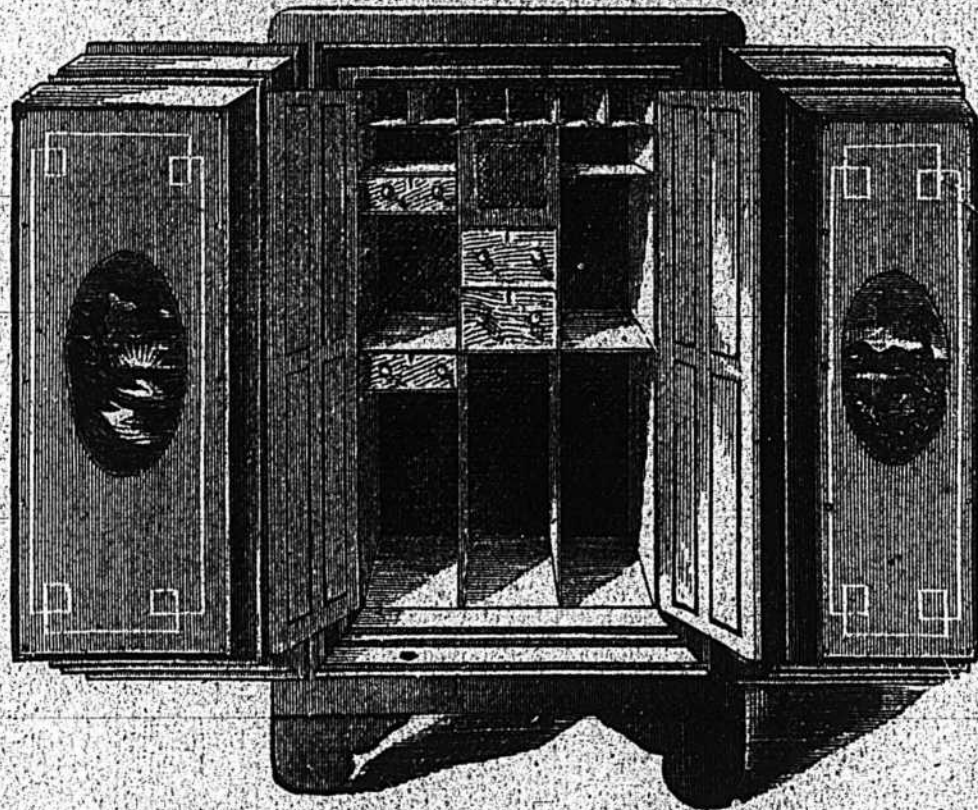
CARBONNEAU & CIE., seuls Agents aux Etats-Unis

EN VENTE CHEZ TOUS LES NEGOCIANTS.

T. FRENETTE

Manufacturier de

Coffres - Forts, Portes de Voute



Ouvrage en Fer
et réparations faites avec soin
et à Prix Modérés.

Fournaises pour Plâtriers,
Grillages,
Serrureries, etc., etc.

No. 377, RUE CRAIG, MONTREAL.

ENTRE LES RUES ST-DENIS ET SANGUINET.

Déménagera au No. 372 Craig le 1er mai prochain.

Ch. JOBIT & Co.

COGNAC

Fournisseurs de la Chambre du Sénat à Ottawa, en 1891

DEMANDEZ-LE A VOTRE FOURNISSEUR.

Vendu par tous les Epiciers de Gros et Marchands de vins et liqueurs.



Montréal, 23 mars, 1892.

Je soussigné N. Fafard, M. D., professeur de chimie à l'Université Laval à Montréal, certifie avoir fait l'examen d'un échantillon de Cognac à moi livré le 5 du mois courant par Monsieur A. E. Mallette, successeur de H. Bernard et portant l'étiquette Cognac "Ch. Jobit & Co."

Ce Cognac est exempt de toute espèce de falsification.

Il possède un bouquet spécial très agréable; sa saveur est délicieuse. Comme stimulant et aliment d'épargne, il peut être recommandé aux malades avec avantage.

Signé

N. FAFARD, M. D.

A. E. MALLETTTE

Successeur de H. BERNARD,

309 RUE ST-PAUL,

Agent pour le Canada

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

BUREAUX : { 99 rue St-Jacques, Montréal.
122 rue d'Aiguillon, Québec.

ABONNEMENTS : { Montréal, un an, \$2.00
Canada, " 1.50

VOL X

MONTRÉAL, VENDREDI 8 AVRIL 1892

No 5

N. F. BEDARD

17 rue William, Montréal
Marchand de fromage
A COMMISSION

et Négociant de toutes sortes de Fournitures pour

Fromageries et Beurreries

AGENT DE

MacPherson & Schell

Alexandria, Ont.

pour la vente de leur fameux bois à boîte reconnu par le grand nombre des fromagers comme n'ayant pas son égal ici en Canada, ainsi que leur moulin à plier les boîtes lequel travaille à perfection.

On pourra voir ce moulin et un échantillon du bois à mon magasin.

Pour prix et plus amples détails veuillez correspondre à l'adresse ci-dessus.

Pour communication par téléphone, demandez le No. 2461.

SAINDOUX



EMPAQUETÉ EN

Seaux de 3, 5, 10 et 20 lbs.
et en tinettes de 50 lbs.

LE SAINDOUX

ANCHOR

est bien supérieur aux saindoux de Chicago.
Et se vend à meilleur marché.

M. LAING & SONS

Empaqueteurs, Montréal.

DEMANDEZ LA LISTE DES PRIX

En vente chez tous les Epiciers.

Bureau : Telephone No 344

MAISON D'EMPAQUETAGE :

Telephone No. 6036.

Pour vendre vos Propriétés,

annoncez dans le PRIX COURANT

DUCKETT, HODGE & Cie

EXPORTATEURS DE

BEURRE ET FROMAGE

et Marchands de

PROVISIONS EN GENERAL

104 rue des Sœurs Grises

Coin de la rue William MONTREAL

Revue des Marchés

Montréal, 7 avril 1892.

GRAINS ET FARINES

Marché de gros.

Lark Lane Express, de Londres, à la date du 4 avril dit :

" Le prix des blés anglais est en baisse moyenne de 1s. La demande est limitée. Les blés étrangers sont aussi descendus 1s. Les frets à bon marché, la valeur dépréciée de l'argent et les arrivages énormes se réunissent pour affaiblir le commerce. Les chargements de blé de Californie sont poussés à la vente au prix de 36s. 9d. Les farines Américaine ont perdu 1s. Le maïs est faible. Le maïs américain en route est coté 20s. L'orge est à terre. On pousse à la vente l'orge étranger à moulée à 21 s. Le prix de l'avoine est en faveur des acheteurs. Les fèves et les pois sont soutenus. Au marché d'aujourd'hui, les blés anglais et étrangers sont offerts aux prix en baisse précédents. Il n'y a que peu d'acheteurs. Les farines anglaises et Américaines ont baissé de 6d. L'orge a été négligée, l'avoine est lourde, le maïs est difficile à vendre à une réduction de 6d. Les fèves et les pois sont tranquilles."

Beerbohm, à la date du 6 avril, signale un peu plus de demande pour le blé en chargement et à expédier, pour le marché de Londres. A Liverpool, il cote

le blé roux disponible tenu ferme, le blé blanc négligé. Les pois canadiens à Liverpool sont cotés tant par Beerbohm que par le câble public à 5s. 8½d.

Les câblegrammes cotent les marchés français de province en baisse :

A la date du 19 mars, l'Economiste Français écrivait ce qui suit : " La température s'améliore un peu en France, quoique les neiges y soient encore assez répandues. A Paris, depuis deux jours le temps est au beau, mais parfois couvert et des pluies ou giboulées sont à redouter.

" Par suite des dernières gelées et des neiges qui ont tombé depuis quelques jours sur la plupart de nos régions. Ces travaux préparatoires aux semailles du printemps qui étaient déjà loin d'être en avance, vont encore se trouver retardés, surtout pour les avoines. Par suite du tort causé par les froids que nous avons subis la semaine dernière, les plaintes sont assez vives sur quelques points et la culture reclame vivement un temps plus doux.

Les avis de l'est nous parviennent toujours assez satisfaisants, et, dans le midi, le froid a été favorable aux blés et les semés n'ont pas souffert des dernières gelées.

" Affaires toujours peu importantes sur nos marchés de production : les offres sont très restreintes et les acheteurs se montrent, par continuation, très réservés. Cependant, les cours se maintiennent sans variation notable, la tendance restant très calme. En menus grains, les affaires sont ordinaires et les prix sont sans changement appréciable."

Les nouvelles les plus récentes des autres pays d'Europe disent que, avec le beau temps qui a succédé depuis quelques jours aux derniers froids d'un hiver rigoureux, les récoltes prennent une meilleure apparence, gardant seu-

LE CÉLÈBRE

EXTRAIT DE PRESURE

DE J. S. CARTER

Matière colorante pour BEURRE et FROMAGE. INSTRUMENTS de BABCOCK pour épreuve du lait. SEPARATEUR de crème DE LAVAL.

Agent en gros pour le Canada,

FRANK WILSON

33 RUE ST-PIERRE

MONTREAL.

LA CÉLÈBRE



est une marchandise honnête et pure; c'est la marchandise avec laquelle on peut fonder un commerce et le maintenir prospère.

W.D. McLAREN

Seul Fabricant - MONTREAL

FARINE

Chars assortis de Fort à Boulanger, de Famille et autres qualités de farine.

Livrés à toute station de la province de Québec.

Correspondance sollicitée.

THOMAS McLAUGHLIN,

210 Board of Trade, Toronto, Ont.

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farines

Fabricants de la

Farine Préparée au Levain de Brodie & Harvie

Farine d'avoine, Farine de Graham, Blé cassé, Farine de seigle, Maïs pilé, Farine de blé d'inde, Son, Grains de fourrage

10 & 12 rue Bleury, Montréal.

A. DESJARDINS. F. J. PERRAULT

Desjardins & Perrault

Importateurs en Gros et en Détail de

FRUITS

Etrangers et Domestiques

142-143, Marché Bonsecours

MONTREAL

Ci-devant occupé par O. & E. art.

Toute commande promptement exécuté.

Tel. Bell 1742.—Tel. Federal 75.

Pour vendre vos Propriétés

Annoncez-les dans

LE PRIX COURANT

JOSEPH WARD AND CO

(Maison fondée en 1879)

321 et 323 rue des Commissaires, Montréal.

On demande à acheter : Graine de Lin, Pois, Sarrazin, Avoine, Foin, Agence pour la vente des fournitures pour fromageries.

Fourniture et Ustensiles de Fromageries à Beurreries de toutes sortes. Bois pour boîtes à fromage, tinettes, sel, etc. Agent pour les célèbres EXTRAIT DE PRESURE ET COULEUR A FROMAGE, DE HANSEN aussi EXTRAIT DE PRESURE ET COULEUR A FROMAGE, Gold Medal.

Nous offrons au commerce : Graine de trèfle, Graine de mil, Blé de semence, Blé d'inde d'ensilage et Graines agricoles de toutes sortes, aussi Farine au char à expédiées directement du moulin à l'acheteur

SPÉCIALITÉS DE WALLACE DAWSON
Pharmacien-Chimiste
No. 169 RUE ST-LAURENT
MONTREAL.

DYSPEPSINE.—Spécifique du Dr Noswood contre l'indigestion, les maladies bilieuses et toutes formes de dyspepsie. Prix 50c. la bouteille.
CRÈMES de Chocolat de Dawson pour les vers. Les médecins les recommandent spécialement. Prix 25c. la boîte.
STOP-IT de Dawson.—Remède contre le mal de dents. Prix 15c. la bouteille.
REMEDÉ Anti-Rhumatique de Dawson.—Remède interne pour la Goutte, le Rhumatisme inflammatoire, la Sciatique et toutes douleurs rhumatismales. Prix 50c. la bouteille.
MORRHUO-OREOSOL.—Un excellent remède pour la Consommation, la Bronchite, l'Astme, le Rhume et tous les dérangements de la gorge et des poumons. Prix 50c. et \$1.00 la bouteille.
CÉLÈBRE REMÈDE ANGLAIS du Dr D. W. Park, contre tous les désordres du sang, tels que les boutons, les pustules, les dartres, les clous etc. Prix \$1.00 la bouteille, 6 pour \$5.

Si vous ne pouvez vous procurer quelqu'un de ces médicaments d'un marchand local, nous vous les expédierons immédiatement sur réception du prix.
Demandez-les à vos fournisseurs.

Gustave Marcotte
COMPTABLE ET AUDITEUR

67 Rue St-Jacques
ARGENT A PRETER à 5, 6, 7 p. c. sur hypothèque,
AGENT D'IMMEUBLES,
MAISONS A LOUER
et A VENDRE,
COLLECTIONS DE LOYERS
Et AUTRES

AGENCE DES Moulins à Farines du Canada

GRAINS! GRAINS!
Nous vendons aux mêmes prix que les moulins.
Grains vendus à commission.
Toutes commandes exécutées promptement.
209 rue des Commissaires
MONTREAL
E. DUROCHER & CIE,
Représentants.

J. & P. BRUNET
Importateurs et Ma facturiers de
Monuments, Tombes, Charniers,
Poteaux, Copings et toutes sortes
d'Ouvrages de Cimetières

Spécialité : Doubles Cercueils en Marbre.
Ces nouveaux Cercueils sont préférables à tous autres connus sur ce continent.
Réparations en tous genres à des prix très modérés.
Résidence privée : J. BRUNET, Côte-des-Neiges. Téléphone 4688.
Résidence privée : Pla. BRUNET, Entrepreneur-Briquettier, 881 rue Berril. Bell Téléphone 6323.

L. B. LAPIERRE
MAGASIN DE
CHAUSSURES
NO. 60
Rue St-Dominique, Montréal.

L. B. L. a le plaisir d'annoncer à ses nombreux praticiens qu'il vient de s'attacher les services d'ouvriers capables, et qu'il espère, par la qualité du cuir, la bonté et l'élégance de l'ouvrage, continuer à mériter une bonne part de leur patronage.
Il continuera à se charger du répare-ge qui sera fait avec soin et promptitude.

lement un retard dans la croissance qu'une température favorable pourra faire disparaître d'ici au mois de juin.
Comme on le voit, les marchés d'Europe sont à la baisse et, si cette baisse était naturelle, représentait bien la relation de l'offre aux besoins de la consommation, il faudrait prévoir et calculer sur des prix plus bas que les prix actuels, pour écouler tout le grain que les Etats-Unis et le Canada ont à exporter pendant la saison qui va bientôt s'ouvrir. Mais ceux qui sont au courant des fluctuations des marchés remarquent que le mouvement de baisse dure depuis bientôt un mois, et qu'il a probablement dépassé le niveau réel des prix, de sorte qu'une réaction en hausse, vers l'ouverture de la navigation, ne surprendrait pas tout le monde.

Aux Etats-Unis, Chicago a encore baissé, mais il remonte et se tient aujourd'hui à peu près au même niveau qu'il y a huit jours. "Le Nord-Ouest, dit un correspondant, rapporte une diminution considérable dans les stocks à la campagne et le Dakota du nord nous promet une tempête de neige. On parle aussi de fortes ventes de disponible. Les câblegrammes sont encore faibles. Le bill Hatch (pour empêcher la spéculation à terme) tel qu'il a été passé unanimement en comité, est regardé comme une loi très dangereuse pour les marchés de grains. Cependant, pour une raison ou pour une autre, les nouvelles tendant à la baisse ont été rejetées. La diminution dans l'approvisionnement visible, 257,000 minot, est à peu près ce qu'on attendait. Les nouvelles de l'étranger ne sont pas plus à la hausse pour le blé que la semaine dernière. La perspective de la récolte reste bonne et les sorties pour l'exportation petites. Voilà les faits importants et les causes qui affectent le marché."

Le disponible sous l'influence d'une bonne demande de la part des meuniers se maintient mieux et même est plus cher.

Voici les cours comparés des principaux marchés des Etats-Unis :

	30 mars	5 avril
Chicago (Mai).....	0.79½	0.79½
New-York (Mai).....	0.91½	0.91½
St Louis (disp).....	0.84½	0.88
Duluth (disp).....	0.78½	0.79½

Au Manitoba la température depuis une quinzaine de jours a été très belle, les blés restés en meules dans les champs ont eu le temps de se débarasser des parcelles de neige que les blizzards y avaient fait pénétrer et de se sécher suffisamment pour permettre le battage dans de bonnes conditions. Aussi les livraisons des cultivateurs ont augmenté et le mouvement actuel est actif. Les prix, pour le blé dur varient entre 60 et 90 c. suivant la qualité et la localité. A Winnipeg les transactions en gare sont l'exception ; on vend plutôt sur chars à la campagne ou à North Bay. Les prix approximatifs pour le blé en gare à Winnipeg sont : No. 2 dur de 67½ à 69c. ; No. 3 dur de 59 à 60c. ; No. 2 du Nord, 60½ à 61c. ; No 1 régulier de 47 à 50c. ; No. 2 do de 38 à 40c. ; No. 3 do de 26 à 28c.

Dans le Haut-Canada, le blé se maintient, l'orge est plus faible, les pois et l'avoine sont soutenus.

A Toronto on cote le Blé no 2 roux. 83 à 84 ; No 1 dur du Manitoba, \$1.05 à \$1.06 ; No 2 dur, 96 à 99 ; No 3 dur 88 à 89 ; Orge No 2.50 à 51 ; pois No 2 62 à 64, avoine no 2, 31 à 32 c.

A Montréal, il ne se fait rien en blé blé disponible. Les éleveurs sont pleins à regorger, mais le blé qui y est

entreposé est, ou vendu pour l'exportation en mai, ou tenu en réserve pour l'ouverture de la navigation.

Les pois ont un peu plus de vie, vu l'approche de la saison de navigation ; malheureusement les câblegrammes les cotent toujours en baisse, ce qui n'encourage pas les exportateurs. Cependant comme le frêt est actuellement à un prix raisonnable, on achèterait ici, si l'on pouvait trouver quelque chose dans les prix de 73 à 75 c. De fait, nous savons que 75 c. a été offert à plusieurs détenteurs, mais ces derniers ne veulent pas en entendre parler. Ils demandent 80 c. et ceux qui sont en position de le faire, déclarent qu'ils préfèrent garder leurs pois une partie de l'été, plutôt que de les vendre à perte.

L'avoine encombre le marché. Les éleveurs sont remplis et le Pacifique a donné ordre à tous ses agents de ne plus accepter d'avoine pour entrepôt. Ce qui a arrêté net les achats à la campagne. L'ouverture de la navigation permettra probablement d'en écouler une bonne quantité, et de faire de la place pour celle qui est encore à la campagne. Il y a actuellement environ 300,000 minots à Montréal, qui sont vendus depuis l'automne et qui n'attendent que la navigation pour passer en Angleterre. Ce lot parti, on pourra probablement recevoir ici, et expédier, si le marché anglais s'y prête, le surplus considérable qui reste encore entre les mains des cultivateurs. Dans ces conditions, on conçoit que nous cotions les prix nominaux, mais avec une tendance à la baisse. La consommation locale paraît s'approvisionner à des sources inconnues, car elle ne fait presque aucun achat dans le gros.

L'orge est toujours négligée et à des prix faibles,

Le maïs est peu actif et à bon marché.

Le sarrasin est plus faible.

Les farines sont toujours dans le marasme. La campagne et la ville sont de pauvres acheteurs. Les stocks en premières mains sont considérables, mais chez les boulangers on compte sur une baisse en sympathie avec la baisse du blé et l'on s'abtient de faire des stocks. Les prix restent nominalement sans changement, mais on ne refuse pas une commande qui arrive un peu en-dessous de ces prix.

Nous cotons en gros :

Blé roux d'hiver, Canada No 2.....	\$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver.....	0 00 à 0 00
Blé du printemps.....	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba, No 1 dur.....	0 00 à 0 00
" No 2 dur.....	0 95 à 0 98
" No 3 dur.....	0 85 à 0 88
Blé du Nord No 2.....	0 94 à 0 95
Avoine.....	0 32 à 0 34
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'inde droits payés.....	0 55 à 0 60
Pois, No 1.....	0 85 à 0 00
Pois No 2 (ordinaire).....	0 75 à 0 76
Orge, par minot.....	0 42 à 0 63
Sarrasin, par 50 lbs.....	0 50 à 0 55
Seigle, par 56 lbs.....	0 91 à 0 92

FARINES

Patente d'hiver.....	\$5 00 à 5 10
Patente du printemps.....	5 10 à 5 25
Patente Américaine.....	6 00 à 6 25
Straight roller.....	4 50 à 4 60
Extra.....	4 25 à 0 00
Superfine.....	3 60 à 3 75
Forte de boulanger (cité).....	4 90 à 5 00
Forte du Manitoba.....	4 75 à 4 90

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	2 25 à 2 30
Superfine.....	1 70 à 1 75
Farine d'avoine standard, en barils.....	4 00 à 4 10
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 10 à 4 20
Avoine roulée en barils.....	4 10 à 4 20

Marché de Détail

Les chemins à la campagne sont très difficiles et les cultivateurs se font ra-

res sur nos marchés. Mardi, il n'y avait à peu près que des commerçants sur la place Jacques Cartier, et les grains se sont vendus à peu près aux prix des magasins.

En magasin, on vend l'avoine 85 c. par 80 livres pour celle de Québec.

L'orge No 2 de la province vaut \$1.10 par 96 lbs ; l'orge No 1 d'Ontario vaut \$1.30.

Le blé d'inde jaune des Etats-Nnis se vend 70 c. par minot, le blanc 75 c.

Le sarrasin se vend \$1.10 par 96 lbs. Les pois No. 2, valent 75 c. et les pois cuisants 80 c. par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs, vaut 1.10 à \$1.20.

Le blé pour les animaux vaut \$1.10 par 100 livres.

La farine de seigle vaut \$2.00 par 100 livres.

La farine d'avoine vaut \$3.00 à \$3.05 par 100 livres.

La farine de sarrasin vaut \$2.25 à \$2.30 par 100 livres.

BEURRE
Marché de Liverpool

La circulaire de MM. Wm Heapy et fils, 18 Mathew street, Temple Court, Liverpool, en date du 24 mars, dit :

Le beau temps et des prix plus bas sur le continent ont fait baisser le marché. Le beurre nouveau d'Irlande commence à arriver en petites quantités, à des prix très élevés. Très peu de beurre d'Amérique en offre, et ce qu'il y en a est de seconde qualité.

Voici les cours de clôture :

Danois, extra fin, kiels.....	124 à 128
do 2d.....	115 à 118
Irlandais, extra fin, nouveau.....	000 à 000
Do qual. march.....	000 à 000
Crémères extra fines.....	126 à 128
Américain crémères.....	manquent
Nouvelle Zélande, extra fin.....	110 à 115
" fort.....	90 à 100

Marché de New-York

Le marché a été peu satisfaisant toute la semaine. Les arrivages ont été modérés et s'il y avait eu la demande habituelle, il n'y aurait pas eu assez de stock pour la satisfaire. Cependant c'est le contraire qui est arrivé, les ventes ont été lentes et il reste du stock invendu. Les Elgin se sont encore vendus 29½c. mais il en reste sur le marché et on en a offert sur la fin à 29 c. Les autres crémères de l'Ouest ont fait de 28 à 28½c. Les beurres frais de ferme se sont vendus 25c. pour les qualités de choix. Les vieux beurres de ferme sont difficiles à vendre.

Marché de Montréal

Le beurre frais a décidément pris le pas sur le reste des stocks de beurre disponibles. Il en arrive des townships, en petites tinettes, que l'on vend assez facilement de 22 à 23c. Les meilleures beurries de l'automne dernier se vendent maintenant à une perte nette de 3 à 4c. par livre pour les détenteurs ; le prix va de 20 à 21c. ce dernier difficile à obtenir. Les beurres de l'Ouest sont négligés ; il valent de 15 à 17c. environ suivant mérite et qualité.

FROMAGE

Marché de Liverpool

La circulaire de MM. Wm Heapy et fils, 18 Mathew street, Temple Court, Liverpool, en date du 17 mars, dit :

"La demande a été bien meilleure, la semaine dernière et les prix sont en hausse de 1 à 2s. Nous cotons : Fromage d'automne, (extra fin) de 57 à 59s. Quelques détenteurs demandent de 61 à 63s. Fromage mi-maigre, en bonne demande, de 40 à 46s.

Marché de New-York

Le fromage a été encore faible avec

une nouvelle réduction dans les prix. La baisse a amené une augmentation dans la demande, le commerce local et l'exportation ayant acheté de bons lots. Cependant il n'y a pas eu réellement d'activité et les détenteurs devront continuer à se prêter aux exigences de la situation s'ils veulent se débarrasser de leurs stocks avant l'arrivée de la nouvelle fabrication. Les fromageries s'ouvrent presque partout dans l'état, et il est même déjà arrivé plusieurs petits lots de la nouvelle saison, plus ou moins carémé toutefois. On n'attend pas d'arrivages de vrai fromage de toute crème avant une quinzaine de jours.

Marché de Montréal

Ici on ne vend plus qu'aux détailliers qui paient de 11½ à 12c. la livre.

OEUFs

Les œufs frais arrivent depuis quelques jours en moindre quantité et, la demande étant bonne, les prix se sont tenus fermes. On peut coter aujourd'hui de 12½ à 13c. la douzaine.

FRUITS

Les oranges restent fermes, quoique la demande ait un peu diminué. Les bananes et les ananas commencent à arriver en plus grande quantité. Ces derniers fruits surtout sont à très bon marché.

Nous cotons :

Pommes d'hiver.....	\$3.50 à \$4.50
Oranges, la caisse.....	5.00 à 7.00
Citrons la boîte.....	3.75 à 4.50
Bananes le régime.....	1.50 à 2.00
Attocas le quart.....	5.00 à 6.00
Raisin de Californie.....	0.12 à 0.10
Almeria le baril.....	6.00 à 7.50
Ananas, la pièce.....	0.08 à 0.15

POMMES DE TERRE

Les patates sont à très bas prix. Il s'est vendu des chars, en gare, ici, à 42½c. par 90 lbs. Le prix pour les détailliers est de 45 à 50 c. la poche.

Maine, le quart.....	\$1 25 à 1 40
Vermont New-York, le minot..	0 40 à 0 00
Aroostook Hébrons.....	0 40 à 0 42½
do roses.....	0 50 à 0 55

GRAINES

Nous cotons :

Trèfle rouge par 100 lbs.....	\$13.00 à \$13.50
" gousse rouge " ".....	14.00 à 15.00
" Alsike " ".....	12.00 à 16.00
Trèfle blanc " ".....	22.00 à 23.00
Graine de mil, canadienne par minot de 45 lbs.....	2.10 à 2.25
Graine de mil américaine par minot de 45 lbs.....	1.75 à 1.90
Fèves blanches ou jaunes, le minot.....	1.30 à 1.35
Pois de choix.....	0.75 à 0.90
Blé d'inde pour fourrage.....	0.70 à 0.95

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

A Boston, on cote :

Choix à fancy en grosse balles	\$17 50 à 18 50
" " en petites " "	17 00 à 18 00
Beau à bon.....	16 00 à 17 00
Pauvre à ordinaire.....	14 00 à 15 50
Mélangé.....	13 00 à 15 00
Paille de seigle.....	13 00 à 13 50
" d'avoine.....	9 00 à 9 50

Arrivages de la semaine 301 chars de foin et 11 chars de paille, semaine correspondante de l'année dernière, 309 chars de foin et 12 chars de paille.

Les arrivages sont encore considérables, quoique moindres que depuis quelques semaines.

Il reste encore de fortes accumulations de stock dans les gares, et les commissionnaires veulent s'en débarrasser avant qu'il ne s'échauffe. Les arrivages de qualités moyennes sont plus considérables et suffisent à la demande. Nous cotons le marché tranquille sur toute la ligne.

A Montréal.—La demande pour le foin pressé se maintient et les prix sont soutenus, en raison de l'absence de moyens de transports à la campagne. Mais lorsque les chemins seront praticables il y aura probablement du changement.

Nous cotons en magasin à Montréal :

Foin pressé No 1, la tonne....	\$12 00 à 13 00
do do No 2, do	0 00 à 11 00
do do No 3, do	0 00 à 10 00
Paille do do	5 00 à 6 00
Moulée, extra, la tonne.....	00 00 à 24 00
do No 1, do	00 00 à 22 00
do No 2, do	00 00 à 20 00
Gru blanc do	00 00 à 24 00
do No 2, do	00 00 à 20 00
do No 3, do	00 00 à 00 00
Son do	16 00 à 17 00
do au char.....	15 00 à 16 00
Blé d'inde jaune moulu.....	00 00 à 24 00
Farine de blé d'inde 100 lbs....	1 75 à 0 00
Blé d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 25 00

Marché aux Chevaux.

MM. Kimball et Ashman, du marché de la rue du Collège disent : Les affaires ont été tranquilles cette semaine, mais les apparences sont meilleures pour la semaine prochaine car plusieurs acheteurs sont attendus. Nous avons vendu six chevaux à des prix variant de \$80 à \$145.

Au Montréal Horse Exchange, Pointe-St-Charles, les affaires n'ont pas été meilleures. Il a été vendu cette semaine 12 chevaux.

MARCHÉ AUX ANIMAUX

Il y avait lundi, aux abattoirs de l'Est :

Bêtes à cornes	500
Moutons.....	15
Agneaux	35
Veaux	400

Le commerce a été lent, les bouchers ne se pressant pas et n'achetant qu'à leurs prix. Naturellement les prix ont été un peu plus bas.

A la Pointe St-Charles, les arrivages ont été considérables et la demande assez lente de sorte que les prix ont été faibles. Les moutons sont assez rares : les cochons sont fermes.

Les arrivages de la semaine dernière au cours G. T. R. sont :

Bêtes à cornes.....	655
Moutons.....	18
Porcs.....	407
Chevaux.....	157

On peut donner comme moyenne les prix suivants :

Bêtes à cornes, 1re qual., la lb. 4½ à 4½c.	
" " 2e " " 3½ à 4 c.	
" " 3e " " 2½ à 3½c.	
Moutons la pièce.....	\$4.00 à \$8.00
Agneaux, "	3.00 à 5.00
Veaux, "	1.50 à 3.00
Cochons les 100 lbs sur pied	5.50 à 5.80

Burnett City Express Co

ENTREPRENEURS DE

Déménagements de meubles, pianos, bagages, etc.

Coffres-forts montés et descendus pour toutes les parties de la ville.

Voitures spacieuses pour Pic-Nic et Voyages de Plaisir.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

BUREAUX: No 14 Carré Victoair.
Téléphone No 738

Scientific American Agency for



CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.

LA LOTERIE
— DE LA —
PROVINCE de QUEBEC
DEUX TIRAGES PAR MOIS

Les Tirages ont lieu le PREMIER MER. CREDI et le TROISIEME MERCREDI de cha. ie mois.

Valeur des Lots, \$52,740

Tous les Lots sont tirés à chaque Tirage
Prochain Tirage le 6 AVRIL. 1892

Rappelez-vous que le Gros Lot est de
15,000 PIASTRES
Le Prix du Billet est de \$1.00

Pour \$1, l'on peut gagner.....	\$15,000
Pour \$1, l'on peut gagner.....	5,000
Pour \$1, l'on peut gagner.....	2,500
Pour \$1, l'on peut gagner.....	1,250

Il y a aussi un grand nombre de lots de \$5, \$10, \$15, \$25, \$50, \$250 et \$500, au total de \$28,990.

N'oubliez pas que votre billet, gagnant un lot quelconque parmi les lots tirés un par un, peut aussi gagner un des lots approximatifs de \$25, \$15 et \$10, et avoir droit en outre à un lot de \$5, s'il se termine par les deux derniers chiffres de l'un des deux premiers gros lots.

LE GERANT
S. E. LEFEBVRE,
82, rue St-Jacques, Mont.

BELL TÉLÉPHONE 2392

R. G. GAUCHER
Peinture à l'épreuve du feu et l'eau

Premier prix obtenu à l'Exposition Provinciale OTTAWA 1879 | Diplome obtenu à l'Exposition de Montréal 1881-1882

IMPORTATEUR DE
FERRONNERIES
218 et 221 rue St-Paul
MONTREAL.

A. DEMERS C. BRUNET
faisant affe sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE
140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

Ferblantiers, Plombiers, Couvresseurs ET POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE.

Assortiment très varié et complet d'Ustensils de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couvertures en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations des Fournaises à l'eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, des Fournaises à l'air chaud, et des Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

Restaurant GILBERT, MARTIN
(Ancienne Maison Fortin Frères)
Nos 17 et 19
RUE GOSFORD
MONTREAL

En face de l'Hôtel de Ville et du Champ-de-Mars
VINS DE CHOIX, LIQUEURS ET CIGARS.

OSCAR GAUDET
AVOCAT
1572, NOTRE-DAME
MONTREAL

MAGNIFIQUES
Bureaux à Louer
— DANS —
Les Bâties de L'ETENDARD avec toutes les améliorations modernes.
S'adresser au
T DE L'ETENDARD

DROUIN FRERES & Cie
— Successeurs de O. Drouin & Fils —
EPICIERS en GROS
Manufacturiers de Vinaigre et Marinade
Nos. 27 et 29 Rue Smith
ST-ROCH, QUEBEC.
Spécialités: Tabac en feuilles et Vinaigre.
Correspondance sollicitée.

J. B. RENAUD & Cie
126 et 136
RUE ST-PAUL - QUÉBEC.
POISSONS !

Harengs Labrador, (choix en petit quart),
" Cap Breton, Anticosti.
Maquereau, Flétant, Turbot, Anguilles, Sardines (choix), Saumon.
Morue verte et Morue sèche.
HUILES DE POISSONS (Morue, Loup-marin, Marsouin, Harengs).
Aussi: Lard, Saindoux, Fleur, Grains, Moulées, Son, etc.
Correspondance sollicitée.
J. RENAUD & CIE.

Jet espace est réservé par la maison
F. KIROUAC & FILS,
marchands de farine, de QUÉBEC.

ANNONCES.
SI vous avez quelque chose à annoncer quelque part, en aucun temps, écrivez à GEO. P. ROWELL & CIE, No 10 Spruce Street, New-York.

QUICONQUE a besoin d'informations au sujet de jet d'annonces, fera bien de se procurer un exemplaire de "BOOK FOR ADVERTISERS," 368 pages; prix, une piastre. Expédié par la maille, franco, sur réception du prix. Contient une compilation faite avec soin, d'après le American Newspapers Directory, de tous les meilleurs journaux, y compris les journaux spéciaux; donne la cote de la circulation de chacun, avec beaucoup de renseignements sur les prix, et autres sujets se rapportant aux annonces. Ecrire à ROWELL'S ADVERTISING BUREAU, 10 Spruce Street, New York.

Bilodeau & Renaud
COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES
No 15, rue ST-JACQUES
SPÉCIALITÉ:
Règlement des Affaires de Faillites
Téléphone 2003

AVIS
La Compagnie de Téléphone Bell demandera à la prochaine session du parlement du Canada, un acte pour l'autoriser à augmenter son capital.
C. F. SISE,
Président.

D. A. BEAULIEU
Peintre de maisons et d'enseignes
Spécialité de décoration d'églises, de chapelles, d'édifices publics, résidences privées. Fabricant de vitraux peints et en mosaïque.
1986 B, RUE STE-CATHERINE, Montreal
Téléphone Bell No. 3342.
Plans et estimés fournis pour toutes sortes de décorations.

HUDON, HÉBERT & CIE.

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs et Provisions

EN GROS

304 et 306 RUE ST-PAUL — 143 et 145 des Commissaires.

N. B.—Nous faisons une spécialité des VINS DE MESSE, et tenons constamment en mains, pour cet usage, les vins de Sicile, Tarragone et les Sauternes.

Les Sucres Granulés,
les Sucres Jaunes et
les Sirops de la

St. Lawrence Sugar Refining Co.
SONT PURS.

- PAS DE BLEU -

Aucune matière colorante n'est employée
dans la fabrication de

NOS SUCRES GRANULÉS.

FONDÉE EN 1867

L. W. TELMOSSE & Cie.

(Successeurs de Gaucher & Telmosse.)

IMPORTATEURS DE

Epiceries, Vins, Liqueurs, Conserves alimentaires etc.,

87 et 89 Rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal

N. B.—Nous faisons une spécialité des VINS DE MESSE, et tenons constamment en mains, pour cet usage, les vins de SÉCILE TARRAGONNE et les SAUTERNES.

FELIX BIGAOUETTE

MARCHANT A COMMISSION

200 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

S'occupant de tous les Produits de Fermes, Beurre, Œufs, Patates, Pois, Fèves, Avoine, Miel, Grains de toutes sortes.

Correspondance sollicitée. Avances libérales sur consignations.

Tinettes à Beurre pour Crémèries.

Téléphone Bell, 2969.

PICAULT & CONTANT

PHARMACIENS et CHIMISTES

No 1475 Rue Notre-Dame, Montréal

Manufacturiers et Marchands

en Gros

d'Essences culinaires, Huiles à cheveux,
Parfumeries, Vernis à chaussures,
Lessive en caisses, Caustique
en canistres, Huile d'Olive en bouteilles,
Huile de Castor, etc., etc.

Prix modérés et commandes exécutées avec diligence

**RHUMES ET BRONCHITES**

CHRONIQUES.

Liqueur de Goudron de Norvege

tant recommandée par les médecins les plus célèbres de l'Europe et du Canada

25c. et 50c. la bouteille

A VENDRE CHEZ

MM. Laviolette & Nelson

PHARMACIENS

Agents des Remèdes Brevetés Français

1605 RUE NOTRE-DAME

Coin de la rue St-Gabriel, MONTREAL.

ANNONCEZ DANS

"LE PRIX COURANT"

Pour vendre vos propriétés.

ET H. LAPORTE.

J. B. A. MARTIN.

J. O. BUCHER.

LAPORTE, MARTIN & CIE

EPICIERS EN GROS

Commissionnaires et Importateurs

Vins et Liqueurs specialite, Thé et Provisions

No 2542, RUE NOTRE-DANE

COIN DE LA RUE DES SEIGNEURS.

Médaille d'Or à l'Exposition e Québec.

Médaille à l'Expo sition de Toronto

*Compagnie Centrale de la Charente***ALEXANDRE MATIGNON & CIE.****COGNAC**

Véritable Cognac, Fine Champagne, en fûts, bouteilles, flasks, carafes.

AGENTS :

A Québec : H. Beutey, rue de la Fabrique.

A Brantford : T. S. Hamilton & Cie.

A MONTRÉAL : J. A. McCARVILLE, 260 St-Jacques, coin McGill.

Prêre de se méfier des contrefaçons.

DAVID ROBERTSON & CIE

279 - rue - des - Commissaires

MONTREAL.

Seuls agents pour les marques de farines de choix :

CROWN JEWEL**WHITE FROST****FIRST PRIZE****SANS EGALES POUR LA QUALITE.**

Vente au commerce seulement.

Aux Marchands de la Campagne

Ayant fait des changements dans mon commerce, j'ai résolu de m'occuper plus spécialement que par le passé du commerce de commission.

Ayant une nombreuse clientèle dans la ville et la banlieue et étant en connection depuis plusieurs années avec le haut commerce de provisions, je suis en mesure d'offrir à tous consignataires les meilleurs avantages possibles.

Tant qu'aux prix, je puis garantir les plus hauts prix du marché à quiconque m'honorera de leurs consignations et les retours seront faits promptement et intégralement.

Une consignation est respectueusement sollicitée.

MOISE AUBIN

MARCHAND DE PROVISIONS

335 Rue des Commissaires, Montréal

Tel. Bell 970.

MAISON**Laurent, Laforce & Bourdeau**

(FONDÉE EN 1860)

No. 1637 RUE NOTRE-DAME

Téléphone Bell, 1297

MONTREAL

SEULS IMPORTATEURS DES CÉLÈBRES PIANOS

HARDMAN, de New-York.

MARSHALL & WENDELL,

d'Albany, N.-Y.

IVERS & POND, de Boston.

ET DES MEILLEURS

Pianos et Orgues

FABRIQUÉS AU CANADA.



Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence des Instrument qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui.

REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et tous jours en mains PIANOS D'OCCASION



Le Remède du

PÈRE MATHIEU

Guérit radicalement et promptement
l'INTÉMPÉRANCE et déracine tout désir
des liqueurs alcooliques.

Prix : \$1.00

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.

BUREAU: No 99, rue St-Jacques, Montréal

ABONNEMENTS:

Montréal, un an.....\$2.00
Canada et Etats-Unis..... 1.50
France.....fr. 12.50

Publié par

Société de Publication Commerciale

J. MONIER, Directeur.
F. E. FONTAINE, Gérant.
Téléphone 2032.

MONTRÉAL, 8 AVRIL, 1892

Collections du "PRIX COURANT"

Comme nous recevons chaque jour des demandes pour la collection du "PRIX COURANT" depuis sa fondation, nous serions très obligés à ceux de nos abonnés qui n'en font pas collection s'ils pouvaient nous procurer les Nos. suivants:

VOLUME II, nos. 12, 14, 21 et 22.
VOLUME III, Nos. 9, 13 et 19.
VOLUME IV, No. 18.

Nous paierons 10c. pour chaque exemplaire de ces numéros.

A nos Annonceurs

Nous avons conclu avec l'agence A. BERTIN & Cie. No. 444 rue La-gauchetière, Montréal, un arrangement en vertu duquel cette agence se charge de toutes nos collections, suivant un bordereau que nous lui remettons chaque semaine. Cet arrangement nous permet d'économiser beaucoup de temps, et de simplifier considérablement notre comptabilité. MM. Bertin & Cie. sont donc autorisés à se présenter à notre nom chez nos débiteurs et à donner des reçus pour ce qu'ils recevront pour nous. Nous prions par conséquent les maisons qui nous honorent de leur patronage de ne pas se trouver froissées et de faire bon accueil à MM. A. Bertin & Cie. qui ont d'ailleurs instruction de les traiter avec tous les égards qui se doivent.

L'annonce dans les journaux de commerce

L'annonce dans un journal de commerce est-elle profitable? Voilà la question. L'annonceur peut poser la question comme ceci: Est-ce que tel ou tel journal atteint par la classe des lecteurs que je veux intéresser et à qui je veux vendre?

La réponse ne peut pas être donnée dans un seul mot.

Il y a une grande différence entre les journaux de commerce. L'un peut couvrir le champ à cultiver, tandis que l'autre n'y touchera que peu ou point du tout.

Comment s'en assurer autrement qu'en en faisant l'expérience? Il n'y a pas d'autre moyen. Le journal de commerce doit être jugé par ses résultats.

Le principal argument du pro-

priétaire ou de l'agent d'annonce est que son journal est reçu par tous ceux qui font tel ou tel commerce. Donc une annonce atteindra nécessairement ces commerçants.

Il y a cependant des exceptions à cette règle. En conversant l'autre jour avec un fabricant d'ustensiles pour boulangers et pâtisseries qui n'avait qu'une petite carte dans le journal de sa spécialité, je lui en demandai la raison. Il me répondit: "Mes meilleurs clients sont les restaurateurs, les hôteliers, les lignes de vapeurs etc; mais je vends aussi beaucoup aux boulangers Allemands aux confiseurs et autres qui ne lisent jamais ou très rarement un journal de la boulangerie. Où donc serait l'utilité d'annoncer mes marchandises dans ce journal."

Je rapportai cette opinion à un grand annonceur dans les journaux de la cordonnerie etc; ce dernier me répliqua que, dans son industrie, le journal spécial était une nécessité. Les commissionnaires annoncent aux tanneurs qu'ils sollicitent des consignations de cuirs et aux manufacturiers de chaussures, qu'ils ont des cuirs à vendre.

En règle générale, les journaux de commerce sont bien rédigés. Ils peuvent avoir pour propriétaire un homme d'affaires, mais le rédacteur est nécessairement un vrai journaliste. De sorte que tous les changements les plus récents et les dernières variations intéressant le commerce y sont fidèlement rapportés.

Ceux qui veulent se tenir à la hauteur de leur époque et au niveau de leurs concurrents doivent recevoir et lire leur journal spécial.

C'est ainsi qu'ils peuvent se tenir au courant, et ils n'ont pas d'excuse pour ne pas connaître les nouveautés et les annonceurs.

Un fait significatif, c'est que les plus fortes maisons et les plus puissantes compagnies dans les différentes branches de commerce sont celles qui annoncent le plus libéralement. Dans bien des cas, pourtant ce n'est pas la nécessité de faire connaître leurs marchandises qui les y pousse. Elles sont connues depuis longtemps et appréciées dans le commerce et les clients les connaissent de nom ou de réputation.

Prenez les grands journaux de l'industrie du fer (je ne mentionnerai pas de noms) et dans leurs colonnes vous trouverez de splendides annonces de maisons millionnaires qui croira que ces annonceurs veulent créer une demande par leur produits?

Prenez les grands journaux du commerce de nouveautés; vous trouverez, là encore, des annonces d'une page entière de princes marchands qui n'ont pas pour but spécial d'attirer l'attention. Mais lorsque ces marchands veulent pousser une ligne de marchandises, ou offrir des "occasions," ils le font connaître par le moyen de leur journal spécial.

Je ne suppose pas que la carte de l'Hôtel de la cinquième avenue ou de la Hoffmann House, dans un

journal pour les hôteliers, amènent à ces maisons beaucoup de nouveaux clients. Cependant leur annonce a une raison d'être.

Comme me le disait un marchand éminent, l'autre jour: "Nous mettons notre annonce dans tel ou tel journal pour faire connaître au public que nous sommes toujours à l'ancienne place."

Le nombre d'annonces diverses, dans quelques uns des journaux réellement florissants, est restreint, j'ai devant moi un exemplaire d'un journal de la chaussure sur 235 annonces, il n'y en a que 12 qui n'appartiennent pas à cette branche. Cependant c'est une moyenne trop basse, à moins que le journal ne couvre qu'un champ très limité ou n'a qu'une clientèle d'annonceurs très restreinte.

L'annonce dans les journaux de commerce doit être profitable; autrement un annonceur avisé comme John Wannamaker, par exemple, n'y annoncerait pas. Son commerce a besoin d'intéresser la foule. Par conséquent, son affaire est d'atteindre toutes sortes de gens et dans toutes les conditions sociales.

Enfin, l'agent du journal de commerce doit avoir son argument spécial; un argument qui porte. Il doit répondre aux questions de ceux dont il sollicite l'annonce, refuser leurs objections et dissiper leurs préjugés.

Je n'entreprendrai pas de fournir des arguments aux solliciteurs d'annonce; mais il y a un principe qui s'applique à tous les cas et je n'ai pas d'objection à le poser ici:

Convaincre l'annonceur qu'il reçoit la pleine valeur de son argent. Essayez-le.

L. J. VANCE dans le Grocer.

Letourneux, fils et Cie.

Il n'est point dans notre commerce canadien français de maison respectée et mieux connue que celle de Letourneux fils et Cie (Limitée); M. Charles Henri Letourneux, père, le fondateur de la maison, est un des premiers de notre commerce de ferronnerie; il va bientôt célébrer le cinquantième anniversaire de son entrée dans les affaires et dans cette longue carrière, jamais sa droiture, son honnêteté, la rectitude de son jugement n'ont été mis en question. Ses fils, Messieurs Joseph et Charles Letourneux marchent sur ses traces et font honneur à l'éducation qu'ils ont reçue de leur respecté père. La maison Letourneux fils & Cie. est actuellement constituée en compagnie, au capital versé de \$50.000, dont M. Letourneux père et ses fils sont les seuls actionnaires. La vieille réputation de la maison est surtout le conservatisme éclairé, qui n'exclut nullement l'esprit d'entreprise, mais qui fait préférer un petit profit sur à un gros profit aléatoire. Et cette réputation est si bien établie que le fait d'avoir un compte ouvert chez MM. Letourneux fils et Cie. vaut un certificat de solvabilité pour tout marchand de campagne.

NON!

On peut dire "non" sans être grossier et la politesse sait accommoder un refus à toutes les délicatesses qui se doivent entre gens bien élevés. Mais savoir dire "non" est une des qualités les plus essentielles de l'homme d'affaires, du commerçant, aussi bien pour un achat que pour une vente. La fermeté de caractère, la décision, sont nécessaires au succès du marchand à un degré à peu près égal à l'affabilité et à la courtoisie de manières qui attire la clientèle.

Généralement le marchand sait refuser, sans hésitation une vente qui ne lui rapporte pas de profits. L'acheteur a beau se servir d'arguments spécieux, faire vibrer les cordes les plus sensibles du cœur de son vendeur, il est bien rare que ce dernier s'y laisse prendre. C'est que la conséquence de sa faiblesse lui apparaît, frappante, et qu'il n'est pas disposé à donner sa marchandise sans une certitude raisonnable d'en être payé à moins qu'il ne veuille faire un acte de charité, ce qui est en dehors du commerce.

L'exception à cette règle générale, quoique rare, existe pourtant, mais le côté faible du caractère qui permet cette exception est plutôt celui de l'intelligence, le défaut qui amène cette exception, c'est le défaut d'appréciation des chances de paiement, le défaut d'équilibre, en un mot, dans le raisonnement et le seul conseil que l'on puisse donner à ceux qui s'y laissent prendre, c'est de se retirer au plus vite des affaires, où ils ne sont pas à leur place.

Mais il est un plus grand nombre de marchands, intelligents, bien au courant de leurs affaires, bons vendeurs, qui ne risquent jamais leurs marchandises sans une garantie raisonnable de la solvabilité de l'acheteur, bons acheteurs-aussi, lorsqu'ils sont en possession de leur libre arbitre, qui ne savent pas dire "non" avec conviction et fermeté, lorsqu'un commis-voyageur a entrepris de leur vendre, malgré eux, des marchandises dont ils n'ont pas besoin.

Ah! si l'acheteur insolvable a quelquefois des arguments touchants des insinuations habiles et s'il sait entourer sa demande de crédit illimité d'une histoire plausible autant qu'ingénieuse, combien plus ingénieux, persuasif, éloquent, et convaincant est le commis-voyageur! Mieux placé pour se faire écouter, puisque, au lieu de solliciter une faveur, il a l'air de vous en offrir une, il sait, au besoin, prendre mille moyens dont il est impossible de vous défier, pour arriver à son but.

Un de nos amis, nous racontait, que l'autre jour, il avait reçu dans la même journée, la visite de sept voyageurs de maisons différentes.

L'un d'eux est arrivé au moment où notre ami, après une vente assez laborieuse, était occupé, monté sur son escabeau, à remettre sur les rayons, les pièces d'étoffes qu'il avait fallu étaler sur le comptoir pour montrer à la pratique. Le voyageur est reçu poliment, mais

H. C. Létourneux, Président.

C. Létourneux, Vice-Président.

J. Létourneux, Secrétaire-Trésorier.

LETOURNEUX FILS & Cie, Limited

MARCHANDS-FERRONNIERS,

Nos. 261, 263 et 265 RUE ST-PAUL, Montreal.

 **ENSEIGNE DE L'ENCLUME.**

on l'informe que l'on n'a besoin de rien, que l'on est occupé, et qu'on n'a vraiment pas le temps de causer avec lui. Qu'à cela ne tienne, se dit l'entrepreneur voyageur; et déposant sur le comptoir sa canne et son chapeau, il se met en frais d'aider notre ami en lui faisant passer les pièces d'étoffe, les unes après les autres. Mais, tout en travaillant ainsi de bon cœur, il ne perdait pas de vue son affaire et ne manquait pas de dire, à chaque pièce qu'il passait ainsi à bras tendu: "Ah! si vous voyiez ce que nous avons à la maison, dans cette ligne-là! Et nous vous le donnerons à si bon marché! Tenez, vous avez dû payer tant pour ça, je vous en donnerai de meilleure qualité à tant! etc., etc."

Car le bluff dont nous parlions la semaine dernière, n'est assurément pas la seule corde que nos Gaudisarts ont à leur arc. Tant s'en faut! Le voyageur intelligent, (et ils le sont tous) est un terrible observateur, un juge d'une très rapide perspicacité de la nature humaine; si vous lui donnez la moindre chance de deviner votre point faible, il l'exploitera contre vous sans merci, et s'il ne trouve point un défaut à votre cuirasse, il ira jusqu'à mériter votre reconnaissance, en vous rendant de petits services, d'autant plus appréciés que vous ne les aurez point sollicités, cela dans le but profondément égoïste de vous arracher une commande!

C'est donc surtout à ces sollici-

teurs qui savent si bien se faire accueillir qu'il faut dire "non" lorsque l'intérêt de vos affaires exige un refus. La tentation finit toujours par se présenter sous cette forme: Après tout, cela n'encombrera pas beaucoup le magasin, et si je ne vends pas ces marchandises, eh bien, j'aurai toujours au moins la valeur de mon argent." Si l'on ne sait pas se raidir contre cet argument qui est faux, quoique spécieux, on est perdu. Car plus on a de stock invendu, plus on a de mauvais stock; plus on perd d'intérêt sur son capital, si l'on fait des affaires au comptant; plus on a de billets à rencontrer, si l'on achète à crédit; plus on s'enfonce dans le bourbier et plus on approche de la liquidation forcée!

Savoir tenir son stock dans les limites fixées par les besoins de sa clientèle, est le meilleur moyen de réduire à leur plus simple expression les pertes par dépréciation; c'est aussi le meilleur moyen de résister à la tentation de forcer la vente, en coupant les prix ou en ouvrant des comptes à des clients sans responsabilité.

C'est aussi le moyen d'avoir toujours un bon crédit chez son fournisseur, des marchandises fraîches et de la dernière mode pour sa clientèle.

Mais, pour cela, il faut savoir dire fermement et résolument, aux plus enjoleurs des voyageurs de commerce, "non," quand c'est "non" qu'il faut dire.

Et n'ayez pas peur, ces messieurs ne vous en auront qu'en meilleure estime!

T. FRENETTE

Lors du grand incendie qu'à dévoré, l'année dernière, des clos de bois, des scieries et des manufactures de portes et châssis, sur la rue Ste. Catherine Est, un des marchands de bois les plus éprouvés M. J. Brosseau, avait la bonne fortune de posséder un coffre-fort (safe) de la manufacture de M. F. Frenette, 377 rue Craig. Ce coffre-fort, après être resté des heures au milieu d'un brasier infernal a été retrouvé lorsque l'incendie eût été éteint en parfait état de conservation; les papiers, documents, livres et argent qu'il contenait n'ont pas éprouvé le moindre dommage et une légère couche de peinture a suffi pour rendre au coffre fort son apparence antérieure, comme on peut s'en assurer en l'examinant à la devanture de l'atelier de la rue Craig.

M. Frenette, ouvrier pratique, qui dirige lui-même son établissement et met lui-même ses fers au feu, est en outre en mesure de fournir aux constructeurs toute sorte d'ouvrages en fer depuis les portes et châssis en fer, jusqu'aux poteaux, solive et fermes en métal. L'atelier de M. Frenette est outillé pour faire les ouvrages les plus délicats et les travaux exigeant le

plus de précision dans la métallurgie, en même temps que les gros travaux en usage dans la construction.

Il mérite certainement d'être encouragé par nos compatriotes.

Choses et Autres

On prédit encore pour cette année une récolte abondante de pêches dans le New Jersey et le Delaware.

Le B. C. Commercial Journal annonce que tous les gérants des fabriques de conserves de saumons, ainsi que les particuliers propriétaires de fabriques de ce genre ont signé un engagement de ne fabriquer cette année que la moitié de leur production ordinaire, afin de permettre l'écoulement du surplus de stock actuel et le relèvement des prix.

La récolte de sirop et de sucre d'érable est très abondante cette année et ces produits de nos établissements sont à très bon marché.

Les commis de nouveautés de St-Roch, Québec, paraissent avoir réussi à obtenir la fermeture à bonne heure. Ils donnent avis dans les journaux que les magasins de nouveautés de leur quartier seront fermés à 6 heures l'hiver et à 7 heures l'été tous les jours de la semaine excepté le samedi et la veille des fêtes chômées

MAISON FONDÉE EN 1886.

Renseignements Commerciaux et Contentieux.

Renseignements minutieusement contrôlés sur toutes les Maisons de Commerce et d'Industrie du Canada.

Chaput Freres

10 PLACE D'ARMES

MONTREAL.

Collections du Prix Courant.

Comme nous recevons chaque jour des demandes pour la collection du "PRIX COURANT" depuis sa fondation, nous serions très obligés à ceux de nos abonnés qui n'en font pas collection s'ils pouvaient nous procurer les Nos. suivants :

VOLUME II, Nos. 12, 14, 21 et 22.
VOLUME III, Nos. 9, 13 et 19.
VOLUME IV, No. 18.

Nous paierons 10c. pour chaque exemplaire de ces numéros.

LA SEMAINE COMMERCIALE ET FINANCIERE

Montréal, 7 Avril 1892.
FINANCES.

Les capitaux paraissent toujours aussi abondants entre les mains des capitalistes et dans les caisses des banques, et les prêts à demande se font à des taux faibles. Le taux régulier est de 4 p. c, mais il se fait des prêts à meilleur marché. L'escompte du bon papier de commerce se fait à des taux variant de 6 à 7 p. cent.

A Londres, les capitaux disponibles, sur le marché libre, sont faciles à 1½ p. c. Le taux de la banque d'Angleterre a été baissé à 2½ p. c.

Le change après avoir été un peu plus ferme, est revenu aux cours d'il y a huit jours.

Les banques vendent leurs traites sur Londres à 60 jours de vue, au taux de 9½ à 9¾ de prime, et leurs traites à vue à une prime de 9½ à 10. Les transferts par le cable valent 10 1/16. Les francs valaient hier à New-York 5.18½ pour papier long et 5.15 pour papier court.

La banque d'Hochelaga vient d'ouvrir sa succursale de Winnipeg, qui est sous la direction de M. Boire, autrefois gérant de la succursale à Trois-Rivières. Les bureaux occupés par la succursale de Winnipeg sont situés dans le centre des affaires de la ville et sont meublés et aménagés d'une manière très convenable, en rapport avec la situation de l'établissement. Le public du Manitoba paraît accueillir avec satisfaction cette nouvelle banque établie chez eux et vouloir lui donner une bonne part de son patronage. Pour tous ceux qui ont foi dans l'avenir du Manitoba et du Nord-Ouest, l'établissement d'une succursale de la banque d'Hochelaga à Winnipeg est un acte de bonne administration qui promet de donner, dans l'avenir sinon tout de suite, de magnifiques résultats.

La Compagnie Royale d'Electricité a eu son assemblée générale annuelle cette semaine. Le rapport des direc-

teurs constate un état très prospère des affaires de la Compagnie. Les bénéfices nets de l'année, après déduction des mauvaises créances, après paiement d'un dividende de 8 p. c. ont permis de porter \$31,000 au crédit de compte profits et pertes. Ce compte a actuellement une balance active de près de \$250,000, la moitié du capital de la compagnie.

L'assemblée générale annuelle de la Compagnie du Gaz, a eu lieu mercredi. La Compagnie a payé deux dividendes semi-annuels de 6 p. c. chacun, soit en tout 12 p. c. Elle a fait en outre des travaux considérables à ses stations de la rue Ottawa et d'Hochelaga ; elle a posé sept milles et demi de tuyaux principaux dans les rues. La consommation du gaz pour le chauffage et l'usage domestique augmente tous les jours. Il a été décidé de réduire de 10 c. par mille pieds le prix du gaz, qui sera par conséquent de \$1.30 par 1000 pieds à partir du 1er. Mai. Les recettes brutes de l'année ont été de \$725,658.

Ces rapports, surtout celui de la Cie. Royale d'Electricité, paraissent avoir influencé considérablement les cours à la bourse.

La bourse, d'ailleurs a été à la hausse sur toute la ligne et avec une nomination qui font de la situation actuel, un véritable boom. L'argent étant à bon marché, les conditions générales du commerce promettant une amélioration prochaine, on s'est louée dans une campagne de hausse qui aboutira on ne sait où. Les actions de banques ont été modérément actives, à des prix fermes. La banque de Montréal, se tient à 222. La banque des Marchands s'est vendue aujourd'hui 151½ et 153 et la banque du Commerce 137. La banque Molson, a fait 161.

Nos banques Canadiennes ont fait bonne figure cette semaine. La banque Jacques-Cartier s'est vendue aujourd'hui à 110, et la banque du Peuple à 109 ; La banque d'Hochelaga a été vendue lundi à 115.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vend.	Ach.
B. du Peuple.....	109	108
Banque Jacques-Cartier.....	115	110
B. Hochelaga.....	118	116
B. Nationale.....
B. Ville-Marie.....	90	87

Mais ce sont surtout les valeurs diverses qui ont été actives et qui ont donné lieu à d'énormes transactions. En premier lieu, il faut placer la Cie. Royale d'Electricité qui, de 149, cours coté il y a huit jours, est montée à 177, cours pratiqué cet après midi ; soit une hausse de 28 p. c. Le Gaz, coté la semaine dernière à 207½ était descendu, lundi, à 200 ; il est remonté ensuite successivement à 201, puis à 204, et finalement 206.

Les Chars Urbains, dont nous signalions la semaine dernière la hausse très

active, ont fait encore mieux depuis ; ils sont arrivés aujourd'hui à se vendre jusqu'à 220½. Evidemment la nouvelle direction est populaire parmi les spéculateurs. Peut-être comptent-ils un peu trop sur le succès des négociations entamées avec le conseil de ville. Qui vivra verra.

Le Richelieu est en hausse comme les autres ; il a fait aujourd'hui 69½ et 70. Le Télégraphe est aussi dans le mouvement, avec de très fortes transactions et en hausse. Il s'est vendu aujourd'hui entre 141½ et 142. Le Pacifique Canadien, est en hausse à 89½ ; Le Téléphone Bell, en hausse à 160 ; le Cable Commercial est entre 155½ et 156½.

La Cie. de Coton de Montréal se vend à 115.

COMMERCE

On a craint pendant quelques jours une inondation à Montréal. Le dégel a été si fort et si subit que la glace n'a pu partir assez vite en bien des endroits ; des inondations partielles sont signalées tout le long du fleuve, mais la digue temporaire qui défigure nos quais à Montréal, a au moins une fois servi à quelque chose ; l'eau a dépassé le mur de revêtement, mais la digue l'a retenue et, à part quelques caves que les pompes de la ville n'ont pu entièrement préserver, il n'y a pas de dommage à signaler. A l'heure où nous écrivons, le fleuve est presque libre de glace, en face de la ville, l'eau a baissé considérablement et tout fait supposer que le danger est passé, quoique, pourtant, la glace du lac Saint Louis ne soit pas encore descendue.

Le dégel à eu, à la campagne, l'effet de détruire complètement les chemins d'hiver, de sorte que, pour le moment, les communications sont très difficiles et le commerce est à peu près suspendu. Si cependant la température reste encore quelques jours aussi favorable, les chemins d'été seront bientôt praticables et avec la navigation, les affaires redeviendront actives. Les grains qui sont encore en quantités considérables à la campagne, viendront au marché, et dès que nos éleveurs et nos entrepôts auront pu se dégager un peu dans les premiers vapeurs océaniques, ils s'empresseront de nouveau des avoines, orges, pois et sarazin qu'on nous expédiera de tous côtés. Les prix des grains seront certainement plus bas que cet automne ; et, si les expéditeurs peuvent acheter ici à un prix raisonnable, ils pourront expédier notre récolte en Europe et en échange faire circuler l'argent dont l'absence était depuis longtemps regrettée chez nos cultivateurs et nos marchands.

En attendant comme nous le disions tout à l'heure, le commerce est suspendu et les collections petites ; mais le nombre des faillites reste limité, ce qui est un bon signe.

Bois de construction.—Le principal événement dans cette ligne c'est la vente de concession forestières appartenant à la succession David Moore, à Ottawa, mardi dernier. Une concession de 36 milles carrés a été vendue \$18,000 ; une autre de 34 milles, \$8,300, une troisième de 36 milles, \$6,500. La quatrième a été retirée.

On dit que les ouvriers des scieries d'Ottawa se sont mis en communication avec les propriétaires pour arriver à un arrangement sur la question des salaires et des heures de travail. Il est à espérer que l'on réussira, en frisant des concessions de parts et d'autres, à éviter les troubles qui ont eu lieu l'année dernière.

Aux clos de la ville la demande est

encore limitée, fort peu de grosses ventes ont eu lieu récemment et le mouvement est restreint à de petits lots. Pas de changement dans les prix.

Charbons. Il ne se fait plus de ventes de charbon dur ; on ne s'occupe qu'à préparer le travail de la prochaine saison.

Cuir et peaux. Il ne se fait plus dans les manufactures que de l'échantillonnage pour la prochaine saison et quelques petites commandes de réassortiment ; de sortes que les ventes de cuirs sont rares et petites. Les prix varient peu, et sont plutôt en faveur des acheteurs.

Dans les peaux vertes, la boucherie offre peu et la tannerie n'achète guère, de sorte que les commerçants trouvent les affaires tranquilles. Les prix restent comme la semaine dernière ;

On paie à la boucherie :

No 1.....	\$0.00 à 5.00
No 2.....	0.00 à 4.00
No 3.....	0.00 à 3.00
Veaux.....	0.00 à 0.06
Agneaux.....	0.00 à 0.10

Draps et nouveautés. On annonce d'une façon officielle la conclusion d'un arrangement entre toutes les manufactures de coton de couleur au Canada, qui vont ainsi se trouver sous une direction unique. On peut s'attendre, naturellement à une hausse sur les prix de cette marchandise.

Le beau temps aurait dû activer en ville la vente au détail des marchandises du printemps ; mais les stocks de faillite vendus à sacrifice et les marchandises endommagées par la fumée paraissent avoir accaparé la plus grande partie de ces achats, laissant le commerce régulier guère plus actif qu'auparavant, si l'on en juge par l'argent qui rentre chez les marchands de gros.

A la campagne, les routes étant impraticables, il n'y a ni ventes ni collections.

Epiceries.—Ce commerce va toujours assez bien, la saison ne faisait pas beaucoup de différence dans la quantité des denrées alimentaires qui se consomment. Les collections sont assez bonnes.

La guerre sur le sucre continue ; les détailliers eux-mêmes sont atteints par la contagion, car nous avons vu affiché sur plusieurs magasins un avis que l'on donnait une livre de sucre granulé avec chaque livre de thé vendue. Un des principaux membres de l'Association de gros nous dit qu'il ne croit pas que cela finisse avant qu'il n'y ait plusieurs maisons sur le carreau.

Les sucres jaunent valent de 3½ à 4½c. par gradation de ¼c. pour chaque qualité.

Nous cotons les sucres blancs :

Extra ground, en quarts.....	5c
" " " boîtes.....	5c
Cut loaf, en quarts.....	5½c
" " " en boîtes de 50 lbs.....	5½c
" " " en demi-boîtes.....	5½c
" " " de 5 lbs la boîte.....	29½c
Powdered, en quarts.....	4½c
Extra granulé, en quarts.....	4½c
" " " quarts.....	4½c

Le peu de bonne mélasse de Barbades qu'il y a sur le marché, se vend à des prix fermes ; 37½c en tonnes et 41c. en quarts et barriques ; mais il y a de la mélasse sûre quoique de belle apparence, qui s'offrent à 30 et 32c.

Le marché des Barbades est encore coté à 12c. ce qui représente 30c. ici. Les sirops américains se vendent de 24c. à 25c. le gallon, et empêchent la mélasse de se vendre aussi activement que d'habitude.

(Suite à la page 12.)

Nos Prix Courants

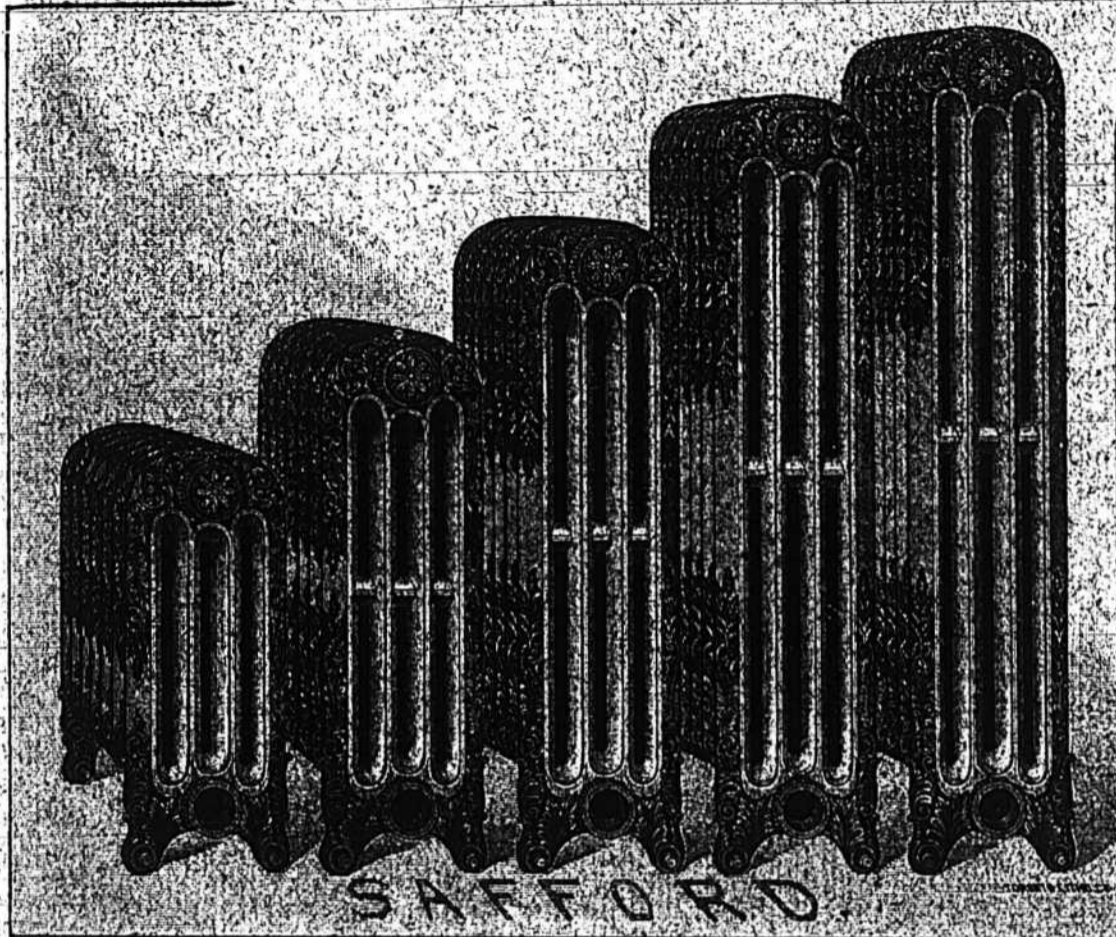
Table listing various goods and their prices, including 'Thés', 'Cafés verts', 'Cafés rôtis', 'Épices', 'Fruits secs', 'Spiritueux', and 'Whisky'.

Table listing 'Vins', 'Vinaigre', 'Eau de Javelle', 'Divers', 'Ficelles', 'Pâtres et denrées alimentaires', and 'Farine préparée'.

Table listing 'Poudre à Boulanger', 'CONSERVES', 'Produits chimiques', 'Essences et extraits', 'Produits pharmaceutiques', and 'Spécialités de Wallace Dawson'.

Table listing 'Spécialités du Dr. J. G. Lavolette', 'PRIX POUR LES MARCHANDS ET PHARMACIENS', 'CHARBON DANS LES CLOS', 'HUILES', and 'ALLUMETTES'.

Radiateur Patent de Safford



LE RADIATEUR DE SAFFORD

Pour la Vapeur et l'Eau Chaude

Est le seul "RADIATEUR" construit sur des données améliorées, et qui possède absolument le SEUL JOINT PARFAIT qui soit SUR LE MARCHE.

Point de boulons en fer battu ni garnitures ni pressé-garnitures. Notre joint est fait de MAMMELONS EN VIS (exactement comme pour les ouvrages de conduits de vapeur) et ne peut être affecté par la dilatation ou la contraction, comme ces Radiateurs faits avec des brides de tuyaux à vapeur finis en cônes et retenus ensemble par des boulons de fer battu.

CHAQUE RADIATEUR PASSE A L'ÉPREUVE DE 200 LIVRES DE PRESSION, est pleinement garanti.

NOTRE FABRICATION DE CHAQUE JOUR représente dix fois une semaine de vente de tous les autres marchés réunis.

Nous possédons LES PLUS GRANDES USINES en Canada, et la seule fabrique (absolument) de Radiateurs en ce pays.

Nous invitons l'examen de nos ateliers.

Demandez notre catalogue, etc.

H. McLAREN & CO

Seuls Agents

30, Rue Saint François-Xavier,
MONTREAL.

ALPH. PIGEON.

L. S. GENDRON.

PIGEON GENDRON & CIE

SUCESSEURS DE

BEAUCHAMP PIGEON & CIE

MARCHANDS IMPORTATEURS

D'Épiceries, Provisions, Vins et Liqueurs,
Conserves Alimentaires, Thés,
Cafés, etc, etc.

202 RUE ST-PAUL

MONTREAL.

2548 RUE NOTRE-DAME

Coin de la Rue des Seigneurs

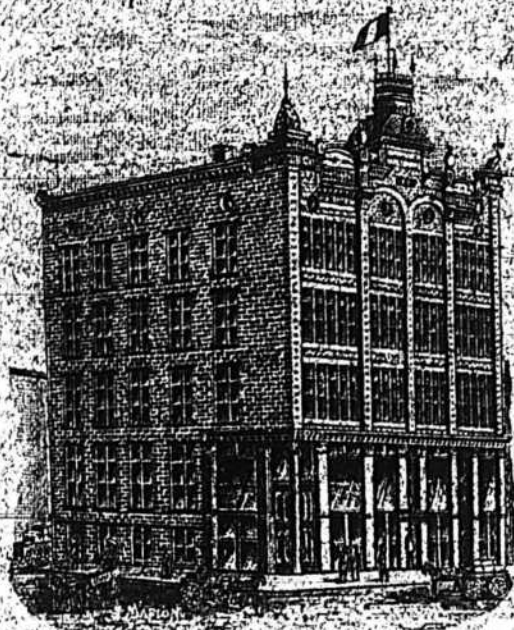
Produits et

Provisions,

Thés, Cafés

et Epices,

Vins et Liqueurs.



Fruits des

Tropiques,

Fruits Secs

et Confits,

Alcools et

Spiritueux.

LAPORTE, MARTIN & CIE

(MAISON FONDÉE EN 1870)

Marchands - Epiciers en Gros

COMMISSIONNAIRES EN PROVISIONS DE TOUT GENRE

Offrent au commerce le meilleur Assortiment d'Epicerie, Conserves Alimentaires,
Produits de la Ferme, Epices et Produits étrangers

SPECIALITE : VINS DE PREMIER CHOIX

DE TOUTES PROVENANCES

H. LAPORTE.

J. B. A. MARTIN.

J. O. BOUCHER.

L. Chaput fils et Cie.

Le cinquantenaire de la maison L. Chaput fils & Cie. qui tombe le 1er. Mai prochain, trouve la maison bien haut placée à la tête du commerce d'épicerie en gros non-seulement de Montréal, mais du Canada tout entier, et occupant le local le mieux aménagé, le plus central, le plus vaste et le mieux décoré de tout le commerce de gros de Montréal. Fondée en 1842 par M. Léandre Chaput, aujourd'hui retiré des affaires, elle a maintenant pour associés, M. Charles Chaput fils du fondateur, un des plus estimés parmi les membres de la Chambre de Commerce dont il a été membre du conseil plusieurs années, un des directeurs de la banque d'Hochelaga et membre ou directeur de plusieurs autres institutions ; M. Edouard St Denis, un négociant d'expérience, un expert, cachant sous un extérieur modeste et tranquille une science de son commerce et un savoir faire qu'on ne rencontre que bien rarement :

MM. L. E. Geoffrion et L. N. St Arnaud, qui fournissent à la société l'apport de leur jeune activité qui est bien servie par une grande sûreté de jugement et une grande promptitude de décision.

Telle qu'elle est composée, la maison L. Chaput fils & Cie. réunit tous les éléments du succès et elle réussit aussi à merveille.

Le commerce de détail est toujours sûr d'y trouver bon accueil, bonnes marchandises, bon compte et bon traitement.

L. W. Telmosse et Cie.

Une des plus respectées des maisons canadiennes françaises dans l'épicerie de gros, à Montréal, la maison Gaucher Telmosse et Cie., vient de se transformer, M. Gaucher s'est retiré pour s'occuper uniquement du commerce de grains et produits agricoles, dont il faisait déjà une spécialité. La maison d'épicerie continue ses affaires sous la direction de M. L. W. Telmosse, l'autre associé, qui a pris avec lui ses fils sous la raison sociale de L. W. Telmosse et Cie.

L'expérience du chef de la nouvelle maison et l'activité des nouveaux associés en feront une maison modèle qui ne le cèdera à aucune pour la sûreté des affaires, l'esprit d'entreprise et la libéralité, dans ses relations avec le commerce de détail.

Association des Epiciers

Les nombreux amendements faits à sa constitution par l'Association des Epiciers de Montréal, rendaient nécessaire une révision et une refonte de cette constitution. Cette refonte a été faite par le bureau et va être publiée incessamment en brochure. En attendant, nous devons à la courtoisie de M. l'échevin Thos. Gauthier, secrétaire honoraire, de pouvoir en faire part à nos lecteurs :

ASSOCIATION DES EPICIERS DE MONTRÉAL.

Constituée en Corporation par la 50e. Victoria Chap. XLIX. Québec.

Premiers Officiers, 1er. Octobre 1885 :

George Graham, Président. Thomas Gauthier, Vice-Président. Alex. Fraser, Secrétaire. S. Demers, Assistant-Secrétaire. E. Elliot, Trésorier.

COMITÉ :—David Crawford, B. Connaughton. André Desjardins, Joseph Dagenais.

OFFICIERS POUR L'ANNÉE 1891-92 :—S. Demers, Président. John Robertson, Vice-Président. John Scanlan, Trésorier. Thos. Gauthier, Sec-Honoraire. C. C. E. Bouthilier, Secrétaire.

DIRECTEURS :—A. D. Fraser, P. Désormiers. J. O. Saughnessy, J. O. Lévesque. H. Viger, A. Labrecque.

ART. I—Cette Association est incorporée sous le nom de L'ASSOCIATION DES EPICIERES DE MONTREAL.

ART. II—L'Association a pour but l'avancement des intérêts du commerce et de ses membres.

ART. III—L'Association est composée de membres honoraires et actifs.

ART. IV—Les épiciers de détail seuls seront admis membres actifs de cette Association.

ART. V—La contribution annuel est de deux piastres (\$2.00) par année payable d'avance, et datant du 1er Octobre de chaque année.

ART. VI—Quiconque désire devenir membre de cette Association, devra être proposé et appuyé par deux membres en règle, à une assemblée régulière et sera ballotté à l'Assemblée régulière suivante, et dans tous les cas, la souscription annuelle devra accompagner la proposition et s'il arrivait que la proposition ne serait pas acceptée, l'argent sera remboursé.

ART. VII—Les Officiers seront un Président un Vice-Président, un Sec. Honoraire, un Trésorier et un Bureau de Directeur composé des Officiers ci-dessus et de six membres n'étant pas officiers en charge de l'Association.

ART. VIII—Les membres honoraires seront admis dans l'Association sur la proposition de deux membres actifs et avec le consentement des trois quarts d'une assemblée régulière.

ART. IX—Les membres honoraires auront les mêmes privilèges que les membres actifs et le droit de prendre part à la discussion sans avoir cependant le droit de voter.

ART. X—Il est du devoir du Président de présider toutes les assemblées de l'Association, à moins qu'il ne veuille parler sur une question quelconque ; de maintenir l'ordre et le décorum et de convoquer des assemblées spéciales sur la demande par écrit de dix membres actifs de l'Association. Il signera tous les chèques qui devront aussi être contresignés par le Trésorier.

ART. XI—En l'absence d'un officier à une assemblée celui-ci sera remplacé par un membre choisi par l'assemblée.

ART. XII—Le Secrétaire tiendra un registre fidèle des procédés des Assemblées de l'Association, ainsi qu'une liste complète des noms de tous les membres avec leurs adresses ; il notifiera les candidats de leur admission ; il donnera connaissance aux membres, par écrit ou autrement du lieu, de la date et de l'heure des assemblées générales ou de Comité, des amendements aux règlements ou de toutes autres informations de nature à promouvoir les intérêts de l'Association ; collectera tous les argents et en fera sans délai le versement, contre reçu, entre les mains du Trésorier.

ART. XIII—Le Secrétaire fera la collection des contributions annuelles des membres.

ART. XIV—Le Trésorier recevra du Secrétaire tous les argents de l'Association et en sera le gardien et le dépositaire.

ART. XV—Le Trésorier tiendra un compte de tous les argents payés, à qui et pourquoi ils ont été payés ; il fera un rapport des recettes et des dépenses de l'Association à l'Assemblée annuelle.

ART. 16. Le Trésorier déposera dans une banque incorporée de Montréal, (à présent la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal,) tous les argents appartenant à la Société, dans les trois jours après qu'ils ont été reçus.

ART. 17. La nomination et l'élection des officiers se fera au scrutin et auront lieu comme suit :—La nomination, le premier mercredi du mois de Septembre et l'élection, le premier mardi du mois d'Octobre de chaque année.

ART. 18.—Le quorum sera de sept membres actifs et le quorum des comités sera de cinq.

ART. 19.—Les assemblées auront lieu à 8 heures P. M. Toutes les fois qu'à l'heure mentionnée, les membres présents ne formeront pas un quorum, le président prendra le fauteuil et ajournera l'assemblée.

ART. 20.—Tout membre qui désira prendre la parole devra se tenir debout et s'adresser au fauteuil ; quand deux ou plusieurs membres se lèveront en même temps pour parler, le président déclarera qui a le droit de priorité.

ART. XXI—L'ordre du jour aux assemblées ordinaires sera comme suit :

- 1o. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.
- 2o. Appel des membres du Bureau de Régie de l'Association.
- 3o. Avis de motions.
- 4o. Admission des membres.
- 5o. Rapport du Trésorier.
- 6o. Election et installation des officiers.
- 7o. Motion pour amender la constitution ou les règlements.
- 8o. Affaires commencées.
- 9o. Affaires nouvelles,
- 10o. Remarques dans l'intérêt de l'Association.
- 11o. Ajournement.

ART. XXII—Tout membre qui se rendra indigne de faire partie de cette Société ou qui compromettra d'une manière grave l'honneur et la dignité de cette association sera suspendu ou rayé de la liste de ses

membres ; suivant que le décidera la majorité des membres actifs à une assemblée régulière. Ce membre devra être préalablement notifié de comparaître pour se disculper.

ART. XXIII—Quiconque désira résigner comme membre de l'Association, devra en donner avis au moins un mois d'avance et payer ce qu'il doit pour contributions et il sera responsable de toutes les obligations qui auront été contractées jusqu'à la date du dit avis de résignation. Les membres qui auront ainsi résignés perdront tous leurs droits aux fonds, de l'Association.

ART. XXIV—Les assemblées mensuelles de cette association auront lieu tous les premiers mercredi de chaque mois. Dans le cas où le mercredi serait jour de fête ou veille de fête légale, l'assemblée sera alors renvoyée au mercredi suivant.

ART. XXV—Cette association ne pourra être dissoute tant qu'il y aura vingt membres qui adhèrent à sa constitution et à ses Règlements et qui en resteront membres actifs, et les dits membres pourront légalement disposer des fonds de l'Association, de la manière qu'ils le jugeront convenable. Les noms des membres qui devront trois ans d'arrérages, pourront être rayés de la liste des membres actifs par la majorité des votes à une assemblée régulière de l'Association.

ART. XXII—Toute affaire entreprise et approuvée par la majorité à une assemblée régulière mensuelle, sera légale.

ART. XXVII—Les membres qui devront des arrérages ou qui n'auront pas payé leurs contributions pour l'année courante, ne pourront voter ou être élus Officiers ou directeurs de cette Association.

ART. XXVIII—Les étrangers ne pourront pas assister aux assemblées de l'Association, sans le consentement unanime des membres présents.

ART. XXIX—Chacun des articles de ce règlement, (pas plus d'un article par séance) pourra être suspendu à toute assemblée régulière par le vote unanime de cette assemblée, lorsqu'il y aura urgence pour les intérêts de l'Association, excepté les articles I, IV, VII, XVI, XVII, XXIV, XXV, XXVI, XXIX, XXX, XXXI.

ART. XXX—Une motion d'ajournement est toujours dans l'ordre et peut être faite verbalement. Un avis d'un mois est nécessaire, pour amender ou modifier aucun des articles des présents règlements, et un vote des deux tiers de l'assemblée sera nécessaires pour réviser ou changer les dits règlements.

ART. XXXI.—Ces règlements furent révisés et approuvés à l'assemblée mensuelle régulière, tenue le 3 mars 1892.

ORDRE DU JOUR.—1o. Lecture et adoption du procès verbal de la dernière séance.

- 2o. Appel des membres du bureau de régie de l'Association.
- 3o. Avis de motion.
- 4o. Admission des membres.
- 5o. Rapport du Trésorier,

Aux Marchands de la Campagne

Le maison qui vous offrira le plus de promptitude pour la vente des produits que vous avez à consigner, qui vous obtiendra le meilleur prix du marché, par ses relations directes avec les épiciers et qui vous fera le plus régulièrement vos retours d'argent, c'est la maison

FELIX BIGAOUETTE.

ORELIEN BIGAOUETTE.

BIGAOUETTE & FRERE,

Marchands à Commission de PROVISIONS et PRODUITS AGRICOLES,

200 RUE SAINT-PAUL,

(A partir du 1er Mai, aux Nos. 345 et 345 rue des Commissaires et 536 à 538 rue Saint-Paul,)

MONTREAL.

Aux Epiciers.

MM. les épiciers de Montréal trouveront constamment les produits de première qualité. - FROMAGE, - BEURRE, - ŒUFS, - Etc., aux plus justes prix du marché, en achetant directement des commerçants de la Campagne par l'entremise de la maison

BIGAOUETTE ET FRERE.

6o. Election et installation des officiers.

7o. Motion pour amender la constitution ou les règlements.

8o. Affaires commencées.

9o. Affaires nouvelles.

10o. Remarques dans l'intérêt de l'Association.

11o. Ajournement.

Les Vins Français au Canada

La Question des Vins français au Canada est à l'ordre du jour et son importance est considérable pour le commerce Franco-Canadien. Aussi, croyons-nous devoir reproduire à ce sujet le rapport remarquable et encore plein d'actualité de M. Jules Hellbronner publié, en 1888, dans "Le Bulletin des statistiques du commerce français".

Depuis de longues années, la presse canadienne demande la réduction des droits de douane imposés au Canada sur les vins français, et cela surtout depuis 1880, date de l'application du nouveau tarif. Cette demande est principalement faite dans la province de Québec, dont les 6/7 de la population sont de race française.

En compensation de l'abaissement des droits sur les vins français, le Canada demande à être traité par la France sur le pied de la nation la plus favorisée.

Nous n'avons pas à nous occuper

actuellement de cette proposition, dont l'importance est de beaucoup au dessus d'un modeste rapport de statistiques et nous nous contenterons de démontrer, à l'aide de documents officiels (livres blues et recensements), que l'augmentation des droits de douane sur les vins français a été aussi préjudiciable au Trésor canadien qu'aux producteurs français.

Il faut premièrement reconnaître que les droits imposés sur les vins constituent nullement un droit de protection, mais simplement une source de revenu: le Canada ne pouvant nullement être compté au nombre des pays vinicoles.

Les droits de douane sur les vins ont, au Canada, subi trois modifications depuis 1871. En 1875, on introduit une classification par degré d'alcool, classification qui n'existait pas avant cette date, mais les vins ne sont, jusqu'en 1879, divisés qu'en deux classes: ceux contenant 20 p.c. d'alcool et au dessous et ne valant pas plus de 48c. par gallon, et ceux ne rentrant pas dans cette catégorie.

En 1879, le tarif actuel est mis en force, et les vins (non mousseux) sont frappés d'un droit *ad valorem* de 30 p.c. et d'un droit spécifique de 25c. par gallon pour les vins renfermant 25 p.c. d'alcool, ou moins, de preuve (hydromètre Sykes) et d'un droit additionnel de 3c. par degré au dessus de 25 p.c. jusqu'à 40 p.c.

Cette échelle de droits peut se traduire comme suit:

SYKES.	CENTIGRADE.	DROIT SPECIFIQUE PAR GALLON.
26.....	14.9	25c.
27.....	15.5	28
28.....	16.1	31
29.....	16.7	34
30.....	17.2	37
31.....	17.8	40
32.....	18.4	43
33.....	18.9	46
34.....	19.5	49
35.....	20.1	52
36.....	20.7	55
37.....	21.3	58
38.....	21.8	61
39.....	22.4	64
40.....	2.29	67

Nous avons résumé dans le tableau suivant le mouvement de l'importation des vins non mousseux au Canada, de 1871 à 1887, et le mouvement des importations faites directement de France.

TABLEAU COMPARATIF DES IMPORTATIONS DE VINS (NON MOUSSEUX) DE LA FRANCE ET DES AUTRES PAYS.

	IMPORTATIONS TOTALES.		IMPORTATIONS DE LA FRANCE.	
	Gallons	Quantité	Valeur \$	Droits \$
1871.....	574,000	242,000	145,583	66,674
1875.....	464,000	154,000	115,992	68,630
1880.....	311,000	77,000	85,768	54,258
1887.....	433,526	104,243	100,925	57,832

Ainsi l'importation française directe, qui était de 242,000 gallons en 1871, et s'était élevée à 351,834 gallons en 1874, tombe à 154,000 gallons en 1875, et à 77,000 gallons en 1880, première année de l'application du tarif actuel.

Nous dirons de suite qu'on ne peut avancer que ce tarif a d'une manière quelconque détourné l'importation directe des vins français, au profit du transit par l'Angleterre,

attendu que les droits sont les mêmes pour les produits expédiés des deux pays; et que de plus les statistiques canadiennes nous prouvent que l'Angleterre a été encore plus frappée que la France, puisque ses expéditions de vins au Canada sont tombées de 115,000 gallons en 1871, à 39,122 en 1887.

Le tarif de 1879, appliqué en 1880, a certainement été des plus désavantageux aux intérêts des vigneron français. Ce sont eux surtout qui, à chaque changement du tarif, ont été atteints, puisque l'importation directe des vins français, représentant 42 p.c. de l'importation totale en 1871, ne représentait plus que 33,1 p.c. en 1875, pour tomber à 24,7 p.c. en 1880, et à 24 p.c. en 1887.

Le trésor canadien a-t-il en quoi que ce soit bénéficié de l'augmentation des droits de douane sur les vins? Nullement; puisqu'il encaissait sur les vins français \$66,674 de droits en 1871, alors qu'avec une manipulation beaucoup plus coûteuse, la douane n'a encaissé que \$57,832 en 1887.

La perte réelle faite par le Trésor Canadien est de beaucoup plus considérable que l'écart que nous relevons entre les recettes de 1871 et 1887.

En effet, dans les statistiques du Département du Revenu de l'Intérieur, nous trouvons que la consommation des alcools, bière, vin a été, par tête, de 1861 à 1886, de:

Années	Alcools Gallon	Bière Gallon	Vin Gallon
1861.....	1,621	1,973	0,098
1868.....	1,604	2,269	0,174
1869.....	1,124	2,290	0,115
1870.....	1,434	2,163	0,195
1871.....	1,578	2,490	0,259
1872.....	1,723	2,774	0,257
1873.....	1,682	3,188	0,238
1874.....	1,994	3,012	0,288
1875.....	1,394	3,091	0,149
1876.....	1,204	2,454	0,177
1877.....	0,975	2,322	0,096
1878.....	0,960	2,169	0,096
1879.....	1,131	2,209	0,104
1880.....	0,715	2,248	0,077
1881.....	0,922	2,393	0,099
1882.....	1,009	2,747	0,120
1883.....	1,090	2,882	0,135
1884.....	0,998	2,924	0,117
1885.....	1,126	2,639	0,109
1886.....	0,711	2,838	0,110

Ainsi la consommation du vin par tête avait triplé de 1861 à 1874. A la première élévation des droits en 1875, le mouvement de progression fait place à un mouvement de recul, et la mise en force du tarif actuel fait, en 1880, tomber la consommation de 12 p. c. au dessous de ce qu'elle était en 1861. De 1880 à 1887, elle s'est relevée, mais elle n'est encore que de 11 p. c. au dessus de celle de 1861.

Cette dernière progression réalisée en face d'un tarif presque prohibitif, est la preuve la plus convaincante que nous puissions donner du développement considérable que prendra l'importation des vins français au Canada, du jour où les droits seront abaissés.

Quelle a été la perte probable qu'a fait subir au Trésor canadien la diminution de la consommation du vin? Elle est facile à établir.

En 1874, la consommation du vin au Canada était de 0,288 par tête, soit le pourcentage le plus élevé de 1861 à 1886, mais nous préférons, pour rester dans la moyenne, prendre pour base de calcul un pourcentage moins élevé, celui de 1871, date d'un des recensements décennaux; en 1871, cette consommation était de 0,259.

En 1887, la population étant évaluée à 4,856,226 âmes, la consommation totale de vin basée sur celle de 1871, aurait été de 1,257, 762 gallons.

Nous pourrions avec justice prétendre que le pourcentage des importations de vins français qui a baissé à chaque changement de tarif, se serait au moins maintenu sans ces changements; cela nous permettrait d'évaluer l'importation française à 42 p. c. de l'importation totale ci-dessus.

Nous préférons, pour ne pas être taxé d'exagération, adopter le pourcentage de l'importation des vins français en 1886, ainsi que leur valeur déclarée, admettant du reste que l'augmentation de la population dans les provinces de l'Ouest a dû certainement augmenter la proportion de la consommation des vins plus montés en alcool que les vins français.

Basant nos probabilités d'importation comme nous venons de l'établir, nous trouvons que l'importation directe des vins français (non mousseux) au Canada, en 1887, aurait dû être de 303,000 gallons d'une valeur de \$290,000 et aurait dû payer en droits de douane (tarif de 1871, 25 p. c. *ad valorem*, et 10c.

par gallon) une somme de \$101,500 alors que sur les vins français la douane n'a, en 1887, avec son tarif élevé, encaissé que \$57,832.

Et pour prouver que notre calcul est établi sur les bases les plus raisonnables, nous nous contenterons de dire qu'en 1874, l'importation directe des vins français avait été de 351,834 gallons, d'une valeur de \$210,782, et ayant payé \$123,845 de droits.

La douane canadienne ne peut prétendre qu'elle a compensé le déficit qu'elle a éprouvé sur l'entrée des vins français non mousseux, par une augmentation sur l'ensemble des importations des vins; le tableau suivant de ses recettes sur les vins, de 1871 à 1887, indiquant le montant des droits prélevés sur la totalité des importations de vins, pendant cette période, ne permettrait pas de soutenir un pareil raisonnement.

DROITS DE DOUANE PRÉLEVÉS SUR LES VINS A LEUR ENTRÉE AU CANADA DE 1871 A 1887.

Années	VINS		Total
	Non-mousseux	Mousseux	
1871.....	\$195,101
1872.....	247,350
1873.....	242,900
1874.....	\$316,033	\$8,990	325,023
1875.....	135,161	25,523	160,684
1876.....	310,155	38,780	348,935
1877.....	226,138	89,857	315,995
1878.....	180,225	27,340	207,565
1879*.....	234,026
1880.....	189,717	34,669	224,386
1881.....	263,366	58,021	321,387
1882.....	314,712	90,783	405,495
1883.....	347,478	90,463	437,941
1884.....	301,394	74,591	375,985
1885.....	287,328	59,090	346,418
1886.....	271,138	63,997	335,135
1887.....	251,904	72,573	324,477

On voit que les recettes des droits de douane sur les vins non mousseux ne se sont élevées de 1874 à 1887, qu'une fois au-dessus de celles de 1874; cela en 1883. Depuis 1883, elles n'ont fait que décroître, pour tomber en 1887, à 20 p. c. au-dessous de ce qu'elles étaient en 1874.

Nous n'avons pas à nous occuper des vins mousseux, d'une consommation limitée, n'ayant nullement souffert de l'élévation des droits et qui au point de vue des masses ne nous intéressent nullement.

Mais si nous appliquions à la totalité de la consommation des vins, les calculs que nous avons employés pour établir la consommation probable des vins français, nous trouverions en nous basant toujours sur la consommation modérée de 1871, et sur le prix moyen des entrées de 1887, que la douane aurait pu encaisser en 1887, sur les vins non mousseux en imposant les droits de 1871, (25 p. c. *ad valorem* et 10 c. par gallon) une somme de \$308,151, soit environ 22 p. c. de plus qu'elle n'a réellement encaissé.

Enfin, si l'on considère que le Canada est prospère et de beaucoup plus riche qu'en 1871, on peut affirmer que l'élévation des droits de douane sur les vins non mousseux, et surtout sur les vins de Bordeaux contenant moins de 26 p. c. d'alcool (Sykes) a eu pour effet non seulement de diminuer considérablement les importations de vin français,

* Les statistiques douanières n'indiquent pas séparément l'entrée des vins mousseux pour cette année.

mais encore de diminuer les recettes de la douane.

La suppression du droit spécifique ou du droit *ad valorem* aurait pour effet immédiat de développer les relations commerciales avec la France et d'augmenter les recettes de la douane canadienne.

De grands efforts sont faits au Canada pour diminuer la consommation de l'alcool; ces efforts sont loin d'être sans résultats, comme on peut s'en convaincre par le tableau comparé de la consommation par tête, publié ci-dessus. Mais la diminution de la consommation de l'alcool a été réalisée au bénéfice de celle de la bière. Or, il y a, surtout dans la Province de Québec, une opinion bien établie que le vin à bon marché diminuerait la consommation de l'alcool et de la bière, pour le plus grand bien de la santé et de la morale publiques.

Avec de tels alliés, et la démonstration mathématique des pertes qu'a fait éprouver au trésor canadien l'élévation des droits sur les vins non mousseux, nous sommes d'avis qu'il serait possible d'obtenir tout au moins le retour au tarif de 1871, d'autant plus que cet abaissement de droit ne nuirait en rien à l'industrie nationale.

COMMENT AUGMENTER LA CONSOMMATION DES VINS FRANÇAIS AU CANADA.

Avant de terminer nous ferons remarquer que si les négociants français veulent augmenter la consommation du vin au Canada, ils devront, avec ou sans changement de tarif, étudier les besoins et la manière de vivre du pays et se conformer à ses usages. Jusqu'ici, on n'a pour ainsi dire rien fait pour présenter au grand public, à la petite bourse, aux vrais consommateurs importants du pays, un vin convenable, bon, pur, et à bas prix.

Les marchands de vins au Canada, à de rares exceptions près, se connaissent peu en vins, tout au moins dans la manière de les traiter et cela se conçoit. Leur commerce se fait parmi une clientèle assez restreinte, clientèle bourgeoise, pouvant payer des prix assez élevés et consommant des vins de choix importés pour la plupart en bouteilles. Dans cette clientèle, la diminution des droits de douane, tout en aidant à augmenter la consommation, n'aura pas de grands résultats.

Mais si les négociants français voulaient faire le nécessaire pour mettre leur vins à la portée des ouvriers et des petits bourgeois, les résultats qu'entraînerait l'abaissement du tarif seraient considérables.

Pour atteindre l'ouvrier et le petit bourgeois, il faudrait établir dans les grandes villes une maison, ou s'entendre avec une maison déjà établie, pour livrer à domicile au gallon, ou même à la bouteille, un vin de bonne qualité et bon marché.

La vente au gallon, en cruche, supprimant la main d'œuvre et le coût de l'embouteillage, mettant le consommateur en communication presque directe avec le producteur, donnerait un résultat des plus satisfaisants pour tous: douane, marchands et consommateurs.

Il est à notre connaissance qu'à Montréal et à Québec des français ont essayé timidement de ce système, il y a quelques années, et que deux d'entre eux qui ont eu assez de courage et de fonds, pour établir leur clientèle, sont aujourd'hui en pleine prospérité. Secondés comme d'autres agents le sont, ces marchands français auraient établi de fortes maisons, et auraient de beaucoup développé l'importation des vins français au Canada.

Il faut que les négociants français abandonnent toute idée de grandes ventes bourgeoises de vins en pièce ou même en feuillette. Les maisons au Canada ne sont pas construites de manière à pouvoir contenir une réserve de vins; il n'existe que peu de caves, et les propriétaires qui en ont dans leurs immeubles, y regarderont à deux fois avant d'y laisser leurs vins, l'hiver sans les chauffer. Quand aux petits consommateurs, ils ne songeront jamais à faire emplette d'une feuillette.

L'augmentation de la consommation des vins et des recettes de douane résultant de l'abaissement des droits de douane n'est plus une théorie, c'est un fait acquis et prouvé par les statistiques anglaises. Les douanes de la Grande-Bretagne ont considérablement augmenté leurs recettes sur les vins, du jour où les droits sur les vins français ont été abaissés à 6d. le gallon.

Nous croyons que les intéressés pourraient facilement convaincre les autorités canadiennes des avantages qu'aurait le Canada la mise en pratique de la théorie inaugurée il y a de longues années en Angleterre.

Ceci acquis, l'augmentation de la consommation des vins français au Canada dépendra uniquement de l'esprit d'entreprise des négociants français.

JULES HELBONNER.

Bigaouette & Frères

En contact journalier avec tout le commerce de détail de Montréal, ayant eux-mêmes tenue jusqu'à ces derniers jours un magasin d'épicerie sur la rue St Laurent à Montréal. MM. Bigaouette et frère se recommandent spécialement aux commerçants de la campagne qui ont des produits à consigner pour la vente à Montréal. Leur responsabilité financière est une garantie sérieuse; leurs relations sont un avantage précieux et l'attention personnelle qu'ils donnent au placement des consignations qu'on leur confie est un gage de succès et de bons retours pour leurs clients.

Le fait que, entre les expéditeurs de la campagne et les détailliers de la ville il n'y aura, grâce à l'entremise de MM. Bigaouette et frère, que l'intervention d'un commissionnaire, assure aux expéditeurs le plus haut prix du marché et aux acheteurs les meilleures conditions d'achat, en supprimant les bénéfices que prennent souvent une couple d'intermédiaires.

Les différents modes de rémunération des ouvriers.

(Suite)

Le "salaire progressif" est susceptible d'applications très nombreuses; c'est un notable perfectionnement du salaire à la tâche; maintenant, il a un inconvénient et peut conduire à un abus: car tout a des inconvénients et est susceptible d'abus, c'est ce que les Anglais nomment le *scamping*, de *scamper* qui signifie courir, détalier, c'est-à-dire une halte dans le travail qui ne fait que de la "camelotte". Pour y remédier, on peut avoir des primes à la qualité de l'ouvrage; mais ici la *friction*, comme disent les Anglais, c'est-à-dire les différends entre patrons, représentés par leurs contre-maîtres, et les ouvriers peuvent se glisser.

M. Schloss donne quelques exemples d'application en Amérique et en Angleterre de ces *progressive wages*; il parle naturellement encore des primes à l'économie du combustible, des matières premières, etc., qui ont aussi le caractère d'accessoires éventuels au salaire.

Le salaire peut être individuel; il peut être aussi collectif. M. Schloss qui, avec raison, cherche à faire les classements les plus exacts et les plus scientifiques qu'il soit possible, étudie le salaire collectif; l'entrepreneur traite alors, non pas avec un ouvrier isolé, mais avec un groupe d'ouvriers, qui se répartissent ce salaire global entre eux à leur guise. En général, le salaire collectif est un salaire à la tâche pour le groupe considéré comme unité; dans ce groupe, il y a souvent un homme qui se dégage plus ou moins des autres, c'est le premier ouvrier ou chef ouvrier, le *foreman*. Notre auteur cite des exemples de ce salaire collectif à la tâche, emprunté aux Docks Royaux (*Royal Dockyards*) où l'on s'en loue; il fait ressortir les avantages et les inconvénients. Celui-ci est, d'ailleurs, bien connu en France où on le pratique de longue date, notamment dans la métallurgie. M. Gibon, dans son étude *Des divers modes de rémunération du travail*, en a signalé des exemples.

De même qu'il y a des "salaires progressifs" individuels, il peut y avoir et il se rencontre souvent des "salaires progressifs collectifs", *collective progressive wages*; c'est même là que le principe de la progressivité du salaire acquiert le plus d'efficacité et est le plus répandu. M. Schloss se livre à un examen très intéressant de cette méthode qui est appliquée dans les *East and West India docks*, dans les *Metropolitan Docks* et dans un grand nombre d'établissements métallurgiques. Les gains de l'ouvrier en sont parfois singulièrement accrus; la comptabilité en est très simplifiée; mais on se plaint du "surmenage", *over exertion, over driving*; la situation du chef ouvrier, *foreman*, n'est pas non plus sans soulever parfois des difficultés. Le système néanmoins, a tant d'avantages que l'on doit passer sur les inconvénients en s'efforçant de les atténuer.

Outre ce travail à la tâche, confié à des groupes d'ouvriers, on trouve le *Contract Work*, ou contrat passé avec un seul ouvrier ou quelques associés qui en emploient un certain nombre d'autres, non associés; c'est ce que nous appelons le marchandage, régime très profitable à la sélection des natures vigoureuses et bien douées dans la population ouvrière, mais qui, en général, est médiocrement vu de celle-ci. On sait que, en 1848, on l'interdit en France; mais la nature des choses le rend vivace.

Le *Contract Work* peut amener toute une catégorie de *sub-contracts*, de sous-contracts; car celui qui a traité pour une tâche peut soustraire, en décomposant cette tâche en plusieurs autres, et ainsi de suite; il n'y a de limite à ces sous-contracts que lorsqu'on arrive au travail individuel aux pièces faits par un ouvrier non pas vis-à-vis d'un patron, mais vis-à-vis d'un autre ouvrier qui tient lui-même son sous-contrat d'un troisième et ainsi de suite.

Ce régime a conduit parfois à ce que les Anglais ont appelé le *sweating system*, système de la sueur, c'est-à-dire d'un travail indéfini, imposé, en dernière ligne, par toute une série de sous-contractants superposés, à de pauvres infortunés, notamment des femmes et des enfants qui ne savent pas se défendre. Plus celui qui donne l'ouvrage est semblable à l'ouvrier, et plus il y a de chances que les conditions du travail soient dures, les bourgeois, si bafoués, étant par leur éducation et leur milieu plus accessibles aux ménagements et aux accommodements que les gens de moindre éducation et de moindres moyens. Cette sorte de corruption du contrat de travail ne peut guère, d'ailleurs, être prévenue par la loi, et si, dans quelques branches du travail à Londres, dans l'industrie de la couture et de la confection notamment, on en pâtit, il ne semble pas qu'en France nous en souffrirons, du moins dans une mesure alarmante.

M. Schloss entre dans des détails sur la situation du chef ouvrier ou contremaître, *foreman*, qui est une pièce si essentielle du régime industriel actuel. Il y a beaucoup à dire à ce sujet. Lui aussi peut être au salaire fixe, ou au salaire aux pièces, ou au salaire progressif. La formation de bons contremaîtres, avec toutes les qualités physiques, intellectuelles et morales que cette situation exige, est une des plus grandes difficultés industrielles. Il n'est pas étonnant que dans cette période que nous avons nommée "la période chaotique de la grande industrie", on n'ait pas encore atteint, à ce point de vue, le degré, sinon de perfection, du moins d'appropriation désirable.

Les derniers chapitres de M. Schloss sont consacrés à la participation aux bénéfices et à la coopération; l'auteur y apporte les mêmes qualités de précision et d'impartialité; mais le sujet est assez important pour que nous le réservions.—PAUL LEROY-BEAULIEU.

Pigeon, Gendron et Cie.

La maison Beauchamp, Pigeon et Cie était depuis longtemps une de nos bonnes maisons d'épicerie de gros de la place de Montréal MM. Pigeon et Gendron, qui lui succède, sous la raison sociale "Pigeon Gendron et Cie." n'ont point dérogé et savent maintenir au plus haut de l'échelle, la réputation de la maison, M. Pigeon était le principal associé de la maison Beauchamp Pigeon et Cie., qu'il a toujours dirigé personnellement. M. Gendron qui a été pendant bien des années gérant de la maison Gaucher et Telmosse a aussi lui, une longue et fructueuse expérience dans le commerce de l'épicerie. Le commerce est sûr de trouver chez MM. Pigeon Gendron et Cie., la même courtoisie et la même droiture avec un assortiment des plus complet et des mieux choisis de tout ce qui se vend dans un magasin d'épicerie.

Les Radiateurs Safford

Nos lecteurs trouveront dans le présent numéro une annonce intéressante des "Radiateurs Patentés de Safford." Le chauffage à l'eau chaude est devenu si général, même dans les demeures modestes, que l'on est à chercher sérieusement toutes les améliorations à la fois économiques et efficaces. Dans les Radiateurs de Safford on trouve ces deux avantages à un haut degré. Les objections que l'on a faites jusqu'ici aux Radiateurs en fonte, sont: l'épaisseur de la fonte qui leur donne une apparence désagréable, contribue en même temps à retenir la chaleur au lieu de la distribuer dans les appartements, ce qui cause une grande perte de combustible; ainsi que les joints en caoutchouc ou autre matière qui, à l'automne, suintent invariablement et finissent par occasionner des troubles interminables. Les sections du Radiateur Safford sont aussi minces que les parois des tuyaux en fer et sont vissées les unes aux autres solidement, sans l'intervention d'aucun corps étranger, ce qui forme des joints permanents et rend l'appareil aussi solide qu'un serpent en tuyaux. Les formes sont très délicates et ne sont surpassées ni au Canada ni aux Etats-Unis.

La Compagnie qui le fabrique ne fait que des Radiateurs, et ayant un outillage spécial pour les différentes parties de l'appareil on conçoit qu'elle peut apporter la dernière perfection dans les plus petits détails de la fabrication. Elle convertit actuellement par jour, 14 tonnes de fonte en radiateurs, et le dernier contrat qu'elle vient de conclure, pour le nouveau Palais Législatif d'Ontario, va nécessiter l'emploi d'environ 150 tonnes de radiateurs ou l'équivalent d'une surface, chauffante de 150,000 pieds de tuyau d'un pouce, ce qui est le plus fort contrat donné au Canada pour des radiateurs en fonte. Ce contrat n'a été donné qu'après un examen minutieux par des experts chargés par le gouvernement d'Ontario de

faire une enquête sur les mérites des meilleurs Radiateurs fabriqués au Canada et aux Etats-Unis. Le rapport des experts a été unanime en faveur des Radiateurs Safford qui sont déclarés supérieurs à tous les autres.

Les agents de la compagnie à Montréal Messrs H. McLaren & Cie, sont bien et favorablement connus dans notre ville. Un examen des échantillons à leurs bureaux No. 30 rue St-François Xavier sera certainement profitable à ceux qui ont besoin d'un appareil de chauffage.

L'ECONOMISTE FRANÇAIS

Sommaire de la livraison du 12 mars 1892.

PARTIE ÉCONOMIQUE

La situation financière de l'Espagne, les déficit et la baisse du change; expédients et remèdes, p. 321.

L'Assurance contre la vieillesse et l'invalidité en Allemagne, p. 323.

Les discussions de la Société d'économie politique de Paris: quelle politique conviendrait le mieux au développement de nos colonies? p. 325.

La Chine et les entreprises européennes; ce qu'il faut de capitaux pour mener une maison de commerce, p. 327.

La coopération en France; les mystères coopératifs et la statistique; le Congrès de 1891; la suppression de la concurrence; résolutions et desiderata du Congrès; la participation, son zélateur et ses adversaires, p. 329.

Lettre d'Angleterre: la situation monétaire; le commerce extérieur du Royaume-Uni en février; les chemins de fer aux Indes; la réunion annuelle de l'Association des Chambres de commerce, p. 331.

Le budget de 1893 et la réforme de l'impôt sur les boissons, p. 335.

Lettre de Grèce; les finances de Grèce, p. 333.

Revue économique, p. 334.

Nouvelles d'outre mer: Colombie, République Argentine, p. 335. Tableaux comparatifs des quantités des diverses marchandises importées en France pendant les années 1891, 1890 et 1889.

PARTIE COMMERCIALE

Revue générale, p. 335. — Sucres, p. 337. — Prix courant des métaux sur la place de Paris, p. 338. — Cours des fontes, p. 338. — Correspondances particulières: Lyon, Bordeaux, Marseille, le Havre, p. 339.

REVUE IMMOBILIÈRE

Adjudications et ventes amiables de terrains et de constructions à Paris et dans le département de la Seine, p. 339.

PARTIE FINANCIÈRE

Banque de France—Banque d'Angleterre—Tableau général des valeurs.—Marché des capitaux disponibles—Marché anglais—Rentes françaises.—Obligations municipales — Obligations diverses: chemins de fer espagnols et portugais, valeurs argentine.—Actions des chemins de fer: Médoc, Ohemins de fer Autrichien, chemins de fer Espagnols. Institutions de crédit; Société de Dépôts et Comptes courants.—Fonds étrangers.—Valeurs diverses.—Suez.—Assurances.—Renseignements financiers; Recettes des Omnibus de Paris, de la Compagnie Française de Tramways, des Voitures de Paris et du Canal de Suez.—Changes.—Recettes hebdomadaires des chemins de fer, p. 340 à 348.

Compagnie des Moulins à Papiers de Montréal

(Moulins à Papier du St-Laurent)

— Manufacture et vente de —

Papier à Livres,

Papier Teinté,

Papier No. 3 à journaux,

Papier coloré pour affiches,


Papier manille blanchi et ecru,

Papier brun d'emballage de paille,

Papier à factures, à lettres, à mémoires

Et fournitures d'Imprimeries en général

Papiers spéciaux sur commande. Prix spéciaux pour fortes commandes. Notre spécialité est de fournir aux journaux par contrat.

 Demandez les échantillons et les prix avant de donner vos commandes.

BUREAUX ET MAGASINS:

586 à 588 RUE CRAIG, MONTREAL.

Prosperité et Progrès

Assemblée générale annuelle de la Compagnie d'Assurance sur la vie "Sun"

L'assemblée annuelle de cette institution prospère a eu lieu dans la salle spacieuse de la Direction dans la splendide bâtisse que la Compagnie vient de faire construire sur la rue Notre-Dame, jeudi, le 24 mars.

Les actionnaires et autres intéressés étaient présents en grand nombre. Le président de la Compagnie M. R. Macaulay occupait le fauteuil.

Voici le rapport soumis à l'assemblée par les directeurs.

RAPPORT.

Le rapport que vos directeurs ont l'honneur de soumettre à cette assemblée couvre les transactions d'un exercice qui a une grande importance dans l'histoire de la Compagnie. Les douze mois qui viennent de s'écouler ont ressemblé à leurs prédécesseurs au point de vue de la rapidité du progrès et de la prospérité générale; c'est aussi le premier que la Compagnie a passé dans la Bâtisse solide et belle où la Compagnie a installé son bureau principal.

Pendant l'année, 3301 demandes d'Assurance sur la vie ont été reçues, pour un montant de \$5,901,521.60, ce qui est une augmentation de 467 dans le nombre et de \$1,365,515.81 dans le montant, sur les transactions régulières de l'exercice précédent, déduction faite, bien entendu, des polices transférées en réassurance par la Compagnie d'Assurance "La Citoyenne" Sur ces demandes, la Compagnie en a accepté 3064, pour un montant de \$5,343,883.39, et elle a émis des polices en conséquence. Les autres ont été refusées ou retirées.

Au 31 décembre 1891, il y avait en vigueur, dans les livres de la Compagnie, des ré-assurances, 12,611 polices sur la vie, représentant \$19,425,411.84.

Pour l'assurance contre les accidents, la Compagnie a reçu 1,897 demandes pour \$5,090,000 d'assurance; elle a émis 1879 polices pour \$5,051,500 d'assurance. A la date précitée il existait dans ce département 2,480 polices représentant \$5,720,650. En ajoutant ces chiffres à ceux de l'Assurante sur la vie, on trouve un total de 15,091 polices pour \$25,146,061.84 en vigueur à la clôture de l'exercice.

Vos directeurs continuent à exercer la plus scrupuleuse attention dans l'acceptation des demandes et cette pratique de choisir avec soin nos risques produit un effet avantageux sur nos pertes par décès. Ces pertes sont très modérées, si l'on tient compte de l'augmentation rapide des affaires de la compagnie. Les réclamations qui se sont produites en 1891, dans l'assurance sur la vie ont atteint le chiffre de \$168,061.08, sur 96 polices.

Le total des sommes payées pendant l'exercice aux porteurs de polices, en pertes par décès, dotations échues, bénéfices, etc, a été de \$207,267.80. Depuis sa fondation la compagnie a payé pour ces mêmes causes \$1,542,083.56. On peut juger par cette somme énorme combien de fois nos polices ont écarté la misère du veuf et de l'orphelin.

Les états de compte qui suivent indiquent que la position financière de la compagnie est prospère. Les recettes ont atteint le joli total \$920,174.57. Si l'on déduit des deux derniers exercices les réserves pour réassurances reçues de la Citoyenne on trouvera que les recet-

tes en espèces ont augmenté de \$410,388,73, sur l'année 1890. L'actif est aussi augmenté de \$412,057,25 et se trouve maintenant porté à \$2,885,571.44, sans compter le capital souscrit et non appelé. L'excédant aussi est considérablement augmenté, il est aujourd'hui de \$285,119.18, au-dessus de tout le passif, y compris le capital social. La répartition des bénéfices aux porteurs de polices qui ont maintenant cinq ans d'existence ou plus, est actuellement en voie de progrès et les résultats en sont très satisfaisants. En comparant le résultat de la période quinquennale qui vient de se terminer avec ceux des périodes précédentes, on trouve que les bénéfices acquis sont trois fois plus considérables tandis que les assurances en vigueur n'ont fait que doubler. Cela prouve que la faculté d'acquiescer des bénéfices a fait mieux que se tenir à la hauteur du progrès des affaires. C'est un fait qui fera plaisir à nos sociétaires assurés.

Les directeurs, en outre, sont heureux de vous informer que, après mûre délibération, ils ont cru pouvoir faire une concession nouvelle et très importante aux porteurs de police, en réduisant de dix à six et deux tiers pour cent la proportion des bénéfices nets payables aux actionnaires. Les porteurs de polices se trouveront ainsi à recevoir quatre-vingt-treize et un tiers pour cent de l'excédant total, au lieu de quatre-vingt dix pour cent qu'ils ont reçus à la dernière répartition. Les porteurs de police reçoivent ainsi la protection d'un capital considérable pour une somme nominale. La sécurité doit toujours être la considération première en ce qui concerne l'assurance sur la vie et vos Directeurs croient qu'ils ont, par cet arrangement assuré aux porteurs de polices la garantie d'une compagnie à fonds social, pour ainsi dire sans frais pour eux.

Les placements sont toujours l'objet d'une surveillance attentive de la part du bureau, et ils se trouvent dans une situation exceptionnellement avantageuse. Un comité de vos directeurs les a scrupuleusement examinés et son rapport est annexé aux présentes.

Nos auditeurs se sont, en outre personnellement mis en communication avec nos débiteurs hypothécaires, afin de vérifier l'exactitude des sommes dues par eux à la compagnie. Leur certificat est aussi annexé.

Les directeurs sortant de charge sont MM. S. H. Ewing, W. J. Withall et R. Macaulay, qui sont tous rééligibles.

Recettes	
Primes—vie ordinaire.....	\$672,550 26
La Citoyenne.....	78,613 90
Total des primes—vie.....	\$751,164 16
Accidents.....	33,203 49
Total des recettes—pri- mes.....	\$784,367 65
Moins payé pour les ré- assurance.....	411 61
Intérêts.....	\$ 783,956 04
Loyers.....	132,909 42
	3,309 11
Recettes totales.....	\$ 920,174 57
Déboursés	
Pertes par décès, y com- pris les boni.....	\$172,141 23
Dotations échues, y com- pris les boni.....	12,548 36
Annuités.....	1,636 65
Pertes par accidents.....	17,550 56
Bénéfices payés com- pant aux porteurs de polices.....	2,889 37
Rachat de polices.....	12,992 19
	\$ 224,818 36
Dividendes sur capital payés en Janvier.....	7,500 00
Frais d'Administration.....	121,224 33
Commissions.....	78,318 93
Honoraires des Méde- cins.....	13,067 41
Total des déboursés	\$ 444,909 03
ACTIF :	
Excédent des recettes...	475,245 45
Obligations municipales au cours du jour.....	\$ 493,688 77

Actions-Montreal Loan Mortgage Co., cours du jour.....	30,673 87
Prêts sur propriétés fon- cières, première hypo- thèque.....	1,739,505 32
Prêts sur actions et va- leurs.....	65,200 00
Immeubles y compris la bâtisse de la Compa- gnie.....	251,573.93
Prêts sur polices de la Compagnie (réserves sur polices \$350,000)....	146,893 10
Espèces en caisse et en banque.....	36,236 75
Primes échues, sur poli- ces en vigueur (pour la plupart desquelles les jours de grâces ne sont pas expirés.....)	\$ 99,888 92
Primes retardées.....	62,721 19
	\$162,610 11
Moins 10 p.c. pour col- lection.....	16,261 01
Ces primes sont garan- ties par les réserves sur les polices comprises dans le passif, de plus de \$600,000.....	\$ 146,349 10
Autres valeurs actives (détails donnés).....	62,950 60
Actif net.....	\$2,885,571 44
Capital souscrit mais non appelé.....	437,500 00
Actif total.....	\$3,323,071 44

PASSIF.

Réserves nettes (calcul du gouvernement)....	\$2,480,842 98
Primes d'accidents non gagnées.....	15,294 61
Pertes par décès (vie) non payés, rapportés, mais non prouvés ou attendant quittance..	23,443 20
Dotations échues atten- dant quittance.....	1,000 00
Dividende du 2 jan- vier, 1892.....	3,750 00
Autres engagements....	13,621 47
Total du passif.....	\$2,537,952 26
Excédent réel pour les porteurs de polices....	347,619 18
	\$2,885,571 44
Capital versé.....	62,500 00
Excédents sur tout le passif et le capital so- cial.....	285,119 18
	\$ 347,619 18

(En comptant le capital non appelé, l'excédant en faveur des porteurs de polices est de \$785,119.18).

Parmi ceux qui ont pris la parole, sont M. R. Macaulay, président, M. W. J. Withall, the Hon. A. W. Ogilvie, M. Charles Alexander. M. C. D. Proctor, M. S. H. Ewing, M. J. P. Cleghorn, M. James G. Ross, (auditeur), M. Selkirk Cross, M. Charles Cushing, M. James Tasker, etc.

L'espace ne nous permet pas de reproduire leurs discours, *in extenso*, mais tous ont exprimé la plus vive admiration pour les progrès étonnants accomplis par la Compagnie, et la brillante situation financière qu'accuse l'état de ses affaires. Tous considèrent que les opérations de l'exercice ont été un magnifique succès et que le résultat de la répartition quinquennale qui se chiffre par un excédant à répartir de \$285,119.18, tout à fait satisfaisant.

L'augmentation rapide de l'actif et la qualité excellente des placements ont été l'objet d'éloges répétés. La beauté et le confort des nouveaux bureaux, et la petite proportion de propriété immobilière qui figurent dans l'actif, eurent aussi leur part de commentaires flatteurs pour la direction.

La Compagnie est déjà une des institutions financières les plus considérables de la confédération; mais les chiffres qui viennent d'être exposés montrent qu'elle a en elle le germe d'une expansion gigantesque, et il y a tout lieu de croire que, dans un avenir peu éloigné, les chiffres actuels, si brillants qu'ils soient, seront totalement relégués dans l'ombre. La base fondamentale du succès de la compagnie; c'est la manière très libérale dont elle traite ses porteurs de polices, par exemple, en émettant des polices sans conditions. Sa réputation s'étend déjà bien au delà des frontières du Canada.

Les directeurs sortant de charge ont été réélus à l'unanimité.

A. E. Mallette et Cie.

M. A. E. Mallette, autrefois géant de la maison H. Bernard, importateur de vins, liqueurs etc., a succédé à M. Bernard, sous la raison sociale de A. E. Mallette & Cie. M. Mallette est le représentant de quelques unes des meilleures maisons des Charentes, et spécialement de la maison JOBIT dont le brandy est si favorablement connu par tout le Canada, et dont l'excellence et la pureté est attesté par le certificat de M. le Dr. Fafard publié dans une autre colonne.

CHAPUT & FRÈRES

Longtemps les agences américaines, Dun Wiman et Cie. et Bradstreet, ont eu le monopole des renseignements commerciaux au Canada. Depuis six ou sept ans, cependant, un canadien français, qui avait fait son apprentissage du métier avec ces agences, est en train de prendre sur elle une avance considérable et de monopoliser la confiance du public canadien. Ayant pris la suite des affaires d'une agence assez modeste qui, fondée quelques années auparavant, avait déjà passé par deux ou trois mains. M. M. Chaput et frères ont vite placé cette agence sur un pied où elle pouvait soutenir avec avantage la comparaison avec ces rivales américaines. A partir de ce moment, l'agence Chaput frères n'a fait que progresser, étendant de tous côtés son champ d'informations, se créant des relations précieuses dans toutes les parties du monde et couvrant surtout le Canada tout entier d'un réseau de correspondants honorables et bien renseignés qui ont fait de cette agence la meilleure intermédiaire de renseignements que notre commerce puisse désirer. Le bureau à Montréal No. 10 Place d'Armes, contient l'histoire véridique, détaillée de la carrière commerciale de tous les commerçants, industriels etc. du pays, ainsi que d'une foule de particuliers marchands ont besoin de connaître la responsabilité financière.

Sans vouloir en faire une question de nationalité, il est bien permis de demander à nos lecteurs d'encourager ces compatriotes qui peuvent les servir, non seulement aussi bien, mais mieux que les américains et dont les bénéfices, au lieu d'être expédiés à New-York, restent dans le pays. M. M. Chaput frères exercent leur profession avec la plus grande délicatesse de conscience. Ils ne disent jamais: "Souscrivez ou vous serez mal cotés." Ils n'ont pas besoin de ce moyen pour augmenter de force leur clientèle. Tout ce qu'il demande c'est qu'on leur donne la part de patronage qu'ils méritent et ils se recommandent aussi bien au commerce de gros qu'au commerce de détail, ce dernier surtout, ayant si souvent besoin de connaître la position de fortune et la manière de payer de nouveaux clients qui demandent du crédit.

ETABLIE EN 1870.

J. C. HEMOND & CIE

MANUFACTURIERS DE

CHAUSSURES

EN GROS

BUREAU ET MANUFACTURE

13, 15, 17, 19 et 21 Rue Sainte-Thérèse,

MONTREAL



Notre Chaussure "Jubilee" ci-haut représentée, sous le rapport du confort, de l'élégance, de la durabilité et du bas prix, ne peut être surpassée.

La demande toujours croissante que nous recevons tous les jours, nous prouve amplement sa supériorité.

ESSAYEZ-LA

Nous manufacturons et avons constamment en magasin un assortiment de toute espèce de Chaussures à la disposition de MM. les marchands de la campagne.

Ouvrage simple, "TURN," une grande spécialité.

Une visite est respectueusement sollicitée.

J. C. HEMOND & CIE

Association Immobilière.

A son assemblée générale, mensuelle, tenue lundi soir le 4 Avril courant, l'Association Immobilière a décidé de présenter un bill privé à la Législature de Québec, pour obtenir les amendements qu'elle désire à la Charte de la Cité de Montréal. A cette fin, la requête suivante a été rédigée et approuvée par l'assemblée, elle devra être imprimée, et les membres devront se charger de la faire signer par autant de propriétaires que possible.

Canada
Province de Québec

A Son Honneur
le Lieutenant Gouverneur en
Conseil.

Aux Honorables Membres du Conseil
Législatif et
Aux Honorables Membres de l'Assemblée
Législative.

L'humble Requête des sous-signés, propriétaires francs tenanciers de la cité de Montréal, district de Montréal.

Expose respectueusement :

Que le nombre des échevins de la cité de Montréal, par suite de l'annexion des nouveaux quartiers, est devenu trop considérable pour la bonne expédition des affaires ; que l'annexion probable des municipalités environnantes, accroîtra encore ce nombre dans des proportions anormales et qu'il y aurait avantage à prendre dès aujourd'hui le moyen de faire disparaître cet inconvénient.

Que depuis un certain nombre d'années il s'est fait, dans le mode de prélever les taxes et d'établir le suffrage pour les fins municipales, des changements graves qui ont créé des appréhensions et qui sont de nature à léser les intérêts de la propriété foncière.

Que tous les citoyens désireux de voir la prospérité de Montréal assise sur une base solide, ont vu avec alarme conférer au Conseil de Ville le droit de contracter des emprunts avec hypothèque privilégiée sur la propriété foncière sans exiger la ratification par les propriétaires.

Qu'ils sont d'avis que le conseil de ville n'a pas usé de ce droit avec discrétion et a porté la dette civique à un chiffre exagéré.

Que les soussignés sont en faveur des expropriations faites dans un but d'utilité publique ; mais que l'expérience les a forcé de constater que la loi qui régit ces expropriations est fort défectueuse ; que la volonté des intéressés est mise de côté ; que les taxes spéciales sont réparties d'une façon abusive ; que la spéculation s'est servie de cette loi comme d'une arme contre le trésor civique ; que les petits propriétaires sont menacés de la ruine ; et que, dans l'intérêt de la prospérité bien entendue de la cité, il importe de changer cette loi pour faire cesser ces abus.

En conséquence, les soussignés, prient Votre Honneur, ainsi que les Honorables Membres du Conseil Législatif et les Honorables Membres de l'Assemblée Législative, de

vouloir bien adopter une loi ayant les effets de :

1o Réduire le nombre des échevins à deux par quartier et faire renouveler le conseil de ville par moitié tous les ans

2o Faire élire l'un des échevins de chaque quartier, par le vote des propriétaires fonciers et l'autre par le vote général des électeurs municipaux du quartier.

3o Composer le comité des Finances entièrement d'échevins élus par les propriétaires fonciers.

4o Porter le cens d'éligibilité des échevins élus par les propriétaires à la somme de Dix mille piastres, [\$10,000] en propriétés foncières, en sus de toute hypothèque, pouvant les graver, tout en laissant le cens d'éligibilité actuel pour les autres échevins ; et porter le cens d'éligibilité du maire à la somme de \$20,000, également en propriétés foncières en sus de toute hypothèque.

5o Décréter que tout maire, échevin ou électeur municipal qui aura été reconnu coupable de manœuvres frauduleuses, sera privé du droit d'être élu et de voter aux élections municipales pendant l'espace de sept ans, et sera passible d'une amende.

6o Décréter également qu'aucun emprunt civique ne pourra être contracté sans avoir reçu au préalable le vote des deux tiers des membres du conseil, et sans avoir été sanctionné par le vote des propriétaires fonciers.

7o Poser comme règle qu'aucun tel emprunt ne pourra être contracté si le montant de la dette civique dépasse déjà la proportion de quinze pour cent de la valeur des propriétés imposables pour les fins ordinaires.

8o Etablir que, à l'avenir, les expropriations devront se faire d'après les règles suivantes :

a. Dans le cas de demandes ou procédés en matière d'expropriation pour fins d'améliorations publiques, les propriétés appartenant à la ville et celles des gouvernements fédéral et provincial en cette ville seront neutralisées et ne compteront plus à l'avenir dans la liste des propriétés appartenant aux citoyens favorables ou défavorables à telles améliorations.

b. Aucune ouverture de rue nouvelle, prolongement, élargissement ou redressement de rues anciennes n'auront lieu, à l'avenir, que sur la demande de la majorité en nombre et en valeur des propriétaires intéressés dans telles améliorations ; les seuls riverains de telles rues devant être considérés comme parties intéressées dans telles améliorations.

c. Dans le cas d'ouverture de rues nouvelles ou prolongement de rues anciennes, les propriétaires des terrains qu'elles traversent devront donner le terrain nécessaire à l'ouverture ou prolongement de ces rues.

d. Dans le cas d'élargissement ou redressement de rues anciennes, sur la demande de la majorité des propriétaires intéressés, la ville contribuera pour la moitié du coût de cette amélioration et les riverains

de la rue entière pour l'autre moitié.

e. Dans le cas où la ville voudrait faire une amélioration, dans l'intérêt public, qui ne soit pas demandée par la majorité des propriétaires intéressés, elle aura le pouvoir de la faire en achetant ou en expropriant dans leur entier les propriétés dont elle devra utiliser une partie pour telle amélioration, quitte à revendre le surplus après l'amélioration faite ; mais ce pouvoir ne pourra pas être exercé pour l'ouverture de rues nouvelles sur des terrains vacants.

9o Ne plus permettre de concéder aucun privilège spécial dans les rues ni sur les autres propriétés de la ville, sans que les termes et conditions de la concession aient été établies d'avance, et publiées dans les journaux et sans que la cité ait essayé préalablement de vendre cette concession aux enchères.

Et vos Requérents ne cesseront de prier.

Montréal 4 Avril 1892.

J. C. HÉMOND & CIE.

Une des manufactures de chaussures les plus importantes et les plus florissantes, grâce à la perfection de son outillage à l'expérience de son chef au savoir faire de ses employés, du haut en bas de l'échelle, et à l'intelligence de ses représentants à l'extérieur, c'est la manufacture de MM. J. A. Hémond et Cie. Le nom de M. Hémond est connu depuis de longues années dans cette industrie ; M. Pierre Hémond, père de M. J. C. Hémond étant un des premiers canadiens-français qui aient monté une manufacture de chaussure de grandes dimensions.

M. J. C. Hémond, son fils et successeur, est aujourd'hui d'un personnel et d'un matériel industriels qui lui permettent de donner satisfaction à la clientèle la plus fastidieuse comme à celle qui demande des marchandises solides mais à bon marché. Nous ne saurions mieux faire que de recommander à nos lecteurs de faire une visite à la manufacture de la rue Ste Thérèse lorsqu'ils viendront à Montréal et de réserver un bon accueil au représentant de la maison lorsqu'ils ira les visiter.

LAPORTE MARTIN et Cie.

Un fils de ses œuvres, s'il en fut, M. Hormidas Laporte est né à Lachine le 7 Novembre 1850. Il reçut une éducation primaire à l'école de son village et vint avec ses parents se fixer à Montréal en 1866. Il entra d'abord dans une manufacture de clou puis, quittant l'industrie pour le commerce, sa véritable vocation, il entra comme commis dans une épicerie du faubourg St-Joseph. En 1870, il prenait pour son compte un magasin d'épicerie au coin des rues Bonaventure et St-Martin ; en 1872, il transportait son magasin sur la rue Richmond et ensuite sur la rue St-Joseph, à quelques pas du site où s'élève aujourd'hui la magnifique bâtisse qu'il vient

d'acheter, et qui est un des plus beaux monuments de la rue Notre-Dame Ouest. En 1879, il abandonnait pour quelque temps l'épicerie pour le commerce de bois ; en 1881, il retournait à ses premières amours et jetait définitivement la base de la maison prospère dont il est le principal associé. M. Laporte a pris part, dès le début, une part active aux travaux de la Chambre de Commerce du District de Montréal, et a fait partie pendant plusieurs années du conseil de cette chambre. Aux dernières élections, la Chambre l'a élu à l'unanimité Vice-Président.

M. J. B. A. Martin, un de nos négociants les plus actifs et les plus intelligents, a fait son apprentissage dans la maison Gaucher et Telmosse, d'où il passa successivement chez L. O. Turgeon, puis chez Quintal et fils où il a occupé pendant treize ans un emploi de confiance. Il est entré en 1888, en société avec M. Laporte.

M. J. O. Boucher, entré dans l'épicerie comme commis chez M. Laporte, en 1870, a fait son apprentissage à bon école ; et lorsque les affaires de M. Laporte en 1888 eussent pris un tel développement qu'il se vit obligé de prendre des associés, il jeta naturellement les yeux sur son ancien commis ; dont il avait pu apprécier l'intelligence des affaires, l'activité, l'esprit d'ordre et le talent d'organisation.

Détail caractéristique, les trois associés compte aujourd'hui chacun, 41 ans révolus.

La bâtisse que MM. Laporte, Martin et Cie. occupent, a été construite par eux, sur l'emplacement d'un temple protestant ; elle a un front de 75 pieds sur la rue Notre-Dame et de 87 pieds sur la rue des Seigneurs ; elle est en pierre de taille et à sept étages.

Outre les immenses magasins de la maison d'épicerie, la bâtisse contient une succursale de la *Merchants Bank of Halifax*, un bureau d'architecte, un bureau d'agence générale et une étude de no-taire.

Cie de Téléphone Bell du Canada

C. F. SISE, Président,
GEO. W. MOSS, Vice-Prés.
C. P. SCLATER, Sec.-Trésorier.

Cette Compagnie vendra ses instruments à des prix variant de 10 à 25 piastres le set. Ces instruments sont protégés par les brevets que possède la compagnie, et les acquéreurs sont par conséquent à l'abri de contestations et pourront se servir des lignes principales aux prix des abonnés.

La compagnie prendra des arrangements pour relier les localités privées de communications téléphoniques, avec le bureau de télégraphie le plus proche, ou encore construira des lignes privées pour les individus ou les compagnies, pour relier leurs résidences à leurs places d'affaires. Elle est prête à fabriquer toutes sortes d'appareils électriques.

Pour détails complets s'adresser au bureau de la Compagnie à Montréal

Prenoveau, Turcot & Martineau
CONTRACTEURS
407 Rue BERRI, Montréal
BELL TELEPHONE 6915.

LA SÉCURITÉ DANS LES AFFAIRES

Est le principal élément du Succès.

Si vous voulez être parfaitement renseigné et par conséquent faire des transactions non seulement lucratives, mais sûres,

PRENEZ UN ABONNEMENT A L'AGENCE

CHAPUT FRÈRES

Cette agence commerciale canadienne française, fondée en 1886 vous fournira, à un prix très modéré,

Des renseignements minutieusement contrôlés, tenus au jour le jour, détaillés et honnêtes, sur l'histoire et la situation des hommes d'affaires au Canada, aux Etats-Unis, en Europe, etc., etc.



AYANT DES CORRESPONDANTS

Dans toutes les villes du Canada :

Dans toutes les principales villes des Etats-Unis : à New-York, Boston, Chicago, St-Louis etc.

Dans toutes les principales villes d'Europe : Londres, Paris, Berlin, Bruxelles, etc., etc.

Elle se charge, outre le service des renseignements, du règlement des affaires litigieuses au Canada et à l'étranger, des recouvrements difficiles, etc., etc.

10 PLACE D'ARMES,

MONTREAL.

* FONDÉE EN 1842 *

L. CHAPUT, FILS & CIE

EPICIERIERS EN GROS

Importateurs de Thé, Vins, Liqueurs, Provisions

ETC., ETC., ETC.

2, 4 et 6 rue DeBresoles, 17 rue St-Dizier, 123 à 133 rue LeRoyer

MONTREAL

*Nous donnons une attention spéciale au commerce de Thé.
Notre Stock est toujours considérable et des plus variés dans toutes les lignes.
Les Marchands sont cordialement invités à visiter nos magasins, ils sont certains de
trouver ce qu'ils leur faut aux plus bas prix du marché.*

AU COMMERCE GENERAL.

Nous avons l'honneur de vous informer que la société commerciale d'Épicerie en Gros "GAUCHER & TELMOSSÉ" devant cesser le premier Avril prochain, par expiration de contrat, les affaires en gros:

EPICERIES, VINS, LIQUEURS,

Conserves Alimentaires Etc.,

de toute provenance, seront continuées par nous aux mêmes magasins:

242 - 244 - 246 RUE SAINT-PAUL.

Nous osons compter sur notre bienveillant patronage comme par le passé, et de votre côté, soyez assuré que nous chercherons à donner la plus entière satisfaction à nos pratiques, et ce au meilleur de notre habileté.

Veillez croire que nous négligerons rien sous le rapport de la ponctualité du service et de la qualité des marchandises pour que notre maison soit à la hauteur des besoins du commerce.

Nous serons très heureux d'entrer en relation immédiate avec vous et nous nous tenons à votre disposition entière.

Espérant une visite de votre part nous demeurons

Vos bien dévoués

L.W. TELMOSSÉ & CIE

Successors de GAUCHER & TELMOSSÉ,

242 - 244 - 246 RUE SAINT-PAUL,

87 et 89 RUE DES COMMISSAIRES

N. B. Thé et Liqueurs, une spécialité.

MONTREAL

NOS PRIX COURANTS

MÉTAL	§ c.	§ c.
Cuivre, Lingots.....par lb	0 12	0 14
do en feuille.....	0 25	0 26
Étain, lingots.....	0 24	0 00
do barres.....	0 26	0 00
Plomb:		
Saumons.....par lb	0 03½	0 04
Barres.....	0 05	0 05½
Feuilles.....	0 05	0 05½
De chasse.....	0 06	0 00
Tuyau.....par 100 bs	5 50	6 00
Zinc:		
Lingots, Spelter.....par b	0 06½	0 07
Feuilles, No. 8.....	0 06½	0 07
Acier:		
A ressort.....par 100 lbs	3 25	
A lisse.....	2 50	2 75
Américain.....	5 50	6 00
A bandage.....	3 00	3 25
A pince.....	3 25	3 50
Fondus.....par lb	0 12	0 13
Poules, ordinaire.....	0 00	0 07
De mécanicien.....	0 00	0 04
Fontes:par tonne		
Siemens.....	00 00	00 00
Coltness.....	00 00	00 00
Calder.....	21 50	22 50
Langloan.....	00 00	00 00
Summerlee.....	21 50	22 00
Gartherrie.....	21 00	22 00
Glensarnock.....	00 00	00 00
Cambroo.....	19 50	20 00
Eglinton.....	20 00	21 00
Shotts.....	00 00	00 00
Fer en barres:		
Canadien.....par 100 lbs	2 20	2 25
Anglais.....	2 40	2 50
Affine.....	2 55	2 65
De Suède.....	4 25	4 50
De Norvège.....	4 25	4 50
Lowmoor.....	6 50	0 00
do en verge.....	0 09	0 10
Feuillard à cercler par 100 lbs	2 50	2 75
do Double.....	2 50	2 75
FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE		
Fers à cheval:		
Ordinaires.....par 100 lbs	3 50	3 75
En acier.....	0 00	0 00
Fers à repasser.....par lb	0 00	0 03½
Fiches: Coupées, toutes dimen-		
sions.....par 100 lbs	3 15	3 75
Pressées, do.....	3 90	0 00
do.....7-16	3 90	0 00
do.....8	4 25	0 00
do.....5-16	4 50	0 00
do.....	4 75	0 00
Fil de fer:Esc 15 pc		
Poli, de No. 0 à No. 8, par		
100 lbs.....	2 60	0 00
Brulé, pour tuyau, la lb.....	0 07	0 08
Galvanisé.....	3 35	0 00
Huilé et brûlé.....	2 70	0 00
Fil de laiton, à collets.....par lb	0 35	0 40
Fouter Mallables.....do	0 09	0 10
Enclumes.....	0 10½	0 11
Charnières:		
T et "Strap".....par lb	0 05	0 05½
Straps et Gonds filetés.....	0 04	0 05
CLOUS, ETC.		
Clous coupés à chaud:		
De 5½ à 6 pcs, par 100 lbs,		\$2 25
5 pcs, do.....		2 30
2 à 4½ do.....		2 35
3½ à 4 do.....		2 40
3 pcs, do.....		2 45
2½ à 2¾ do.....		2 50
2 à 2½ do.....		2 65
1½ à 1¾ do.....		2 85
1½ pouce do.....		3 25
Clous coupés à froid:		
De 1½ à 1¾ pce., par 100 lbs.		2 75
1½ pouce do.....		3 15
Clous à finir par 100 lbs:		
1 pouce.....		4 50
1½ do.....		4 00
1½ à 1¾ do.....		3 60
2 et 2½ do.....		3 40
2½ à 2¾ do.....		3 25
3 à 6 do.....		3 10
Clous à quart par 100 lbs:		
¾ pouce.....		4 00
1 do.....		3 75
1½ do.....		3 75
Clous à réver par 100 lbs:		
1 pouce.....		4 75
1½ do.....		4 25
1½ à 1¾ do.....		4 00
2 à 2½ do.....		3 40
2½ à 2¾ do.....		3 00
3 à 6 do.....		3 25
Clous d'acier.....10c en su		
Clous galvanisés, par 100 lbs.....		\$10 00
Clou à ardoise.....		5 00
Clou à cheval, No. 7.....		2 70
do "8".....		2 60
do "9, 10".....		2 48

Filières et Coussinets:	
liste.....	Escompte 30 pour cent
uds-mères, (Taper taps)	
	Escompte 30 "
Limes, râpes et tiers-points:	50 "
1ère qualité, escompte.....	50 "
2me qualité, ".....	50 "
Mèches de tarière, escompte.....	50 "
Tarières.....	40 "
Vis, à bois, escompte.....	75 "
Boulons à voiture, escompte.....	65 "
Boulons à bandage.....	55 "
Boulons à lisses.....	65 "
TOLE	
Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lb...	2 70 à 2 75
do 22 à 24, do.....	2 70 à 2 75
do 28 par 100 lbs.....	2 70 à 2 75
do 28 par 100 lbs.....	2 75 à 2 80
Galvanisée Morewood.....	0 06½ à 0 07
do Queen's head.....	0 05½ à 0 06
Etamée, No 24, 72x30 do.....	0 08½
do 26, do do.....	0 08½
do 28, 84x36 par 100 lbs.....	0 08½
Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb.....	0 12
Canada, par boîte.....	2 70 à 2 75
FERBLANC	
Coke I C par boîte.....	4 00
Charbon de bois I C par boîte.....	4 25
do I X do.....	5 25
Pour chaque X additionnel extra.....	1 00
Charbon de bois D C.....	
Charbon de bois I C Bradley.....	6 25 à 6 50
Ferblanc terne.....	8 25 à 8 50
TUYAUX	
Tuyaux en gros:	
4 pouces par longueur de 3 pieds.....	0 45
6 do do.....	0 60
9 do do.....	0 90
12 do do.....	1 29
15 do do.....	2 16
18 do do.....	2 70
Coudes ronds:	
4 pouces chacun.....	0 75
6 do do.....	1 00
9 do do.....	1 75
12 do do.....	2 50
Tuyaux de réduction:	
6x4 pouces chacun.....	1 40
9x6 do.....	1 90
12x9 do.....	2 75
Connection simple carrée ou fausse équerre:	
4x4 pouces chacun.....	0 90
6x4 do.....	1 50
6x6 do.....	1 50
9x6 do.....	2 10
9x9 do.....	2 10
12x9 do.....	3 00
12x12 do.....	3 00
Connection double, carrée ou fausse équerre:	
4x4 pouces chacun.....	1 40
6x4 do.....	1 90
6x6 do.....	1 90
9x6 do.....	2 75
9x9 do.....	2 75
12x9 do.....	4 00
12x12 do.....	0 00
Syphon.	simple double
4 pouces.....	1 40 2 00
6 do.....	1 90 2 75
9 do.....	2 75 3 30
12 do.....	4 00 6 00
Tuyaux à cheminée:	
9-pouces, par pied.....	0 25
12 do do.....	0 40
Ciments:	
Ciment de Portland.....	2 35 2 75
do Romain.....	2 35 2 75
do de Québec.....	1 50 1 75
Plâtre calciné.....	1 80 2 00
PLÂTRE POUR LA TERRE	
Le quart.....	0 95 à 1 00
Au char.....	0 00 0 95
BRIQUES	
De Montréal.....	\$10 00 à 12 00
Du Bord de l'eau.....	05 00 à 6 00
Réfractaires.....	22 00 à 25 00
PEINTURES	
Blanc de plomb pur, par baril de	
25 à 100 lbs.....	6 00 à 7 00
do No 1.....	5 50 à 6 00
do 2.....	5 00 à 5 50
do 3.....	4 50 à 5 00
Blanc de plomb sec.....	5 75 à 6 00
Rouge de Paris (Red Lead).....	4 50 à 5 50
Rouge de Venise (Anglais).....	1 75 à 2 00
Ocre jaune.....	1 75 à 2 00
Ocre rouge.....	1 75 à 2 00
Blanc de Céruse.....	0 60
Huile de lin crue.....	0 57 à 0 60
do bouillie.....	0 61 à 0 63
Ess. de Térébenthine.....	0 61 à 0 63
Mastic par 100 lbs.....	2 00 à 2 50
Papier goudonné.....	1 60 à 1 75
Papier feutre.....	1 40 à 1 50

VERRES A VITRES	
United — 14 à 25... 1 40 à 1 45	par 50 pds
do 26 à 40... 1 50 à 1 55	do
do 41 à 50... 3 30 à 3 40	100
do 51 à 60... 3 55 à 3 65	do
do 61 à 70... 3 80 à 3 90	do
do 71 à 80... 4 30 à 4 40	do
do 81 à 85... 4 80 à 4 90	do
do 86 à 90... 6 30 à 6 40	do
do 91 à 95...	do

TEL. FÉDÉRAL 721 BELL TEL. 309
PICHÉ, TISDALE & CIE.
 IMPORTATEURS DE
Ferronnerie, Peintures, Armes à feu
 Vitres, Huiles, Vernis, etc.
253 et 255 RUE ST-PAUL
 Coin de la rue St-Vincent, Montréal.

OCTAVE GILBERT
 FERBLANTIER,
 PLOMBIER ET COUVREUR
 Poseur d'Appareils à l'Eau Chaude
 à vapeur et à Gaz, etc.
503 RUE ORAIG, Montréal.
 Bell Telephone 6789.

FÉLIX BOISMENU
 ARBITRAGES, EVALUATIONS
 Bureau :
 17, Côte de la Place d'Armes
 Résidence :
 264 Rue St-Hubert.
 Téléphone No 2277.

J. N. LAPRES
 PHOTOGRAPHE
208 rue St-Denis, Montréal
 Ci-devant de la maison W. NOTMAN & FILS.
 Portraits de tous genres, et à des prix
 libéraux.
TELEPHONE BELL 7283.

L. J. HERARD
 MARCHAND DE
 Ferronnerie, Outils, Quincailleries
 Ustensiles de Cuisine, etc.
No 26 RUE ST-LAURENT
 Téléphone Bell 6664. MONTREAL

J. H. PILLET, B.A., B.O.L.
 B. C. MACLEAN, B.A., B.C.L.
PILLET & MACLEAN
 AVOCATS et PROCUREURS, etc.
 No 146, RUE SAINT-JACQUES
 Vis-à-vis le St. Lawrence Hall, Montréal.
 M. PILLET est gradué L.L.B. des Univer
 McGill et Manitoba.

EDGAR WHITEFORD
 MARCHAND COMMISSIONNAIRE DE
PAPIER en GROS
260 Rue St-Jacques
 CARTER, RICE & Co., CORPORATION,
 BOSTON.

Papier, Dessin, Livre, Buvard, Parchemin,
 d'Emballage, Lithographique, de Tol-
 let, d'Impression, Programme de
 bal, Crayons de bal, Carton de
 bal, Carton glacé, Carton de
 Bristol, Carton de chine.
Demandez des échantillons.
 H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tré
LETOURNEUX, FILS & CIE
 MARCHANDS-FERRONNIERS
NOS. 261, 263 ET 265, RUE ST-PAUL
 Enseigne de l'enclume MONTREAL

Banque Ville-Marie
 BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL
 Capital souscrit \$500,000
 DIRECTEURS:
 W. WEIR, pres., W. STRACHAN, vice-prés.
 O. FAUCHER, JOHN T. WILSON, Gédéon WEIR.
 UBALDE GARAND, caissier.

SUCOURSALLES:
 Berteier, Hull, Lachute, Louiseville, Nicolet,
 St. Césaire, Ste. Thérèse.
 Département de l'Épargne:
 Bureau Principal, Hochelaga et Pointe St.
 Charles, Montréal.
 Agents à New-York:
 The National Bank of the Republic.
 Londres: Banque de Montréal.
 Paris: La Société Générale.

La Banque Jacques-Cartier
 Bureau principal, Montréal.
 CAPITAL PAYÉ \$500,000
 RESERVE 150,000

DIRECTEURS:
 Alph. Desjardins, M.P., président.
 A. S. Hamelin, vice-président.
 Lucien Huot, Dumont Laviolette.
 A. L. de Martigny.
 Bureau principal:
 A. L. de Martigny, directeur-gérant.
 D. W. Brunet, assistant-gérant.
 Tancrède Bienvenu, inspecteur.

Agences:
 Beauharnois, H. Dorion, gérant
 Drummondville, J. E. Girouard, gérant
 Fraserville, J. O. Leblanc, gérant
 Hull, P. Q. J. P. de Martigny, gérant
 Laurentides, Q. H. H. Ethier, gérant
 Plessisville, Chèvrefeuille et Lacerte, gérant
 St Sauveur, Québec, N. Dion, gérant
 St Hyacinthe, A. Clément, gérant
 St Simon, D. Donis, gérant
 Valleyfield, L. de Martigny, gérant
 Victoriaville, A. Marchand, gérant
 Ste Cunégonde, Mont., G. N. Ducharme, gérant
 St Jean Baptiste, M. Bourret, gérant
 Rue Ontario, A. Boyer, gérant
 St Henri, Q. F. St Germain, gérant
 Corresp. à Londres, Glyn, Mills, Currie & Co.
 do à Paris, Crédit Lyonnais.
 do à New York, Nat. Bank of Republic.
 do à Boston, The Merchants Nat. Bank
 do à Chicago, Bank of Montreal.

Banque d'Hochelaga
 Capital versé \$710,100
 Réserve 160,000
 F. X. St Charles, président.
 R. Biokordiko, vice-président.
 C. Chaput, J. D. Rolland, J. A. Vallancourt
 Directeurs.
 M. J. A. Prendergast, gérant.
 C. A. Giroux, assistant-gérant.
 A. W. Blouin inspecteur.

Bureau Principal MONTREAL
 Succursales:
 Trois-Rivières C. A. Sylvestre gérant
 Joliette A. A. Larocque gérant
 Sorel A. Lecoc gérant
 Valleyfield S. Fortier gérant
 Abattoirs de l'Est C. A. Gareau gérant
 Vankleek Hill, Ont. C. A. Gareau gérant
 Département d'épargne, au bureau principal
 et aux succursales.
 Correspondants:
 Londres, Ang., The Clydesdale Bank, Limited.
 Paris, France, Le Crédit Lyonnais.
 New York, The National Park Bank.
 Boston, Third National Bank.
 National Bank of Redemption.
 Collections dans tout le Canada aux taux les
 plus bas.
 Emet des crédits commerciaux et des lettres
 circulaires pour les voyageurs, payables dans
 toutes les parties du monde.

La Banque du Peuple
 FONDEE EN 1835.
 CAPITAL 1,200,000
 RESERVE 480,000
 JACQUES GRENIER, Ecr., président.
 J. S. BOUSQUET, Ecr., caissier.
 Wm. RICHER, Ecr., assistant caissier
 ARTHUR GAGNON, inspecteur.

SUCOURSALLES:
 Québec, basse-ville, P. B. Dumoulin, gérant
 do St Roch, Nap. Lavole, gérant
 Trois-Rivières, P. E. Panneton, gérant
 St Jean, Ph. Beaudoin, gérant
 St Jérôme, J. A. Thérèse, gérant
 St Rémi, C. Bédard, gérant
 Coaticook, J. B. Gendreau, gérant
 Montréal, rue Ste Catherine, A. Fournier, gérant
 CORRESPONDANTS:
 Londres, Ang., MM. Glyn, Mills, Currie & Co.
 do The Alliance Bank (limited).
 New York, The National Bank of the Republic
 Boston The National Reserve Bank.

L. N. BERNARD
 AVOCAT
DRUMMONDVILLE, P.Q.

LA SEMAINE COMMERCIALE

(Suite)

Les raisins de Valence, frais, sont à 45c. et les vieux (ceux de 1890) se vendent 60c. la boîte. Nous avons à signaler une baisse de 10 et 5c. par paquet, sur la farine préparée; et une baisse de 30c. par caisse sur les allumettes d'Eddy No 1 et 2, ainsi que sur les Louisville.

Le Pain-Killer, de Perry Davis et Son qui se vendait \$1.75 la douz. va être changé. La manufacture va écouler ce qui lui en reste à \$1.75, mais elle n'en mettra plus sur le marché que dans une plus grande bouteille, qui se vendra \$2.00 la douz.

Fers ferromeris et métaux.—Rien à signaler de nouveau dans cette ligne qui est tranquille en attendant la navigation. Les prix sont mieux tenus qu'on ne l'avait vu depuis longtemps.

Huiles, peintures et vernis.—Les huiles sont stationnaires; l'huile bouillie et la térébenthine, valent le même prix, de 61 à 63 c. le gallon. L'huile de pétrole n'a pas de changement.

Salaisons.—Le lard salé est tenu ferme. Le Short Out Mess. de MM. Laing & Son, se vend de \$16.50 à \$17.00, au quart et son Clear Pork, \$18.00.

La graisse Anchor de Laing est en baisse de 10 c. et celle de Fairbank de 7½ c. on les cote comme suit:

	Laing	Fairbank
En petits lots, le seau.....	\$1.40	\$1.42½
En lots de 10 seaux ou plus	1.37½	1.40

Guérison d'une Bronchite Grave

Souffrant depuis longtemps d'une toux opiniâtre qui me laissait peu de repos, on me conseilla d'essayer le Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette. Après l'usage de quelques bouteilles la toux a complètement disparu.

PHILOMÈNE ROGER, Tertiaire, Asile de la Providence, coin des rues St-Hubert et Ste-Catherine.

Montréal, 19 Janvier 1891.

Prenoveau, Turcot & Martineau
CONTRACTEURS
407 Rue BERRI, Montréal
BELL TELEPHONE 6915.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 2 avril 1892.

Chez G. DE G. LANGUEDOR, architecte, 180, rue St-Jacques.

Avenue Laval. Une maison à 4 étages, formant 2 logements:

- Maçonnerie, Chapleau et Lemay;
- Charpente et Menuiserie:
- Couverture, Brodeur et Lessard;
- Plombage do do
- Brique, Clavel frères;
- Enduits:

Peinture et vitrerie, Rosario Mercier; Propriétaire, E. W. Villeneuve.

Chez M. C. ST-JEAN, architecte, No 180, rue St-Jacques.

Rue Rachel. Une bâtisse à 2½ étages, formant un seul logement:

- Maçonnerie, Onésime Martineau;
- Charpente et menuiserie, Jos. Brisebois;

- Couverture, Leclerc et Lamarche;
- Plombage do do
- Brique, Clavel, frères;
- Enduits, Grégoire Leveillé;
- Propriétaire, Isidore Clément.

Chez M. J. RAWSON GARDNIER, architecte, Temple Building.

Beaconsfield. Un cottage, entrepreneur général. B. S. Wickware.

Chez J. ALCIDE CHAUSSE, architecte, 1541, rue Ste-Catherine.

Rue Champlain. Deux maisons à deux étages, formant quatre logements.

Entrepreneur général, J. B. Renaud. Propriétaire, Jos. Pelletier.

A. Hurteau & Frere

Marchands de **BOIS DE SCIAGE**

92, Rue Sanguinet
QLOS: Coin des rues Sanguinet et Dorchester
TELEPHONE No. 106.

BASSIN WELLINGTON
n face des bureaux du Grand Tronc
TELEPHONE No. 1404.

THE RIPANS TABLETS regulate the stomach, liver and bowels, purify the blood, are pleasant to take, safe and always effectual. A reliable remedy for Billousness, Blistches on the Face, Bright's Disease, Catarrh, Colic, Constipation, Chronic Diarrhoea, Chronic Liver Trouble, Diabetes, Disordered Stomach, Distension, Dysentery, Dyspepsia, Eczema, Flatulence, Female Complaints, Foul Breath, Headache, Heartburn, Hives, Jaundice, Kidney Complaints, Liver Troubles, Loss of Appetite, Mental Depression, Nausea, Nettle-Rash, Pimples, Prurigo, Rheumatism, Scald Head, Salt Head, Scrofula, Skin Diseases, Stomach-Tired Liver, Ulcers, and every other impure blood or a failure in the proper performance of their functions by the stomach, liver and intestines. Persons given to over-eating are benefited by taking one tablet after each meal. A continued use of the Ripans Tablets is the surest cure for obstinate constipation. They contain nothing that can be injurious to the most delicate. 1 gross \$2, 1-2 gross \$1.25, 1-4 gross 75c, 1-8 gross 50c. Sent by mail postage paid. Address THE RIPANS CHEMICAL COMPANY, P. O. Box 672, New York.



LA CIE D'ASSURANCE
PHOENIX
DE HARTFORD, Conn
Etablie en 1854

Capital comptant.....\$2,000,000
Actif..... 5,305,000
Succursale au Canada.—Bureau principal
No 114, Rue Saint-Jacques, Montreal
GERALD A. HART, Gérant-Général
On sollicite une part de votre assurance contre le feu pour cette compagnie riche et de confiance, qui a la réputation de régler les réclamations promptement et libéralement.
CYRILL LEAURIN, G. MAITLAND SMITH,
Agents à Montréal.

REMERCIEMENTS A
"LA CANADIENNE"
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
Bureaux: 114 rue St-Jacques, Montreal
EN FACE DU BUREAU DE POSTE.

M. P. GARON, Gérant "La Canadienne," Compagnie d'Assurance sur la Vie, Montréal
Montréal, 15 Janvier 1892.

Il me fait plaisir de constater que votre compagnie, la seule provinciale, vient de donner une fois de plus la preuve de la manière prompte et équitable avec laquelle elle règle ses réclamations, en me payant, ce jour, la somme de mille piastres (\$1,000) pour montant de la police No 79, assurant la vie de feu mon époux.
(signé), M. L. BRUNET, (Veuve Pierre Brunet).

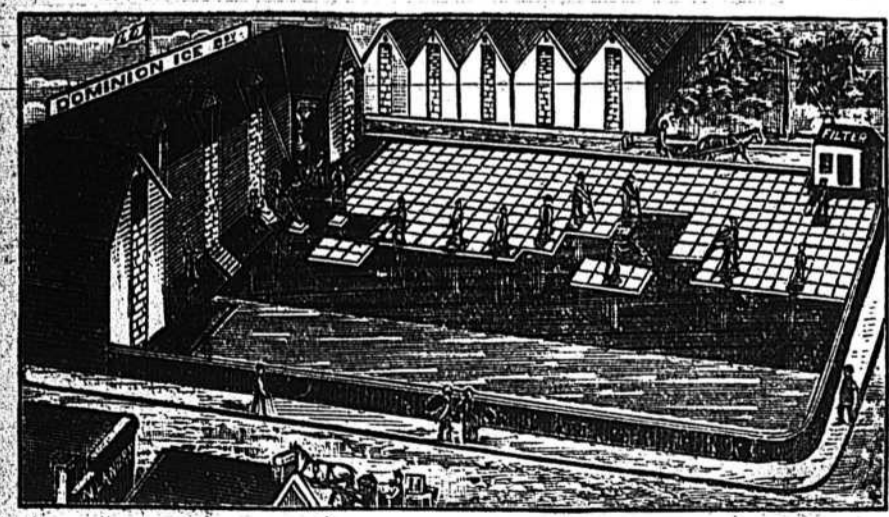
Argent à prêter sur première hypothèque. Cette compagnie emploierait encore deux agents voyageurs et des agents locaux. Pour ces derniers, l'expérience n'est pas absolument nécessaire. S'adresser, personnellement ou par lettre, au bureau principal, Montréal.

Agence Commerciale, Union du Crédit.
A. BERTIN & CIE.

COLLECTION de factures, mémoires, comptes notes, billets, etc., sous commission de 2 à 5 pour cent net pour tous frais. (Conditions spéciales pour le commerce de gros.)
AVANCES de 30 à 50 pour cent sur le montant des bordereaux remis en collection.
ESCOMPTE au taux légal, de tout effet de commerce ou billet promissoire, sous solvables signatures.
PRETS sur marchandises, valeurs, immeubles, titres, etc.
ACHAT de marchandises en solde, créances, vieux stock, etc., etc.
VENTE ET ACHAT de fonds de commerce.
REPRESENTATION commerciale et d'affaires.
GERANCE d'immeubles et de succession.
RENSEIGNEMENTS commerciaux.

DEPOTS—6 p % l'an d'intérêt bonnes garanties sont offertes pour les dépôts d'argent qui sont disponibles à demande; et 8 à 10 p. % pour dépôts à long termes fixés.
TRADUCTION.—Service spécial pour la traduction anglaise et française de tous documents judiciaires ou autres, annonces, réclames, correspondances, etc.
CONTENTIEUX.—Affaires litigieuses, poursuites ou défenses devant les cours de la province à des conditions avantageuses.

L'Agence se charge de: règlement et vérification de compte, liquidation de société, de faillite, de succession; convention de créanciers en vue d'arrangement; correspondance, démarches, rédaction d'actes sous seing privé, travaux d'écriture et de comptabilité à prix raisonnables. Téléphone 7248, 441 LaGauchetière, Montréal.



GLACE PURE BREVETEE
Production naturelle au moyen d'eau filtrée par la DOMINION ICE CO, rue Ste Emilie à St Henri.

LA DOMINION ICE COMPANY a résolu victorieusement le problème de la production à bon marché de la glace pure, et sans danger pour la consommation. Elle est produite à l'air libre, (voir la gravure), dans un bassin cimenté dont le fond est couvert de sable fin, et qui reçoit d'un filtre perfectionné une eau limpide et pure, exempte de microbes, soumise à la congélation. Produite dans ces conditions, la glace de la DOMINION ICE CO ne renferme aucun germe de maladie; les hôpitaux, les maisons de pensions, les hôtels, les restaurants, comme aussi les maisons privées, doivent s'approvisionner de préférence, de glace pure, et éviter ainsi les maladies résultant de l'usage de glace impure. LA DOMINION ICE CO a fait ses preuves; elle a donné satisfaction au public; les médecins et le bureau d'Hygiène Provincial recommandent particulièrement sa glace pure dont les procédés de production sont protégés par des brevets. Envoyez vos commandes immédiatement.
2,9,16,23,30

G. G. GAUCHER
(Ci-devant associé de la maison Gaucher & Telmosse)
MARCHAND DE
Farines, Provisions, Lard, Graisse, Grains, etc.
91-93 rue des Commissaires et 246 rue St-Paul,
MONTREAL.
Nous nous chargeons de la vente des produits Agricoles et faisons des avances sur consignations.

Un Aliment, un Breuvage, une Médecine!
JONSTON'S FLUID BEEF
A un triple usage
Comme thé de Bœuf,
Comme tonique stimulant,
Comme remplaçant parfaitement la viande.
Il contient les principes vitaux de bœuf de première qualité.



Un nouveau journal, *The maritime Grocer*, destiné à être l'organe du commerce d'épicerie dans les provinces maritimes doit être publié prochainement par une compagnie formée de voyageurs de commerce de St. Jean et d'Halifax.

Aux ventes publiques de fourrures du mois de mars à Londres, les prix payés ont varié en comparaison avec les prix de janvier, comme suit :

Renard barré	baissé de	10 p. c.
Renard argenté	"	15 "
Renard blanc	"	25 "
Loutre	"	15 "
Ours	"	7 1/2 "
Bête puante	"	10 "
Marte	hausse	15 "
Renard rouge	"	12 1/2 "
Loup cervier	"	40 "
Vison	"	17 1/2 "
Wolverine	"	25 "

ÇA ET LÀ

M. Théodose Daoust, le jeune architecte dont la riche imagination a laissé son empreinte sur la façade et dans l'aménagement intérieur d'une foule de plus jolies résidences privées de la ville, vient de se séparer de son associé M. Gendron, à pris un bureau seul dans le bloc Barron, No. 162 rue St-Jacques. Les propriétaires qui désireraient se faire construire une de ces coquettes résidences dont il a le secret, sauront bien trouver le bureau de M. Daoust.

G. G. GAUCHER

Ancien associé de la maison Gaucher et Telmosse ; M. George Gamelin Gaucher qui a toujours fait sa spécialité du commerce, des produits agricoles et des provisions, vient de s'installer au magasin précédemment occupé par MM. J. P. Lebel et Cie. où il va s'occuper exclusivement de la vente des grains, farines, son, moulée, beurre, fromage, lard, saindoux, etc., en gros, et de la vente à commission des produits agricoles qu'on voudra bien lui consigner. Son expérience dans cette ligne, son honorabilité et ses nombreuses relations commerciales qu'il s'est conservées, assurent l'avenir de cette nouvelle maison à qui nous souhaitons succès et prospérité.

GUIMOND & BROSSEAU

Il est peu de personnes qui aient, dans les immeubles, une plus longue expérience de MM. J. J. Guimond et dont les relations parmi les capitalistes soient plus favorables au placement avantageux des propriétés dont on pourra confier la vente à la nouvelle société, Guimond et Brosseau. La société s'occupe en outre de toutes les opérations de comptabilité ; audition de comptes, liquidation de successions, de faillites, etc., et se recommande au public commercial par l'honorabilité et l'expérience bien connues de ses membres.

WALLACE DAWSON

Un de nos meilleurs chimistes, qui a été pendant de longues années le bras droit de M. H. R. Gray, M. Wallace Dawson s'est créé une excellente clientèle depuis quelques années à sa pharmacie du No 109 rue St Laurent. Plusieurs de ses préparations patentées ont obtenu une vogue légitime ; et il a eu le flair d'obtenir la représentation pour le Canada de préparations célèbres qui deviennent toujours avoir en stock la *Dyspepsie* du Dr Newwood, un spécifique incomparable, les *Crèmes de Choco-*

lat de M. Dawson, son *Stop-it* pour le mal de dent son remède *Anti-Rhumatique* qui a un effet merveilleux, le remède anglais du Dr Park pour les maladies provenant du sang et surtout son *Morrhua Crisol* la préparation la plus efficace de tous les remèdes connus pour les affections des poumons.

J. M. MARCOTTE

M. J. M. Marcotte comptable, auditeur et liquidateur, a fait ses preuves depuis assez longtemps à Montréal pour ne pas avoir besoin de recommandation auprès des marchands de gros qui ont à faire liquider les affaires de débiteurs insolubles. Actif et consciencieux soucieux des intérêts généraux des créanciers il s'est acquitté si souvent avec le plus grand succès de ces délicates fonctions, qu'ils est sur d'obtenir de nouveau le vote des créanciers pour lesquels il a géré des faillites à chaque occasion qui se présentera.

DOMINION ICE CO.

La surveillance des officiers du département de l'hygiène est absolument nécessaire pour protéger les consommateurs de glace contre l'emploi de glace malsaine que des marchands peu scrupuleux peuvent leur livrer pour de la glace pure.

Quelques-uns de ces marchands ont deux sortes de glace ; l'une pure, ou du moins récoltée dans des endroits approuvés par le conseil d'hygiène, qu'ils livrent aux particuliers pour la consommation domestique ; l'autre prise n'importe où et qu'ils vendent aux bouchers pour être employés comme réfrigérant.

Quelle garantie a le public qu'on lui sert l'une plutôt que l'autre ? Aucune. Il n'en est pas de même pour ceux qui s'abonnent à la *Dominion Ice Co.* Cette compagnie n'a qu'une sorte de glace, une glace fabriquée par elle, avec de l'eau de l'aqueduc, eau filtrée et qui a eu le temps de déposer toutes les matières étrangères dont elle pouvait être chargée, dans le bassin de congélation où elle repose. Avec les marchands de glace, vous pouvez obtenir de la glace pure ; mais avec la *Dominion Ice Co.*, vous êtes sûrs de n'avoir que celle-là.

RIOPEL ET BOURDON.

Les entrepreneurs et constructeurs de la ville et de la campagne trouveront chez MM. Riopel et Bourdon, coin des rues Vitré et des Allemands, un assortiment complet de bois de service, mardriers, planches, bois de dimension, bardeaux, poteaux, etc., ainsi que des bois durs pour la menuiserie. Nous leur recommandons le clos de MM. Riopel et Bourdon comme un des mieux assortis et un de ceux où ils seront le plus libéralement traités.

THIBEAUDEAU ET BOURDON

Une des maisons les mieux connues et les plus estimées dans le commerce de bois à Montréal, c'est la maison Thibeaudeau et Bourdon. Elle a toujours à son clos, coin du chemin Papineau et de la rue Ste Catherine, un stock considérable de bois de construction, bien sec pour les besoins des entrepreneurs à qui elle offre ses marchandises avec d'excellentes conditions.

Hudon Hébert et Cie.

Avec la maison L. Chaput fils & Cie, la maison Hudon Hébert & Cie tient à une grande distance, la tête du commerce d'épicerie au Canada. M. Joseph Hudon un des vétérans du commerce canadien, M. Charles P. Hébert, un de

nos négociants le plus distingués président du Board of Trade, président de l'Association des Epiciers de gros de la Puissance ; MM. Brault et Jarest, deux jeunes négociants d'avenir composent la maison. Deux fils de M. C. P. Hébert M. Albert Hébert acheteur de la maison et M. Zéphyrin Hébert, chef de la comptabilité en sont les principaux employés. Avec un tel personnel, la prospérité de cette maison qui fait plus d'un million d'affaires par année, est solidement établie. Pour la variété de ses marchandises, la qualité supérieure des articles qu'elle offre au commerce, ponctualité des livraisons, elle est à peu près sans rivale. Et ce qui est le plus remarquable, c'est qu'elle s'est acquise cette position et fait cet énorme chiffre d'affaires, sans avoir un voyageur sur la route. Les commandes lui viennent sans sollicitation et elle sait encore y faire un choix, ne voulant garder que la crème du commerce. Avoir un compte ouvert chez MM. Hudon Hébert & Cie est un avantage que les marchands savent apprécier.

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

La raison sociale "La Compagnie St Jacques" composée de M. Alphonse Leblanc, marchand de bijouterie etc. Montréal, a été discontinuée le 30 mars 1892.

La raison sociale "State & Co" composée de Mary Wood épouse de M. Alured T. State seule a été discontinuée le 24 mars 1892.

La société "Mills & McDougall" composée de J. W. Mills et James McDougall, nouveautés Montréal, a été dissoute le 15 mars 1892.

La société "Daoust et Gendron" architectes, Montréal, composée de Théodore Daoust et d'Arthur Gendron. a été dissoute le 2 avril 1892.

La société "O'Neil et Dubois" restaurateurs, Montréal, composée de Timothy O'Neil et Louis Eugène Dubois a été dissoute le 1er avril 1892.

La société "Gaucher et Telmosse" épicerie en gros, Montréal, composée de G. G. Gaucher et Louis W. Telmosse a été dissoute le 1er avril 1892.

La société "Richards et Sons" marchands tailleurs, Montréal, composée de Joseph Richards et Robert Lincoln Richards, a été dissoute le 4 avril 1892.

La société "John Duncan et Co" l'importateurs de thés en gros Montréal, composée de John Duncan, William Hutchins et John Paterson a été dissoute par le décès de John Duncan le 23 mars 1892.

La société en commandite Arthur Painchaud et Cie. marchands Montréal ; composée de Joseph Arthur Painchaud et de Joseph Papin Painchaud, a été dissoute le 30 mars 1892.

La raison sociale Théo. Delage et Cie composée de M. Théodose Delage, peintre seul, a été discontinuée le 4 avril 1892.

La société en commandite "J. P. Lebel et Cie" composée de Joseph P. Lebel gérant. L. W. Telmosse et G. G. Gaucher, commanditaires, a été dissoute le 21 mars 1892.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

"Pepin et Lecavalier" meubliers etc. Montréal. Honoré Pépin et Séraphin

Lecavalier ; depuis le 29 mars 1892.

"Armstrong et Munroe" mercerie et nouveautés., Montréal. Wm. W. Armstrong et George H. Munroe. Depuis le 26 mars 1892.

"The Montreal Freehold Company" constitue en corporation par lettre Patentes de la province de Québec en date du 2 février 1892. Robert Archer, président. Siège social, Montréal.

"T. Harris et Son" manufacturiers de cigares, Montréal. Isaac Harris, Aaron Harris, Samuel Harris et Edward Younghead Depuis le 28 mars 1892.

"Richards et Sons" marchands tailleurs, Montréal ; Frédéric William Richards et Robert Lincoln Roberts ; depuis le 4 avril 1892.

"John Duncan et Co" importateurs de thés, Montréal. William Hutchins et John Paterson, depuis le 24 mars 1892.

"Ohas. Rickner et Cie" fruits etc. Montréal. Domithilde Leclair veuve de Martin Rickner, seule depuis le 31 mars 1892.

"Philippe E. Lamalice" comptabilité, agence mercantile etc. Montréal. Elodie Charpentier, épouse de Philippe E. Lamalice, seule, depuis le 12 février 1892.

"Edmond Pruneau," artiste cirier, Montréal. Alphonsine Lambert épouse de M. Edmond Pruneau, seule depuis le 8 février 1892.

"H. Pelletier et Cie" nouveautés Montréal. Tellerise Gervais, épse. de M. Henri Pelletier, depuis le 2 avril 1892.

"H. D. Arel et Cie." plombage etc. Montréal Hermine David épouse de Léon. Arel. Depuis le 14 mars 1892.

RAISONS SOCIALES

"O. Renaud et Cie" épicerie, Montréal, Doralisse Renaud seule, depuis le 30 mars 1892.

"Plamond et Laporte" hôtel et restaurant Montréal ; Elizabeth Lizette, de St Raymond, veuve de J. J. Plamondon, seule depuis le 24 mars 1892.

"The Caledonia Laundry" buanderie Montréal. Jessie Sheriff Bennett, veuve de Wm. Gibson, seule, depuis le 28 mars 1892.

"O. Dufresne et Cie" manufacture de chaussure. Montréal. Celina Chaput, épouse de M. Oscar Dufresne, seule depuis le 30 mars 1892.

"John Tressider et Cie" meublier bourreur, Montréal. John Tressider, seul depuis le 1er février 1892.

"M. Lacas." modes, Montréal ; Maria Lacas, seule, depuis le 1er. Avril, 1892.

"J. Courtemanche et Cie." hôtel, Montréal ; Frédéric Courtemanche, de Chambly Canto, seul, depuis Septembre, 1892.

"La Compagnie de Maisonneuve." épicerie, Maisonneuve, Malvina Chapleau, épouse de J. Bte. Richer, seule, depuis le 2 Avril, 1892.

"L. W. Telmosse et Cie." épicerie en gros, Montréal ; Louis W. Telmosse seul depuis le 1er. Avril, 1892.

COMMANDITES.

"Pigeon, Gendron et Cie." épiciers en gros, Montréal ; Alphonse Pigeon, et Louis S. Gendron, associés-gérants, et Louis Euclide Beauchamp, commanditaire pour la somme de \$5,000, depuis le 31 Mars, 1892, jusqu'au 31 Mars 1895.

"L. Charest et Cie." barbiers coiffeurs, etc., Montréal ; Louis Charest, barbier, associé gérant, et Edouard Charest, commanditaire pour la somme de 150.00, depuis le 4 Avril 1892, jusqu'au 4 Avril 1897.

DEMANDE DE SEP. DE BIENS

Dame Delphine Doucet, épouse de

Pierre Lortie, architecte de Montréal.
 Dame Louise Poitras, épouse de David Bédard, commerçant de Richmond.

DIVIDENDES

Dans l'affaire de Hood, Mann et Cie. de Montréal; premier et dernier dividende, payable à partir du 12 Avril. W. Alex. Caldwell, curateur.

Dans l'affaire de Clément et Boivin, de Québec; premier dividende de 10 p.c. payable à partir du 13 Avril. D. Arcand curateur.

Dans l'affaire de Max. Clément, de Québec; premier dividende de 10 p. c. payable à partir du 13 Avril. D. Arcand curateur.

Dans l'affaire de Gouin et Gouin, des Trois-Rivières; dividende amendé payable à partir du 20 Avril. J. E. Normand, curateur.

Dans l'affaire de Joseph Champoux, de Joliette; premier et dernier dividende payable à partir du 19 Avril. David Scoth et A. Turcotte, curateurs.

Dans l'affaire de A. J. Martin, de Montréal; premier dividende payable à partir du 13 Avril. Bilodeau et Renaud, curateurs.

Dans l'affaire de J. A. Allard, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 21 Avril 1892. Chas. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de F. X. Daoust, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 19 Avril 1892. Chas. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de J. J. Auclair, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 19 Avril. Chas. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de Geo. Boivin, de Québec; premier et dernier dividende payable à partir du 19 Avril. Nap. Matte, curateur.

Dans l'affaire de R. Robertson; dividende payable à partir du 11 Avril. L. P. Lebel, curateur.

Dans l'affaire de Antoine Paquet, de Québec; premier et dernier dividende, payable à partir du 16 Avril. H. A. Bédard, curateur.

Dans l'affaire de P. Hudon, de Montréal; premier dividende, payable à partir du 18 Avril. A. F. Riddell, curateur.

Dans l'affaire de J. E. Bourke, de St-Jean; deuxième et dernier dividende payable à partir du 15 Avril. Lamarche et Olivier, curateurs.

Dans l'affaire de John Leblanc, de Carleton; premier et dernier dividende payable à partir du 11 Avril. H. A. Bédard, curateur.

CURATEURS

M. H. A. Bédard a été nommé curateur à la faillite de M. J. E. Lavergne, de Ste-Louise.

M. H. A. Bédard, a été nommé curateur à la faillite de M. Jos Pelletier, de St Jean Port-Joli.

M. H. A. Bédard, a été nommé curateur à la faillite de M. J. N. F. Lemay, de St-Côme.

FAILLITES

Ste. Lucie.—Mme Olympe Grégoire, magasin général (Hug, Laberbe et Cie) a fait cession de ses biens.

Chicoutimi.—Mme. Hermine Gourdeau (Geo. Delisle et Cie) magasin général, a fait cession de ses biens.

Joliette.—M. Oscar Laferrrière, manufacturier de moulins à battre a fait cession de ses biens.

St-Jean, R. Lévi et Cie, (Raphaël Lévi) nouveautés, ont fait cession de leurs biens.

Lac Mégantic.—M. Simon Gobeil, magasin général, demande du délai.

Windsor Mills.—MM. Roy et frère, ma-

gasin général, offrent une composition à leur créanciers.

Montréal.—Stel et Co. vins et liqueurs en gros, M. Rohr est absent du pays.

John Chas. Dixon, dentiste, a fait cession de ses biens à la demande de M. James Baxter.

Passif environ \$5,000.
 M. W. H. N. Beauchamp, thé et vaisselle, a fait cession de ses biens à la demande de M. Adolphe Roy.

Passif environ \$1,300.
 Assemblée des créanciers le 13 Avril.

Nathan Friedman, bijoutier, a fait cession de ces biens à la demande M. Wm. Eaves.

Passif environ \$1,800.
 Assemblée des créanciers le 11 avril.

M. Olivier Piché, entrepreneur, a fait cession de ses biens.

Passif environ \$1,050.
 M. Samuel Blackson, bijoutier, a fait cession de ses biens.

Passif environ \$2,200.
 Assemblée des créanciers le 11 avril.

COMMUNICATION

Assemblée Centrale de la fermeture à bonne heure

Dimanche le 3 d'avril, a été tenue une assemblée à l'Union des Commis-Marchands, 64 St Denis, des délégués des différentes associations de commis-marchands de Montréal, pour procéder aux élections des officiers, et les MM. suivants ont été élus :

- C. E. Fournier Président
- P. McDonald 1er Vice-Président
- M. Dorais 2e " "
- A. Rouleau Secrétaire-Arch.
- James Connelly Ass.-Sec. "
- T. Cousineau Sec. des finances
- D. Séguin Trésorier
- T. Bergevin Secrétaire-Corr.
- Alf. Fournier Ass.-Sec. "

Le mouvement qui a été si bien commencé fait prévoir un succès avant longtemps si les commis veulent continuer à travailler.

A. ROULEAU,
 Séc.-Arch.

J. M. Marcotte

COMPTABLE ET AUDITEUR
 LIQUIDATEUR DE FAILLITES.

58, Rue Saint-Jacques,
 MONTREAL.

THIBODEAU & BOURDON

No. 1203 Rue Ste-Catherine
 Coin de la rue Papineau, MONTREAL.
 Ont constamment en mains une quantité considérable de

Bois de Sciage Sec

Qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance.
 Téléphone No. 6029.

TOUTEPICIER, MARCHAND OU AUTRE
 Employant une express ou autre voiture.



peut acheter à meilleur marché et de meilleure qualité chez
R. J. LATIMER,
 66 Rue du COLLEGE.
 que dans aucune autre place de toute la Puisseance.
 Le choix sur 100 sortes de voitures.
 Les acheteurs au comptant obtiennent un escompte spécial. Fret payé pour 50 milles.

NOS PRIX COURANTS
BOIS DE SERVICE

Pin.	6 à 16 pieds,	le M.	\$11 00	12 00
pouce strip shipping cull,	do	do	12 00	00 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	15 00	00 00
pouce shipping cull sidings	do	do	00 00	18 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	20 00	30 00
pouce qualité marchande	do	do	25 00	35 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	8 00	00 00
pouces mill cull, strip, etc.	do	do	10 00	00 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	10 00	10 00
pouces mill cull sidings	do	do	11 00	12 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	8 00	10 00
8 pouces mill cull	do	do	6 00	00 00
do bois clair 1er qualité	do	do		
Epinette.	5 à 9 pouces	do	9 00	10 00
pouces mill cull	do	do	10 00	11 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces. do	do	do	9 00	10 00
3 pouces mill cull,	do	do	12 00	13 50
1 1/2, 1 1/2 et de pces. qualité march.	do	do		
Pruche.				
3 et 3 pouces			9 00	10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4—aux chars			10 00	11 00
Lattes—1ère qualité			1 70	00 00
2e do			1 40	00 00
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90	00 00
do XX	do	do	2 40	2 50
do X	do	do	1 50	00 00
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00	00 00
do 2e do	do	do	1 75	00 00
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90	00 00
do XX	do	do	2 40	2 50
do X	do	do	1 50	00 00
Bardeaux pruche marchande	do	do	2 00	00 00
Charpente en pin.				
de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11		do	16 00	00 00
de 25 à 30 do do do		do	18 00	00 00
de 31 à 35 do do do		do	21 00	00 00
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14		do	18 00	00 00
de 25 à 30 do do do		do	20 00	00 00
de 31 à 35 do do do		do	23 00	00 00
Bois carré—pin.				
de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carré		do	17 00	00 00
de 25 à 30 do do do		do	19 00	00 00
de 31 à 35 do do do		do	21 00	00 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carré		do	19 00	00 00
de 25 à 30 do do do		do	21 00	00 00
de 31 à 35 do do do		do	23 00	00 00
Charpente en pruche.				
de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces		do	15 00	00 00
Charpente en épinette		do	18 00	00 00
do en épinette rouge		do	25 00	30 00

BOIS DURS

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24c
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	10 à 12c
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14c
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	12 à 13c
Cerisier 1 à 4 pouces	do	8 à 10c
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à 22 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
do 5 x 8, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	20 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	25 00 à 30 00
Orme 1 à 3 pouces	do	20 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	25 00 à 30 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	20 00 à 25 00
do do blanc	do	40 00 à 45 00
Plaquage (veneers):		
Uni	par 100 pieds	90 à 1 00
Français,	la feuille	15 à 25c
Américain,	do	15 à 18c
Erable piqué,	le pied	00 à 5c
Noyer noir ondé,	do	00 à 5c
Acajou (mahogany)	do	8 à 10c

T. PRÉFONTAINE

MARCHAND DE

Bois de Sciage

CHARPENTE,
 BARDEAUX, LATTES,

ETC., ETC.

Coin des rues Vinet et Canal
 MONTREAL.

WILLIAM RIOPEL. ALPHONSE BOURDON
RIOPEL & BOURDON

(Successeurs de EUGENE MALO)
 Marchands de Bois de Sciage

Coin des rues Vitre et des Allemands
 Rn arrière du Drill Shed MONTREAL

J. L. DUHAMEL

Marchand-Tailleur

1680 rue Ste-Catherine

3e porte de la rue St-Denis. Montréal.

Assortiment complet de Tweeds Français, Anglais, Ecosseis, etc., etc. à très bas prix.

Bois de Sciage

ET DE

Charpente

Téléphone 1032A

D. PARIZEAU
 BUREAU PRINCIPAL
 Coin des Rues Craig et St-Denis
 En face du Carré Vigor

ARCHITECTES
B. P. Tiroir 509. Téléphone 9321.
Theo. Daoust
(Ci-devant de Daoust & Gendron)
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
162, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
Bloc Barron. Elevateur.
2me étage.

A. PREFONTAINE
ARCHITECTE
Successeur de feu Victor Bourgeau
12, PLACE D'ARMES
MONTREAL

Perrault & Lesage
Ingénieurs Civils, Architectes, Arbitres et Evaluateurs
17, Cote de la Place d'Armes, Montréal
Téléphone Bell No 1869 — Téléphone Fédéral 838
Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

R. Montbriand
ARCHITECTE ET MESUREUR
42, RUE ST-ANERE, 42
MONTREAL.

J. EMILE VANIER
(Ancien élève de l'École Polytechnique)
Ingénieur Civil et Arpenteur
No 107 RUE ST-JACQUES
En face du Carré de la Place d'Armes
se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention etc.
Téléphone No 1800

J. H. LECLAIR
ARPENTEUR, INGENIEUR CIVIL ET ARCHITECTE
se charge d'Arpentages publics et privés, Confection de Cadastres et Livres de Renvol, Chemins de fer, Aqueducs, Egouts, Brevets d'Invention et Marques de Commerce, etc.
No 73, Rue St-Jacques
MONTREAL

A. BONNIN & G. MANN
Ingénieurs Civils, Architectes
NEW-YORK LIFE BUILDING
CHAMBRE 215
Téléphone Bell 1820

TRUDEL & DEMERS
Librairie et Papeterie
OBJETS
DE PIÉTÉ ET DE FANTAISIE
No 1611 RUE NOTRE-DAME
Objets de piété et de fantaisie

N. Y. PIANO CO.
PIANOS
De splendides pianos américains montés dans nos propres ateliers 228 rue St-Jacques, par d'habiles praticiens américains et allemands, et pleinement garantis, sont maintenant mis en vente par nous à \$180.00, \$300.00 à \$250.00 et au-dessus. Ces pianos sont de beaucoup supérieurs aux pianos d'Ontario vendus par les agents ou plutôt par des colporteurs qui les offrent de porte en porte au double du prix. Venez les voir ou demandez en un à l'essai.
N. Y. PIANO CO.

AGENTS D'IMMEUBLES
LACHLAN MACKAY
Agent d'Immeubles, d'Assurances et de Finances
BATISSE DU TEMPLE
No 188 ST-JACQUES.

R. K. THOMAS
Agent d'Immeubles,
d'Assurances et de Placements,
30 RUE ST-JEAN
Bâtisse Waddell,
Coin rue Notre-Dame, MONTREAL.
Téléphone No. 699.
Prenez l'ascenseur.

O. J. McCUAIG, R. A. MAINWARING,
Toronto, Montréal.
McCuaig & Mainwaring
DE MONTREAL ET TORONTO
Courtiers d'Immeubles et de Placements
BUREAUX:
147 rue St-Jacques, Montréal. 18 rue Victoria, Toronto.
Téléphone Bell 2433

CH. HOLLAND
VENTE ET ACHAT
PROPRIETES
SUR COMMISSION
249, rue St-Jacques

H. A. MILLER
Peintres de Maisons, d'Enseignes et de Rideaux
Tapissier et Décorateur, Doreur, Vitrier, Imitateur, Blanchisseur, etc.
1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL
Résidence, 95 rue Jacques Cartier.

R. GOHIER & FILS
AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES
Evalueurs et Règlements des Pertes causés par les Incendies
Prêts d'Argent sur Hypothèque
Bureau No. 4 rue St-Laurent, Montréal.
(Coin de la rue Craig)
Bell Telephone 7087 Chambre No. 1

J. H. HORSFALL & Co
138 Rue Windsor, Montreal
Seuls fabricants des
Cabinets Automatiques de Sureté pour l'Huile, de Sharp.


Ayant fabriqué tous ces cabinets depuis leur introduction au Canada pour la Oil Cabinet and Novelty Co., pour la Canadian Oil Cabinet Co. et plus tard pour la McLaren Mfg Co., nous sommes en mesure de faire des cabinets de tous genres pour contenir toutes sortes d'huiles, pour les épiciers, machinistes, fonderies, bateaux à vapeur, et toute autre boutique où l'on emploie de l'huile.
Cabinets faits sur commande, ajustés à tout pace et sur toutes dimensions données, à une gère avance sur les prix réguliers.

J. Cradock Simpson & Cie

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

OFFRENT EN VENTE—Résidences de première classe; bonnes maisons propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.
OFFRENT A LOUER — Maisons meublées, maisons non meublées et Magasins
FONT DES PRETS sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.
ASSURENT les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.
ADMINISTRENT LES PROPRIETES pour les propriétaires ou fidé-commissaires, au mieux de leurs intérêts.
VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN, tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance la Citoyenne

81, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, 7 avril 1892.

Nous avons encore une assez bonne liste de ventes à offrir à nos lecteurs cette semaine. Ils y trouveront quelques transactions assez importantes, aux quartiers St-Jacques, St-Louis, St-Laurent, et surtout au quartier St-Antoine qui fournit à lui seul plus de la moitié du total des prix de vente. Le quartier St-Gabriel a eu aussi de l'activité ainsi que Montreal Junction. Pas de signe encore de baisse.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	Le pied.
Rue St-Hubert (en haut).....	41c.
" des Erables.....	49c.
Avenue Laval.....	70c.
Rue St-Laurent (en haut).....	80c.
Rue du Grand Tronk.....	27½c.
Rue Wellington (St-Gabriel).....	8½c.
Rue Hibernia.....	13c.
Rue St-Albert.....	25c.
Montreal Anneze :	
Rue Spadina.....	9c.
Rue Hutchison.....	15c.
Côte St-Antoine :	
Avenue Greene.....	30c.
Montreal Junction :	
Rues projetées.....	7c.
Avenue Hillview.....	16c.
Avenue Herald.....	6c.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste-Marie.....	\$ 2,400.00
" St-Jacques.....	25,938.28
" St-Louis.....	17,636.00
" St-Laurent.....	21,837.90
" St-Antoine.....	131,470.00
" St-Jean-Baptiste.....	1,325.00
" St-Gabriel.....	7,273.52
" Hochelaga.....	5,000.00
Côte St Louis.....	1,300.00
Mile End.....	200.00
Montreal Anneze.....	15,450.00
Ste Cunégonde.....	3,000.00
St Henri.....	5,752.45
Côte St Antoine.....	8,124.00
Montréal Junction.....	8,276.20

Total.....	\$ 254,963.35
Semaine précédente.....	204,419.89
Ventes antérieures.....	3,350,560.10

Depuis le 1er janvier..... \$3,809,943.34

Semaine correspondante 1891... \$	157,425.73
" " 1890.....	208,581.96
" " 1889.....	168,256.34
" " 1888.....	172,951.93

A la même date 1891.....	4,424,710.92
" " 1890.....	2,615,124.38
" " 1889.....	2,628,298.28
" " 1888.....	2,161,984.51

Quelques hypothèques données en garantie de dettes commerciales, ou même, dans un cas, d'effets en souffrance dans une banque, figurent dans la liste des obligations hypothécaires enregistrées la semaine dernière. Les taux sont stationnaires; quatre placements à 5 p.c. pour \$2,400, \$7,000, \$8,000 et \$15,000; trois à 5½, pour \$4,600, \$4,600 et \$5,000, respectivement.

Les autres portent jusqu'à 1 p.c. par mois.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Compagnies de Prêts.....	\$ 22,000
Assurances.....
Autres corporations.....	25,500
Successions.....	3,000

Particuliers.....	52,125
Total.....	\$ 102,625
Semaine précédente.....	159,045
Semaines antérieures.....	1,112,996
Depuis le 1er janvier.....	\$ 1,374,666
Semaine Correspondante 1891... \$	47,397
" " 1890.....	84,745
" " 1889.....	93,990
" " 1888.....	136,952
A la même date de 1891.....	\$ 2,721,680
" " 1880.....	1,246,663
" " 1889.....	1,101,003
" " 1888.....	1,359,484

VENTES ENREGISTREES

Pendant la semaine terminée le 2 Avril 1892.

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Rue Lafontaine, lot 503-2, quartier Ste-Marie terrain mesurant 22x102.6 maison nouvellement construite, vendu par Auguste Morency à Joachim J. Dumont; prix \$1000. (à reméré).

Rue Panet, lots 320 à 321 quartier Ste-Marie, terrain mesurant 4841 p. en sup. chacun, Nos. 171 177 rue Panet vendu par Damase Allard à Théophile Bélisle; prix \$1400.

QUARTIER ST-JACQUES

Rue Wolfe lots 974-69 et 70 quartier St Jacques, terrains mesurant 21x86 chacun maisons Nos. 466 à 472 rue Wolfe, vendu par Louis H. Boisseau à Chs. H. Coté; prix \$2900.

Rue St Hubert, lots 1203-224, 225, 226, 227, 228, 229, 281, 282, 283, 284, 285, 286, et 287 quartier St Jacques, terrain mesurant les 6 premiers 25x109 et les autres 25x129 chacun, yacants vendu par Arthur Caron à Wm. Fahey; prix \$14688.28

Rue Beaudry, lot 1053, quartier St-George, terrain mesurant 3287 p. en superficie maison Nos. 233 et 235 rue Beaudry vendu par J. B. Thouin dit Roch à Téléphone Lescadre; prix \$1750.

Rue des Erables, lot 1207-4, quartier St Jacques terrain mesurant 5500 p. en superficie, vacant, vendu par Mme. Geo. Daveluy à Calixte Roussin; prix \$2700.

Rue des Erables, lot 1207-5 quartier St Jacques, terrain mesurant 5500 p. en superficie, vacant, vendu par Mme Geo. Daveluy à Amédé Chartrand; prix \$2700.

Rue Visitation, lot 336, quartier St-Jacques, terrain mesurant 50x100 maison Nos 40 à 44 rue Visitation, vendu par Geo. Kernick esquel à Joseph Duhamel; prix \$500

Rue Mignonne, lot 850-6 quartier St-Jacques, terrain mesurant 1800 p. en superficie maison No. 1155 rue Mignonne, vendu par T. C. Barbeau à Julien Brosseau; prix \$700. (rétrocession)

QUARTIER ST-LOUIS

Rue Lagauchetière, Lot 163, quartier St-Louis, terrain mesurant 4368 p. en

ARGENT A PRETER

en tout temps, sur propriété de cité de première classe. Intérêt peu élevé et conditions très faciles pour remboursement.

Sun Life Assurance Company OF CANADA

R. MACAULAY, Directeur-Gérant,
1766 rue Notre-Dame, Montréal.

Revenu.	Actif.	Assurance sur la vie en vigueur
\$563,140.52	\$2,233,322.72	\$18,337,988.09

Polices sans condition.

superficie, maison nos 398 à 402 rue La-gauchetière, vendu par Pierre Catelli à Henri Lemire. Prix \$6,000
Avenue Laval, Lot 902-39-1, 902-40-1, 41-1 et 39-3, quartier St-Louis terrain mesurant 1619 p. en superficie, vacant vendu par M. N. Delisle à Damien Lalonde, prix \$1,136.00 (70 c. le pied.)

Rue des Allemands et Mignonne, lot 641, quartier St-Louis, terrain mesurant 2745 p. en superficie, maisons nos 221 à 225, rue des Allemands, vendu par O. H. Massicoté à Godfroid Latreille. Prix \$10,500

QUARTIER ST-LAURENT

Rue City Councillors, Lot 203, quartier St-Laurent, terrain mesurant 46.6 x 71.6 d'un côté, et 72 de l'autre; maisons nos 69 et 71 rue City Councillors vendu par Edward Heuser à Charles Casey. Prix 6,500.

Rue St-Laurent, lots 19-15-16 et 17, quartier St-Laurent, terrain mesurant 75x112.3 d'un côté et 112.7 de l'autre vacants, vendu par Mme L. W. Mills à James Baxter. Prix \$7,587.90.

Rue Hutchison, lots 44-171 quartier St-Laurent, terrain mesurant 24x85 maison nos 76 et 78 rue Hutchison, vendu par Suzan Smardon à James P. Whelan. Prix \$7,750.

MONTREAL OUEST.**QUARTIER ST-ANTOINE**

Rue Université, P. des lots 1822-8, quartier St-Antoine, terrain mesurant 30x88, maison en pierre à 2 étages, no 281 rue Université, vendu par Mme Geott Patterson à James G. Ross. Prix \$12,250.

Rue Sussex, P. des lots 1648 et 1649, 1651-6-8-9 et 10, quartier St-Antoine, terrain mesurant 8830 p. en superficie sans les bâtisses, vendu par James J. Riley, à Wilson & Frost. Prix \$15,000

Rue Sherbrooke et de la Montagne, lots 1530-17 et 18, quartier St-Antoine, terrain mesurant 55x152, maisons nouvellement construites, coin des rues Sherbrooke et la Montagne, vendu par Richard Lamb à James J. Riley. Prix \$81,720.

Avenue Union, P. du lot 1214, quartier St-Antoine, terrain mesurant 23.6 x 81.3, maison et pierre no 92 avenue Union, vendu par James S. N. Dougall à James Johnston Riley. Prix \$5,000 et autres considérations.

Rue Coursol, lots 87-30 et P. de 86, quartier St-Antoine, terrain mesurant 18.3x90 cottage en brique no 24 rue Coursol vendu par la succession Mathison à Catherine C. Larivière épouse de John Conway. Prix \$2100.

Rue Chaboillez, lots 796 et 797, quartier St-Antoine, terrains mesurant le 1er 40x80 et le second 43x91; bâtisse no 42 rue Chaboillez, vendu par The Canadian Express Company à The Grand Trunk Railway Company. Prix \$14,500

Rue Belmont, P. du lot 1183, quartier St-Antoine, terrain mesurant 29x 82 no 25 rue Belmont, vendu par James L. Ross, esqualité à Eliza Grace Hong-

hton, épouse de Wm C. Stephenson. Prix 5,900.

Rue Crescent, lot 1703-81 quartier Saint-Antoine terrain mesurant 24,9 x104, maison en pierre et briques no 93 rue Crescent, vendu par Mme Geo James Crowdy à Arthur M. Faetherston. Prix : \$13,000.

Rue McKay, P. du lot 1581, quartier St-Antoine, terrain mesurant 80.9 en front, 80 en arrière x108 maisons en pierre et briques nos 59, 61, 63 et 65 rue McKay, vendu par Mme Henry Millen à Duncan McDonald. Prix \$32,000.

HOCHELAGA**QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE**

Rue Seaton, lot 1-408, quartier Saint-Jean-Baptiste, terrain mesurant 2950 p. en superficie, maison no 33 rue Seaton vendu par le shérif de Montréal à Edmond Brisson. Prix 850.

Rue St-Hyppolyte, moitié sud-est du lot no 319, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 40x75, maison en bois nos 358 et 360, rue St-Hyppolyte, vendu par Francis Leduc à Joseph Claude. Prix \$475.

QUARTIER ST-GABRIEL

Rue du Grand Tron, lot 2917, quartier St Gabriel, terrain mesurant 4725 p. en superficie, vacant, vendu par Ferdinand Patenaude à Gédéon Gravel; prix \$1200.

Rue Centre, lot 2607, quartier St Gabriel, terrain mesurant 45x80, maison à 5 logements Nos. 542 et 546 rue Centre, vendu par Pierre Dansereau à Alfred Moreau; prix \$3500.

Rue Wellington, lot 3303, quartier St Gabriel, terrain mesurant 60x125, vacant, vendu par Mme William Wall à Francis A. Stafford; prix \$624.

Rue Jardin, les onze douzièmes du lot, 8075, quartier St Gabriel, terrain mesurant 1600 p. en superficie, maison No 16 rue Jardin (St Francis) vendu par le Collège de l'Assomption à Henry A. Bocquel; \$500.

Rue Hibernia, P. du lot 3245 quartier St Gabriel terrain mesurant 1895 p. en superficie, vacant, vendu par la cité de Montréal à Daniel Kearney; prix \$175.55

Rue Hibernia p. du lot 3245, quartier St Gabriel, terrain mesurant 1895 p. en superficie, vacant, vendu par Daniel Kearney à Denis Tansey; prix \$250.

Rue Coleraine, lot, 3239-153 et 154 quartier St Gabriel, terrain mesurant 22.6x80 chacun, vacants, vendu par les Sœurs de la Congrégation à The Montréal Loan and Mortgage Co; prix \$500

Rue Liverpool et Coleraine, p. des lots 3239-32 et 33 quartier St Gabriel, terrain mesurant 1463 p. en superficie vacant, vendu par la cité de Montréal à Denis Tansey; prix \$69.87.

Rue St Albert, la S. O. du lot 2618 quartier St Gabriel, terrain mesurant 1800 p. en superficie, vacant, vendu par le Séminaire de Montréal à Joseph Dumontier; prix \$454.10.

QUARTIER HOCHELAGA

Rue Mignonne lots 166-620, et 621 et 622, quartier Hochelaga, terrain mesurant 67.6x80 maisons nouvellement construites, vendu par Louis P. Forest à Francis Forest; prix \$5000.

CÔTE ST-LOUIS

Rue Drolet, lot 167-27, Côte St Louis, terrain mesurant 35x75.3 maison en bois No 13 rue Drolet vendu par Etienne Jeannot à Joseph Bélanger; prix \$1300.

MILE-END

Rue George Hypolythe lot 137-58 Mile-End, terrain mesurant 42.6x87.6

maison etc. vendu par Joseph Paquette à Alexandre Baril; prix \$200 (à réméré)

MONTREAL-ANNEXE

Rue Shadina lot 32-8-20 paroisse de Montréal terrain mesurant 50x100, vacant, vendu par R. A. Mainwaring à Albert Ouimet; prix \$450.

Rue Hutchison, lots 12-1-23 42 Montréal-Annexe terrain mesurant 50x100, chacun excepté le dernier qui mesure 60x100, vacants vendu par R. A. Mainwaring à Thomas Milburn; prix \$15000.

STE-CUNÉGONDE

Rue Albert, lot 732, Ste Cunégonde, terrain mesurant 23.2x75, maison en bois à 3 étages etc. vendu par Jos. Arthur Major à William Reynolds; prix \$3000.

ST-HENRI

Rue Metcalfe p. des lots, 1080-a-23 et 24 St Henri terrain mesurant 25x84, vacant, vendu par la succession McKay à Charles Bigaouette; prix \$840.

Rue St-Philippe, P. du lot 1818, St-Henri, terrain mesurant 1050 p. en superficie, vendu par la succession Jean-Baptiste Lafamme à la ville de St-Henri. Prix \$500.

Rue St-Antoine, P. du lot 1629 St-Henri, terrain mesurant 1292 p. en superficie, vendu par Narcisse Pérodeau à la ville de St-Henri. Prix, \$323.50.

Rue Delinelle lots 1705-90 et 91, St-Henri, terrain mesurant 48x73, maison en brique no 191 rue Delinelle, vendu par M. Thos Bickerdike à Amélie Hébert, épouse de F. X. Lamontagne. Prix. \$1,600.

Rue St-Ambroise, lot 1913-64, St-Henri, terrain mesurant 24x99.9, vacant, vendu par Mme F. L. Béique et autres à Jean-Bte Ratelle. Prix \$388.95.

Rue Beaudoin, Lot 1722-11, St-Henri, terrain mesurant 23x91, maison en bois no 40 rue Beaudoin, vendu par Pierre Beaudoin à Sévère Campeau. Prix \$900

Rue Beaudoin, lot 1722-96, 97 et 98, St-Henri, terrains mesurant 23x91 chacun, vacants, vendu par Pierre Beaudoin à Lefebvre et Cie. Prix. \$1,200.

COTE ST ANTOINE

Avenue Greene, etc. lots 384-28 et 31 à 37 côte St-Antoine, terrains mesurant savoir: le 1er 23x120 et les autres 27x 120 chacun, vendu par Ed. K. Greene et autres à Allan W. Strong. Prix. \$7,704.

Avenue Springfield, P. du lot 244-5 Côte St-Antoine, terrain mesurant 1200 p. en superficie, vacant, vendu par John Ferguson Mc Crae à Robert Kerr. Prix \$420.

MONTREAL JUNCTION

Rues projetées, lots 141-30, 35, 36, 37, 43, 44, 150 et 151, Montréal-Junction, terrains mesurant ensemble 41400 p. en superficie, vacants, vendus par Herbert H. Dewart, à Varonica A. M. Ritchie, épouse de John B. Wood. Prix \$2,898.

Avenue Hillview, lots 140-495 Montréal-Junction, terrain mesurant 50x125, 5 d'un côté, et 126 de l'autre, vacant, vendu par John J. Cook à John James Fox. Prix, \$1,000.

Avenue Herald, lots 140-236 à 243, Montréal-Junction, terrains mesurant 50x88 chacun, vacants, vendu par John J. Cooke à William H. Clancy. Prix \$2,048.20

Avenue Gazette, lot 140-334 Montréal-Junction, terrain mesurant 50x88 vacant, vendu par John J. Cook à James Amesse; prix \$330.

Avenue Gazette, lot 140-334 Montréal-Junction, terrain mesurant 50x88 maison en brique à 2 étages etc. vendu par James Amesse; prix \$2000.

MAISONS A VENDRE

Rue Saint-Denis, près de la rue Mignonne, une grande maison en pierre de taille à 2 logements.

Rue Saint-Denis, entre les rues Mignonne et Ontario, trois-maisons en pierre de taille à un logement, avec écurie, etc.

Rue Saint-Denis, entre les rues La-gauchetière et Dorchester, une maison en pierre, à trois logements.

Rue Berri, entre les rues La-gauchetière et Dorchester, une maison en pierre, un seul logement.

Rue Saint-Hubert, entre les rues Dorchester et Sainte-Catherine, une maison en pierre, un seul logement.

Rue Saint-Hubert, entre les rues Mignonne et Ontario, une maison en pierre, un seul logement.

Rue Albina, sur le Carré Saint-Louis, un cottage en pierre.

Rue Cherrier, 2 cottages en pierre.

Rue Sanguinet, près du Carré Saint-Louis, 2 maison en pierre de 2 logements chacune.

Rue Drolet, près du Carré Saint-Louis, un cottage en pierre

Rue Sanguinet, coin de la rue La-gauchetière, une maison en brique solide.

Rues Notre-Dame (partie Est), Parthenais, Laval, Sanguinet, Drolet, Rivard, Berri, Dufferin, Saint-Dominique, Gain, Déséry, Ontario, etc., magasins et maisons en bois lambrissés en brique, depuis \$500 en montant.

TERRAINS A VENDRE

Rue La-gauchetière, près de la rue Saint-Constant, et près de la rue Jacques-Cartier. Rue Notre-Dame, près du Pont O. P. Ry. Rue Sherbrooke, près de la rue St-Hubert. Rue Saint Denis, près du Carré St-Louis. Rue Laval, près de la rue Sherbrooke. Rue Saint Urbain, près de la rue Rachel. Terrains à l'arpent, à Hochelaga sur la rue Ontario, dans le haut de la rue Saint Denis, près de la rue Rachel, au Mile End, à Outremont, à Saint Henri, à la Côte Saint Paul, Côte Visitation, Saint Laurent.

Argent à [prêter à 5] et 6 p.c. suivant les garanties.

R. L. de Martigny

85 rue St-Jacques

Propriétés à Vendre**A Vente Privée**

Par J. Cradock Simpson & Cie

RUE ST-URBAIN

Une grande maison en brique solide avec cuisine en allonge, en bon état, à cinq minutes du bureau de poste. Prix \$4,200.

RUE CADINUX

Cottage confortable en brique, 9 chambres, en bon état, murs peints à l'huile, manteaux de cheminées en marbre, tuyaux à gaz partout. Prix \$2,100 seulement.

RUE DE SALABERRY

Près de la rue Craig, bâtisse en brique solide de 119x89 pouvant servir à tous usages qui demandent une bâtisse solide et vaste.

AVENUE DU COLLEGE MCGILL

Un lot de façade de choix comprenant en tout 235 pieds de façade sur l'Avenue du Collège McGill, avec une profondeur de 100 pieds bornée par une ruelle. Trois maisons,

dont celle du coin de la rue Burnside, avec les deux belles maisons à façade en pierre Nos. 52 et 54 Avenue du Collège McGill. C'est une magnifique occasion qui s'offre de réorganiser une magnifique propriété centrale pour résidences à un prix très modéré. Pour détails, s'adresser au bureau.

RUE NOTRE-DAME

Un terrain de 22,000 pieds, avec 154 pieds de front sur la rue Notre-Dame, presque en face de la rue Moreau et une profondeur d'environ 150 pieds jusqu'à la ligne des quais. Il y a une bonne maison en pierre à 2 étages, bien construite, avec appareil de chauffage à l'eau chaude et bonnes dépendances sur le coin nord-est de la propriété. Le terrain vacant sera vendu à part si on le désire.

RUE ONTARIO

Un bloc de trois maisons, contenant six logements, près de la rue Bleury; donnant un loyer annuel de \$1,400. Excellent placement, les maisons se louent toujours bien à une bonne classe de locataires.

AVENUE DU PARC

Audessus de la rue Milton, un bloc bien situé de maisons à façade en pierre, en bon état, donnant un bon revenu. Prix \$5,750 chacune.

RUE PANET

Un lot de 80x80 pieds, à 75 pieds de la rue Craig, avec une bâtisse en brique solide à 2 étages et trois ailes en brique solide pouvant servir à une institution ou une manufacture.

RUE RACHNEL

Un block de logements à façade en pierre, contenant 6 logements, faisant face au parc Logan. Eau froide et eau chaude à tous les étages; gaz, etc., hangars et écuries.

RUE ST-DENIS

Maison à deux côtés de 25x40 sur un lot de 130 pieds sur la meilleure partie de la rue; en bon état et bien louée. Prix \$7,000.

RUE ST-HIPPOLYTE

Petite propriété lambrissée en brique sur fondation en pierre; en bon ordre et bien loué. Prix \$2,000.

RUE ST-LAURENT

Block de bâtisses sur un lot de 71x84 avec l'usage d'un passage jusqu'à la rue St-Dominique, comprenant un magasin en brique avec logement audessus, deux côtés de maisons en brique et une maison en bois, loyer annuel dépassant \$900 doit sûrement augmenter de valeur.

RUE CHAUSSÉE

Un terrain de 40x100. Prix \$500 seulement.

J. CRADOCK SIMPSON & CIE
Agent d'Immeubles et
Encanteurs d'Immeubles
181 rue St. Jacques.

Alphonse LaBadie

15, rue St-Lambert

MONTREAL

Agent d'Immeubles,

Assurance,

Prêts et Collections.

Attention particulière donnée à l'administration de succession, la location de maisons et la collection des loyers.

Téléphone Fédéral, 885. B. B. P. 1036.
Avec MM. LaBadie & LaBadie, Notaires.

A VENDRE

Rue Crescent

Une résidence très-désirable, finie en bois dur, plombage et drainage parfaits, chauffage à l'eau chaude, fournaise "Daisy."

Pour détails, s'adresser à

LACHLAN MACKAY,
Bâtisse Temple, Montréal.

A VENDRE

— PAR —

C. E. L. DESAULNIERS

AGENT D'IMMEUBLES

No. 62 RUE SAINT-JACQUES

Montréal.

TÉLÉPHONE BELL, 9027

\$7,800—A vendre, rue Ontario, une maison de commerce, (près de l'église du Sacré-Coeur.)

\$12,500—A vendre, coins des rues Notre-Dame et Montcalm, une bonne maison, un magasin, une pharmacie et 4 logements.

\$15,000—A vendre, rue Ontario, une maison de commerce, (près de l'église du Sacré-Coeur.)

\$3,300—Rue Albert, (près du couvent de Ste-Cunégonde.) une bonne maison à trois logements.

A VENDRE, Cote Vertu, St-Laurent, une petite terre de 15 arpents en superficie, bien propre au jardinage, avec arbres fruitiers etc.

\$21,000—A vendre, rue St-Laurent, magasins et logements. Conditions faciles.

\$10,700—A vendre, rue St-Antoine, une belle maison en pierre, 4 logements. Conditions faciles.

A VENDRE, 6 belles terres.

\$12,500—A vendre, rue Versailles, (près de la rue St-Antoine) une maison en pierre à 4 logements. On peut vendre un côté seulement.

\$13,000—A vendre, rue Ste-Catherine, (près de la rue Montcalm) une maison de 42 pieds de front.

\$14,500—A vendre, rue St-Jacques, une bonne maison en brique solide, bon placement.

\$8,500—A vendre, rue Richmond, (près de l'église St-Joseph) une bonne maison, bon placement.

\$7,300—A vendre, rue St-Charles, (pointe St-Charles) une bonne maison en brique solide, louer \$70 par mois.

\$8,500—A vendre, coin des rues St-Antoine et Lemaire, St-Henri, une bonne maison en bois et brique, 12 logements et 2 magasins, \$2,500 comptant. Paiements très faciles.

\$2,400—A vendre, rue Berri, une bonne maison avec un magasin, bonne chance pour un épicer, Conditions faciles.

TIERRE à vendre ou à échanger pour propriété de ville.

\$4,000—A vendre, coin Mont Royal et Rivard, (près de Rev. Père du St-Sacrement), une bonne maison avec magasin et logements, conditions \$500.00 comptant.

\$5,000—A vendre, coin Mont Royal et St-Hypolite, deux maisons avec magasin et terrains à bâtir.

A VENDRE, un grand nombre de propriétés dans toutes les parties de la ville.

C. E. L. DESAULNIERS,

62 rue Saint-Jacques.

Bureau du soir: 104 rue Visitation.

GUIMOND & BROUSSEAU

AGENTS D'IMMEUBLES ET EVALUATEURS

1562 Rue Notre-Dame

(En face du Palais de Justice)

Nous nous chargeons aussi du règlement des successions, de la location des propriétés et de la collection des loyers.

Argent à prêter sur hypothèque aux taux les plus bas.

— A VENDRE —

Un beau cottage neuf en pierre et brique sur la rue Hutchison, chauffé par l'eau chaude contenant tout le confort désirable, c'est une résidence de première classe.—Prix \$7,500.

Un cottage en brique bâti depuis trois ans sur le haut de la rue St-Urbain, contenant toutes les améliorations modernes.—Prix \$3,500.

Un cottage double en brique bâti depuis trois ans, contenant toutes les améliorations modernes. Cuisine et salle à dîner au rez-de-chaussé.—Prix \$3,500.

9 cottages en pierre et brique sur l'avenue Plymouth Grove, chacun loués \$360; prix \$3,250.

6 cottages en pierre sur l'avenue Essex, loués \$270 chaque.—Prix \$3,000.

7 cottages en brique sur l'avenue Tara Hall, contenant 8 pièces chaque. Bains w.c. fournaises à l'eau chaude.—Prix \$3,090 chaque.

Plusieurs autres propriétés à vendre.

GUIMOND & BROUSSEAU.

PROPRIETES

A VENDRE

— PAR —

R. K. THOMAS,

30 Rue St-Jean

\$42,000—Rue Notre-Dame, bloc.

\$26,500—Coin des rues Notre-Dame et St-Martin; magasins et logements.

\$25,000—Rue St-Urbain; en haut, logements.

\$24,000—Rue Ste-Catherine, Est, magasin; se loue \$2,300.

\$18,500—Coin des rues Ontario et Berri; magasins et logements se loue \$1,850.

\$18,000—Coin des rues St-Jacques et St-Martin; magasins et logements.

\$15,000—Rue Notre-Dame; magasins et logements.

\$14,000—Rue St-Laurent; magasins.

\$10,000—Rue Nazareth; entrepôt.

\$9,000—Coin des rues Ste-Genève et Lator; maisons.

\$9,000—Propriété à Outremont.

\$8,500—Rue Dubord; résidence.

\$8,000—Rue Notre-Dame; magasin et logement.

\$8,000—Rue Ste-Marguerite; bâtisses en bois.

\$7,000—Rue Ste-Famille; maison à façade en pierre.

\$7,000—Rue Hutchison; cottage avec allonge.

\$4,400—Rue St-Dominique; deux maisons en brique à logement.

\$3,000—Plymouth Grove; logement en pierre.

\$2,500—Rue St-Louis; maison à façade en pierre.

\$2,500—Rue St-Urbain; maison à 2 1/2 étages.

\$2,500—Plymouth Grove; cottage à façade en pierre.

\$2,100—(Chacun) rue Cadieux; trois cottages en brique.

\$2,000—Rue Roy; cottage en brique.

\$2,000—Rue Visitation; logement en brique.

\$1,300—Rue Pantaléon; deux maisons.

\$50,000 à prêter.

Lots à bâtir, à vendre. Assurances, administrations de successions.

R. K. THOMAS,

Agent d'Immeubles,

30 RUE ST-JEAN,

Montréal.

A VENDRE

Une propriété, No. 235 rue Pantaléon, quartier St Jean-Baptiste, maison en bois et brique, neuves, à 4 logements; terrain 54 x 90.

S'adresser à G. ST-PIERRE,

Epicer, 15 St-Louis,

Montréal

A LOUER

Les deux tiers du magasin autrefois occupé par MM. Leblanc et Desaulniers, marchands de farine;

No 97 RUE DES COMMISSAIRES à Montréal. Ce magasin est une des plus belles places d'affaires sur la rue des Commissaires, surtout pour le commerce de farines. S'adresser à

E. DUROCHER & CIE.,
209 rue des Commissaires, Montréal.

Geo. Bradshaw & Cie

Marchands de

Bois de Sciage et de Charpente

Bureaux, 41 rue du Bassin

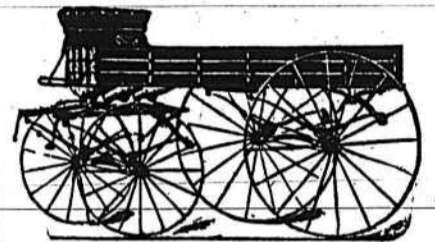
(Près de l'Eglise Ste Anne)

Manufacture de Boîtes d'Emballage, Sciage et Planage.

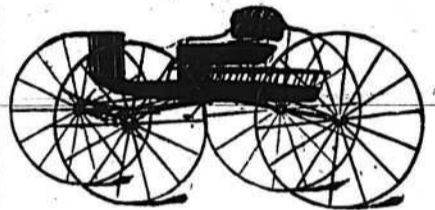
Bois durs et mous de toutes sortes, bruts blanchis ou préparés, toujours en stock.

E. R. Gareau
AGENT D'IMMEUBLES ET
PRETS D'ARGENT
1586 1/2 Rue NOTRE-DAME
Vis-à-vis le Palais de Justice.
OFFRE EN VENTE propriétés
de ville et de campagne.
A LOUER, magasins et maisons
privées.
PRETS D'ARGENT sur première
hypothèque à 5 o/o.
LOCATION DE MAISONS, atten-
tion particulière donnée à cette
branche.
Téléphone Bell 2940,

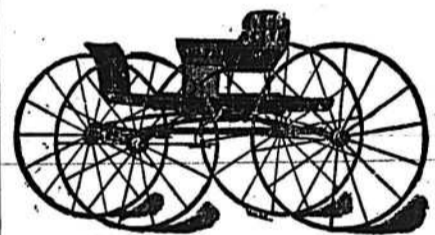
EXPRESS



Et Voitures à Livraisons



Ouvertes ou avec Couverture



BUGGIES

Phaétons, Mikados, Kensington's, Charettes, etc., etc.

VOITURES DE FERME



Instruments Aratoires de tout Genre

Si vous voulez n'importe quoi qui se monte sur roues, vous y gagnerez à venir examiner notre stock, 100 modèles au choix. Escompte pour comptant et fret de 50 milles payé aux acheteurs au comptant.

R. J. LATIMER

66 RUE DU COLLEGE

MONTREAL.

A. B. LAFRENIERE & CIE

Horlogers, Bijoutiers et Opticiens

Horloger de la maison Beauchamp pendant les derniers quinze ans

No 1686 rue Sainte-Catherine
(2me port) rue St-Denis, Montréal.

<p>Ça vaut la peine</p>	<p>Bottes Granby Claques Granby</p>	<p>La première valeur</p>
<p>d'en prendre note.</p>	<p>Pardessus Granby Imperméables Granby</p>	<p>du marché.</p>

Rien d'égal à ces Marchandises en qualité !

"L'IMPERIALE"

DE LONDRES.

Compagnie d'Assurance contre le Feu

FONDÉE EN 1803

ACTIF : AU-DESSUS DE \$9,000,000.

Bureau principal pour le Canada et Bureau pour Montréal :

Dans le splendide Edifice de la Compagnie, sur la PLACE d'ARMES

EN FACE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME

E. D. LACY, Gérant-résident.

"LA ROYALE"

D'ANGLETERRE

BUREAU PRINCIPAL, AU CANADA - - - - - MONTREAL

CAPITAL - - - - - \$ 10,000,000
VERSEMENTS - - - - - \$29,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement, \$800,000. Responsabilité des actionnaires illimitée.

LA ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurance contre l'Incendie du monde.

WILLIAM TATLEY, Agent principal et Gérant résident.

E. HURTUBISE et A. ST-CYR, Agents principaux du Départ. français, Montréal.

ROBIN & SADLER

MANUFACTURIERS DE

COURROIES EN CUIR

2518, 2520 et 2522 Rue Notre-Dame, MONTREAL.

The Canada Sugar Refining Company

(LIMITED), MONTREAL

Offre en vente toutes sortes de Sucres raffinés et Sirops de la marque bien connue

- DE -

Redpath

CERTIFICATS DE FORCE ET DE PURETÉ

BUREAU DE L'ANALYSTE PUBLIC

MONTREAL, 9 sept. 1887.

A "The Canada Sugar Refining Co'y.",
Montréal.

MESSIEURS. — J'ai personnellement pris des échantillons d'un stock considérable de votre sucre granulé, marque "REDPATH", et les ai examinés avec soin au polariscope. J'ai trouvé que ces échantillons atteignent d'aussi près la pureté absolue qu'on peut y atteindre par aucun procédé de raffinage.

L'épreuve au polariscope, hier, a donné 99.90 p.c. de pur sucre de canne, ce que l'on peut considérer dans le commerce comme du SUCRE ABSOLUMENT PUR.

JOHN BAKER EDWARDS,

Ph. D., D.C.L., F.C.S.,

Analyste public pour le District de Montréal, et Professeur de Chimie.

LABORATOIRE DE CHIMIE

FACULTÉ DE MÉDECINE, UNIVERSITÉ MCGILL

MONTREAL, 9 sept. 1887.

A "The Canada Sugar Refining Co'y.",
Montréal.

MESSIEURS. — J'ai pris et examiné un échantillon de votre sucre "EXTRA GRANULE" et je trouve qu'il contient 99.88 p.c. de sucre pur. C'est, de fait, le meilleur et le plus pur que l'on puisse manufacturer.

Votre dévoué

G. P. GIRDWOOD

WM. EVANS

Marchand-Importateur de

Graines de Champs, de Jardins et Fleurs, Graines de mil, blé, Orge, Avoine, Seigle, Fèves, Pois, Lentilles, etc, pour semence.

Magasins : Nos. 83-91-93, Rue MCGILL, 104-106-108, Rue des Enfants Trouvés, et 42 Rue Normand, Montréal.

Pépinières et culture ; Côte St-Paul, Arbres et fruits d'ornements, plante de serre, plante de légumes, etc.

Marbrerie Canadienne

Granit et Marbre de différentes couleurs

36 Rue Windsor, - - - Montréal

A. R. CINTRAT

MARBRIER SCULPTEUR

Monuments, Pierres Tumulaires et Devants de Cheminées en tous genres, Carrelage en Marbre et Mosaïque, Tables pour Plombiers, Meubliers, etc

Téléphone No 2973.

“L'ETENDARD”

Quotidien et Hebdomadaire,

VIVEZ ET LAISSEZ VIVRE.

Notre circulation et nos départements d'annonces sont strictement administrés d'après les saines traditions du commerce.

PAS DE HABLÉRIE. PAS DE VANTARDISE.

Nous croyons que chacun des journaux est un bon médium d'annonces et qu'il y a une classe de lecteurs que les autres journaux ne peuvent atteindre.

A V I S

NOUS AVONS DES NOMS ET DES PREUVES

Ceux qui disent que L'ETENDARD n'a pas de circulation, et doit cesser de paraître sont informés que bien qu'avec répugnance, nous nous verrons forcés de prendre des procédures légales, pour mettre fin à ces avances libelleux, et nous leur conseillons de lire ce qui suit:

NOTRE DERNIER DEFI.

(Qui n'a jamais été relevé et qui est encore ouvert.)

Montréal, 5 Novembre 1891.

Nous avons beaucoup de plaisir à annoncer que notre circulation est plus considérable que celles de la *Minerve* et de la *Patrie* et qu'elle égale au moins celle du *Monde*.

Nous faisons cette déclaration, non pour dénigrer ou porter préjudice quelconque aux journaux mentionnés, mais dans le but de faire connaître au public la circulation relative des journaux français de Montréal.

Si cette déclaration est démentie par le *Monde*, la *Patrie* ou la *Minerve*, nous sommes prêts à laisser examiner nos livres par des comptables experts, pourvu que les dits journaux consentent à soumettre les leurs au même examen en même temps et pourvu aussi que le résultat de cette examen, après avoir été assermenté, soit publié dans tous les journaux de Montréal et envoyé aux agents d'annonces du Canada, des Etats-Unis et d'Europe, aux frais de celui qui aura la plus faible circulation, d'après le jugement, *bona fide*, des comptables qui auront fait l'examen des livres.

J. T. BEAUDOIN,
Gérant des annonces.

CARON & CIE,
Propriétaire et Editeur.

TELEPHONE BELL 783

35 Rue St-Jacques.

Imprimerie de L'Etendard

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

Brochage,
Livres.

Reglage,
Pamphlets,

Reliures,
Journaux,

FAITS A NOS ATELIERS 35 RUE ST-JACQUES

A Meilleur Marché

Que nulle part ailleurs, à cause de notre situation tout à fait exceptionnelle. Nous nous chargeons aussi de la traduction en anglais et en français.

Venez et demandez nos prix.

ANNONCEZ DANS “L'ETENDARD”

CARON & CIE,
Éditeur Propriétaire.

COGNAC

JOCKEY CLUB

CARTE D'OR

V.S.O.P.



\$12.00 LA CAISSE

Comparez avec n'importe quel autre
brandy du meme prix.

En vente dans toutes les maisons
de gros.